Délibération n° 2026 - 069

Communauté de communes Châteaubriant Derval

Environnement 1 : Eau

OBJET : Rapports d'activités du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère Don Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon - Année 2025

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Présidents du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère Don Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon doivent adresser chaque année avant le 30 septembre, au Président de chacune de leurs Communautés de Communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que les rapports d'activités de l'année 2025 desdits Syndicats sont remis au conseil communautaire.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Environnement 1 : Eau » réunie le 4 juin dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la présentation des rapports d'activités du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère Don Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon pour l'année 2025.

Les membres du Conseil Communautaire
prennent acte de la présentation de ces rapports

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 8 octobre 2026

Le secrétaire de séance

Pierre-Louis DOUART

Le Président

Alain HUNAULT

AR-PRÉFECTURE

044-200072726-20261009-1-DE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Réception par le Préfet le : 09/10/2026

Publication le : 09/10/2026

Délibération n° 2026 - 069

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

Environnement 1 : Eau

OBJET : Rapports d'activités du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère Don Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon - Année 2025

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Présidents du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère Don Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon doivent adresser chaque année avant le 30 septembre, au Président de chacune de leurs Communautés de Communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que les rapports d'activités de l'année 2025 desdits Syndicats sont remis au conseil communautaire.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Environnement 1 : Eau » réunie le 4 juin dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la présentation des rapports d'activités du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère Don Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon pour l'année 2025.

Les membres du Conseil Communautaire
prennent acte de la présentation de ces rapports

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 8 octobre 2026

Le secrétaire de séance

Pierre-Louis DOUART

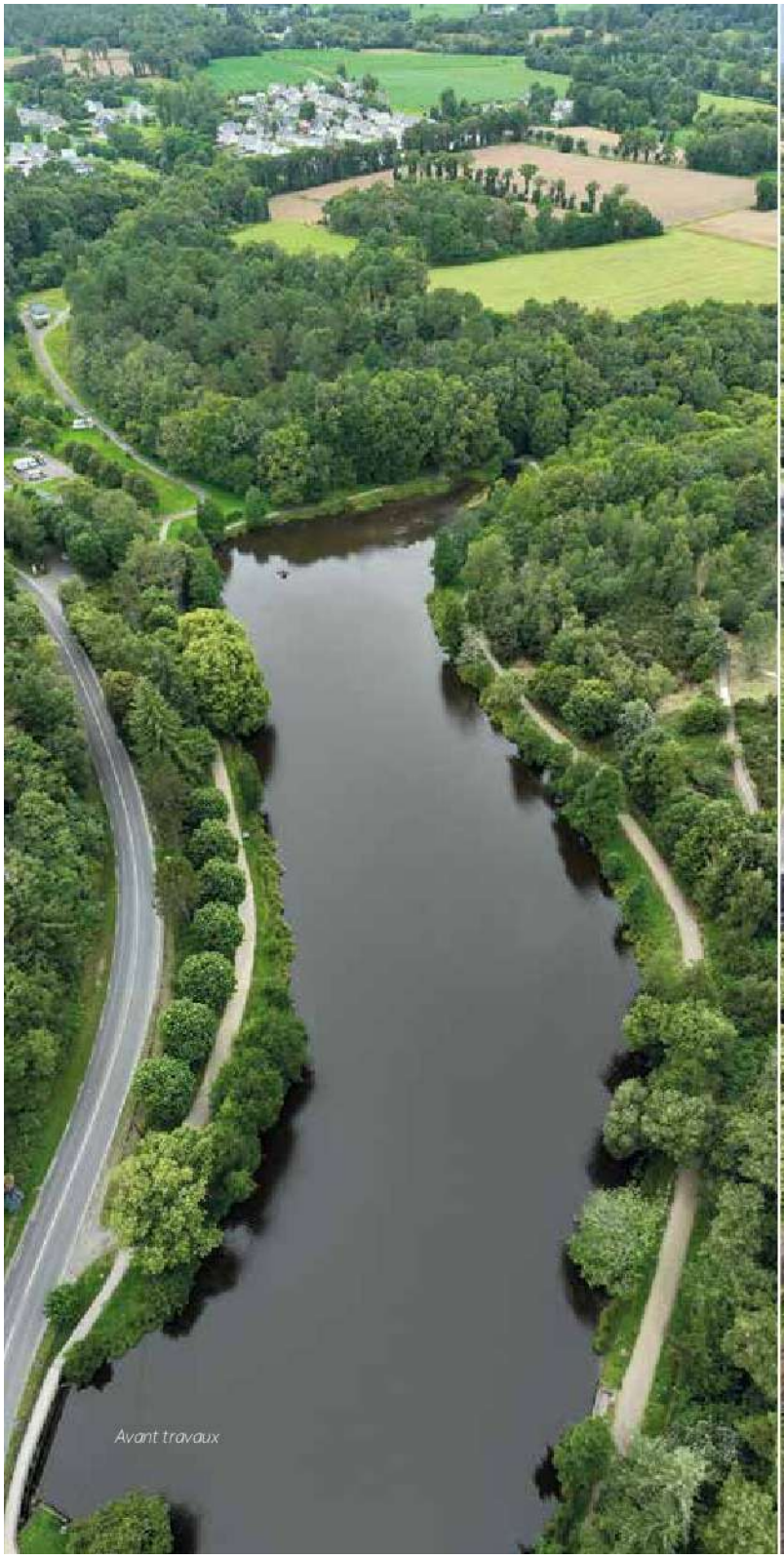
Le Pré

Alain H

Le Président,

Alain HUNAULT

AR-Préfecture
044-200072726-20261009-1-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 09-10-2026
Publication le : 09-10-2026


Avant travaux


Après travaux

Sommaire

4 L'**ÉDITO** DU PRÉSIDENT

8 LE **BASSIN DE LA VILAINE**

9 LES **MISSIONS** D'EAUX & VILAINE

10 **REPÈRES**

12 LA **GOUVERNANCE**

16 **DIRECTION** GÉNÉRALE

24 PÔLE D'**ANIMATION** DE LA **POLITIQUE DE BASSIN**

34 PÔLE **EAU POTABLE** & **HYDRAULIQUE**

50 PÔLE **MILIEUX AQUATIQUES** & **BIODIVERSITÉ**

78 PÔLE **RESSOURCES**

Photos de couverture et en page 2 : projet de restauration des milieux aquatiques sur le cours d'eau Le Tohon, au lieu-dit Célac, à Questembert.

Édito du Président

En 2025, au terme d'un mandat particulièrement engagé, je souhaite réaffirmer l'ambition collective des élus d'Eaux & Vilaine de préserver **l'eau, notre bien commun**. L'eau est au cœur de nos vies, de nos activités, de notre économie et de notre avenir.

« Durant ce mandat, nous avons fait le choix du langage de vérité : celui qui reconnaît la rareté croissante de la ressource, la complexité des enjeux et la nécessité d'agir collectivement. »

Nous avons aussi fait le choix de l'échange, de la discussion, de la pédagogie et de la construction d'un projet fédérateur respectueux des intérêts de nos membres.

En cinq ans, Eaux & Vilaine s'est profondément transformé et a obtenu des résultats significatifs. Les **accords de territoire** ont permis d'ancrer l'action des unités de gestion et de mobiliser des moyens conséquents. Nous avons renforcé nos compétences dans la **prévention des crues et le développement de la résilience**, structuré une **stratégie biodiversité ambitieuse**, et engagé plus de **27,3 M€ d'investissements pour la modernisation de notre usine de production d'eau potable**. Je salue aussi l'engagement de nos équipes sur le terrain, en particulier lors des dernières crues.

Ce mandat aura aussi été celui de l'**innovation** pour faire évoluer les pratiques et expérimenter. Le projet d'**écluse anti-salinité** en est un symbole.
Pour autant, les défis restent immenses. Le prochain projet de mandat **2026-2032** devra amplifier notre action autour de trois priorités claires :

- Garantir une gouvernance et des financements adaptés à l'échelle du bassin ;
- Préserver durablement la ressource en eau ;
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique.

Les systèmes naturels ne se segmentent pas en **petit et grand cycle de l'eau**. La question du financement devra donc être posée dans un esprit d'**unité du cycle de l'eau.** Nous devrons sans aucun doute aller vers davantage de **solidarité de bassin**, en renforçant les mécanismes de contribution et en portant avec l'Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB) la mise en place de financements durables à la hauteur des ambitions des EPTB et des besoins des bassins versants.

Pour **protéger durablement les captages et la ressource**, l'eau devra être au centre de toutes nos politiques publiques. La **Politique Agricole Commune** (PAC) devra être soutenue pour permettre de renforcer les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et accompagner les exploitants. **Nos actions sur le bocage ne devront plus être dégradées**, et des démonstrateurs territoriaux mis en place, pour permettre la diffusion des bonnes pratiques d'aménagement à l'échelle du bassin.



Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine lors de la Conférence annuelle GEMAPI, réunissant les Présidents des intercommunalités ayant transféré leurs compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Face au dérèglement climatique, il nous faudra **anticiper davantage** pour faire face aux sécheresses, au ruissellement et à la submersion marine.

La préservation des milieux et des habitats constitue un enjeu de santé pour les habitants tout autant qu'un enjeu de transmission d'un patrimoine naturel et vivant auprès des jeunes générations.

Plus que jamais, nous devrons **créer des synergies** entre collectivités, représentants de l'Etat, agriculteurs et acteurs économiques.

La coopération entre la **Commission Locale de l'Eau** et Eaux & Vilaine devra notamment s'approfondir, dans une logique d'efficacité. Nous devrons soutenir la **mise en œuvre du futur SAGE Vilaine** pour réduire les pressions, en mobilisant et en accompagnant étroitement les acteurs.

L'eau nous relie tous. Elle dépasse les frontières administratives, les compétences et les intérêts particuliers. Elle nous oblige à penser et à agir collectivement. C'est dans cet esprit de responsabilité, de solidarité et d'innovation qu'Eaux & Vilaine poursuivra son engagement au service des habitants, des territoires et des générations futures.

Au fond, notre responsabilité est simple. Elle consiste à **gagner en efficacité et en impact**. Le prochain mandat sera sans aucun doute celui de l'accélération. Les effets inédits du changement climatique, les tensions croissantes sur la ressource et les attentes des habitants nous imposent de franchir une nouvelle étape pour nous montrer à la hauteur de ces défis.

Je remercie tous les membres du Bureau et du Comité syndical, tous nos partenaires et financeurs pour leur engagement, leur action et leur soutien. Je remercie aussi l'ensemble de nos agents, Jean-Luc JEGOU, notre directeur qui a quitté ses fonctions au cours de l'année 2025, ainsi qu'Arnaud WAUQUIER, son successeur.

Jean-François MARY,
Président d'Eaux & Vilaine.





Le bassin de la Vilaine





Chiffres-clés

Le bassin de la Vilaine s'étend des sources bretonnes et ligériennes jusqu'à l'estuaire de la Vilaine.

11 000 km²
Territoire hydrographique du bassin de la Vilaine

230 km
Longueur de La Vilaine, de sa source à Juvigné (53) à son exutoire, à Arzal (56).

16 000 km de cours d'eau

17 sites Natura 2000
dont :
- Marais de Vilaine
- Estuaire de Vilaine
- Baie de Vilaine

1 230 000 habitants
répartis sur :
- 2 régions
- 6 départements
- 38 EPCI
- 508 communes

Nos missions

Mettre en œuvre
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE Vilaine)
- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI Vilaine)

Animer
- Accompagnement des acteurs
- Sensibilisation et pédagogie
- Partage de données

Prévenir & protéger
- Analyse et réduction du risque
- Pilotage et sécurisation des ouvrages structurants
- Développement de la résilience

Sécuriser l'accès à l'eau potable
- Production et transport
- Connexions interdépartementales
- Gestion des barrages et des retenues

Préserver & restaurer les milieux
- Suivi de la qualité de l'eau
- Reconquête des fonctionnalités des milieux, restauration des zones humides
- Protection du vivant

Repères

1961
NAISSANCE DE L'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE (IAV)

1970
MISE EN SERVICE DU BARRAGE D'ARZAL (56)
POUR :
. LUTTER CONTRE LES INONDATIONS
. FAVORISER LA NAVIGATION
. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE
. CRÉER UNE RESSOURCE EN EAU POTABLE

1972
CONSTRUCTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE VILAINE ATLANTIQUE
À FÉREL (56).

1997
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)
ET ANIMATION DE LA **COMMISSION LOCALE DE L'EAU** (CLE) CONFIÉS À L'IAV

2003
APPROBATION DU 1ER SAGE VILAINE

2007
INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE LABELLISÉE EPTB

Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite « MAPTAM » 28 janvier 2014.

Loi NOTRe 7 août 2015

Institution d'Aménagement de la Vilaine

Volonté commune des Départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan de se doter d'un établissement public pour gérer le bassin de la Vilaine aval, sur fond de grands programmes d'aménagements hydrauliques.

2015
1ÈRE RÉVISION DU SAGE VILAINE

2017
L'IAV DEVIENT SYNDICAT MIXTE OUVERT À PÉRIMÈTRE CONSTANT

2018
ADHÉSION DES EPCI VOLONTAIRES POUR PÉRENNISER UNE VISION PARTAGÉE DE LA GESTION DE L'EAU ET METTRE EN OEUVRE SOLIDAIREMENT LES COMPÉTENCES GEMAPI

2018
NAISSANCE DE L'EPTB VILAINE ET NOUVELLE GOUVERNANCE

EPTB Vilaine

2019
1ER TRANSFERT DE COMPÉTENCES GEMA ET SES COMPÉTENCES ASSOCIÉES (RUISSELLEMENT, POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE) **ET PI**

\+ CRÉATION DE L'**UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL** (UGVA)

2020
TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DE GESTION DES TROIS GRANDS BARRAGES DE L'AMONT DE LA VILAINE PAR LE DÉPARTEMENT 35

\+ **NOUVEAU COMITÉ SYNDICAL NOUVELLE GOUVERNANCE**

2022
L'EPTB VILAINE CHANGE DE NOM ET DEVIENT EAUX & VILAINE

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

2022
2ND TRANSFERT DE COMPÉTENCES GEMA ET SES COMPÉTENCES ASSOCIÉES (RUISSELLEMENT, POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE) **ET PI**

\+

CRÉATION DE L'**UNITÉ DE GESTION VILAINE EST** (UGVE)
CRÉATION DE L'**UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST** (UGVO)

2023
LANCEMENT DE LA **2NDE RÉVISION DU SAGE VILAINE**

La gouvernance

Ambassadeur du bassin de la Vilaine, **Eaux & Vilaine est gouverné par le Comité syndical**, instance délibérante qui rassemble des représentants des intercommunalités (EPCI), des structures productrices d'eau potable, des départements d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, et de la Région Bretagne. Il fixe les orientations, arbitre les priorités et valide les décisions majeures.
Pour traduire ces orientations en actions concrètes et garantir une gouvernance efficace, **le Président confie des délégations à des Vice-Présidents qu'il nomme.** Réunis au sein du **Bureau syndical**, ils pilotent des dossiers thématiques identifiés et assurent le suivi des compétences exercées par l'établissement.

BUREAU SYNDICAL

Jean-François MARY
REDON Agglomération
Président d'Eaux & Vilaine.

Pascal HERVÉ
Rennes Métropole
1er Vice-Président en charge de la Politique de bassin et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

Bernard LE GUEN
Cap Atlantique La Baule - Guérande Agglo
Vice-Président en charge de l'Eau Potable et des Grands ouvrages.

Bernard LEBEAU
Département de Loire-Atlantique
Vice-Président en charge des Finances et des Ressources Humaines

Bertrand ROBERDEL
CC Arc Sud Bretagne
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.

Aude DE LA VERGNE
Vitré Communauté
Vice-Présidente en charge de la Communication, de la Formation des élus et des agents.

Jean RONSIN
Montfort Communauté
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.

Patrick LE DIFFON
Ploërmel Communauté
Vice-Président en charge des relations avec le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) et la profession agricole, de la biodiversité

Sébastien CROSSOUARD
CC Châteaubriant-Derval
Vice-Président en charge de la Prévention des Inondations et des Relations avec le Syndicat Chère Don et Isac (SCDI)

Jacques Larray
Vallons de Haute Bretagne Communauté

Yann Soulabaille
Département d'Ille-et-Vilaine

Bruno Le Borgne
Syndicat Eau du Morbihan

COMITÉ SYNDICAL

68 membres composent le Comité syndical d'Eaux & Vilaine

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine se compose de 3 collèges :
EPCI, **structures Eau Potable** et **Région - Départements**.

Collège EPCI
52 membres

Arc Sud Bretagne
Bertrand ROBERDEL
Régine ROSSET (s)

Bretagne Porte de Loire Communauté
Vincent MINIER
Philippe BRIZARD

Bretagne Romantique
Annabelle QUENTEL
Sébastien DELABROISE (s)

Brocéliande Communauté
Dominique DAHYOT
Soazig LE TROADEC (s)

Cap Atlantique
Joseph DAVID

Centre Morbihan Communauté
Benoit ROLLAND
Christiane JOUBIOUX (s)

CC Châteaubriant-Derval
Sébastien CROSSOUARD
Matthieu HAMARD

CC d'Erdre-et-Gesvres
Christine CHEVALIER
Romuald MARTIN (s)

CC Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois
Philippe JOUNY
Olivier DEMARTY (s)

CC de la Région de Nozay
Rémy FONTAINE
Claire THEVENIAU (s)

CC de la Région de Blain
Rita SCHLADT
Jean-Michel BUF (s)

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
Michel GUERNEVÉ

Liffré-Cormier Communauté
Stéphane PIQUET
David VEILLAUX (s)

Montfort Communauté
Jean RONSIN
Fabienne BONDON (s)

De l'Oust à Brocéliande Communauté
Yann YHUEL
Fabrice GENOUEL

Pays de Châteaugiron Communauté
Dominique DENIEUL
Jean-Claude BELINE (s)

Ploërmel Communauté
Patrick LE DIFFON
Stéphane ROUAULT

Pontivy Communauté
Bernard LECUYER
Daniel AUDO (s)

Questembert Communauté
Joël TRIBALLIER
Raymond HOUEIX (s)

REDON Agglomération
Jean-François MARY
Yohann MORISOT

Rennes Métropole
Pascal HERVÉ
Ludovic BROSSARD
Didier CHAPELLON
Thierry LE BIHAN

Roche aux Fées Communauté
Patrick HENRY
Thierry RESTIF (s)

Saint-Méen Montauban Communauté
Patrick HERVIOU
Philippe CHEVREL (s)

Val d'Ille Aubigné Communauté
Daniel HOUITTE
David DUGUEPEROUX (s)

Vallons de Haute Bretagne Communauté
Michèle MOTEL
Jacques LARRAY

Vitré Communauté
Aude DE LA VERGNE
Michel ERRARD

Collège Eau Potable
10 membres

Cap Atlantique
Claude BODET
Bernard LE GUEN

Ouest 35
Rémi PITRÉ
Joël SIELLER

Syndicat Eau du Morbihan
Vincent COWET
Bruno LE BORGNE

CARENE Saint-Nazaire Agglomération
François CHÉNEAU
Éric PROVOST

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
Thierry EVENO
Denis BERTHOLOM

Collège Régions Départements
6 membres

Région Bretagne
Delphine ALEXANDRE
André CROCQ (s)

Ille-et-Vilaine
Yann SOULABAILLE
Laurence ROUX (s)

Loire-Atlantique
Bernard LEBEAU
Chloé GIRARDOT-MOITIE (s)

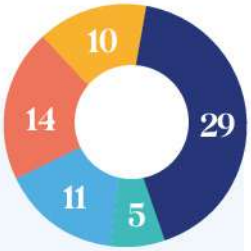
CHIFFRES **CLÉS** 2025

4 Comités syndicaux

6 Bureaux syndicaux

18 décisions en Bureau syndical dont 9 décisions portant sur la GEMA, notamment des demandes de subventions pour différents programmes européens.

73 délibérations en Comité syndical



- **Finances / Marchés**
- **Gouvernance / Politique de bassin**
- **Milieux aquatiques**
- **Eau Potable / Prévention des Inondations**
- **Ressources Humaines**

Faits majeurs 2025

COMITÉ SYNDICAL

Motion adoptée pour l'atteinte de l'objectif de bon état des cours d'eau

Le 14 mars 2025 à Ploërmel, le Comité syndical d'Eaux & Vilaine a adopté à l'unanimité une motion réaffirmant l'importance d'une **approche globale pour atteindre le bon état des cours d'eau.**

Par cette motion, les élus ont également exprimé leur volonté de **consolider les partenariats financiers** et de renforcer les **mécanismes de solidarité** à l'échelle du bassin versant, afin de garantir la continuité et l'efficacité des projets engagés.



Comité syndical d'Eaux & Vilaine

Soutien unanime à la Commission Locale de l'Eau

À la suite de l'annulation de la réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du 11 décembre 2025, les élus d'Eaux & Vilaine ont adopté une **motion de soutien à ses membres.** Ils ont réaffirmé l'importance du rôle de la CLE dans la gouvernance de l'eau et appelé l'ensemble des acteurs du territoire à **poursuivre le dialogue dans un esprit de respect et de responsabilité.**



Nouveau siège administratif d'Eaux & Vilaine depuis le 1er janvier 2025, Redon (35)

D'autres décisions importantes pour accompagner les défis du territoire

Lors du Comité syndical du 12 décembre 2025, les élus ont adopté une **revalorisation des contributions statutaires**, inchangées depuis 2017, afin d'accompagner les missions et projets portés par l'établissement.

Au cours de cette même séance, les membres du Comité ont également validé la **prolongation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine**, dispositif destiné à renforcer la prévention du risque inondation et la protection des territoires concernés.

Enfin, l'approbation des **nouveaux accords de territoire** des Unités de Gestion en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne définissent un nouveau programme d'actions pour la gestion des milieux aquatiques (GEMA), pour la période 2026-2028.

Perspectives 2026

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

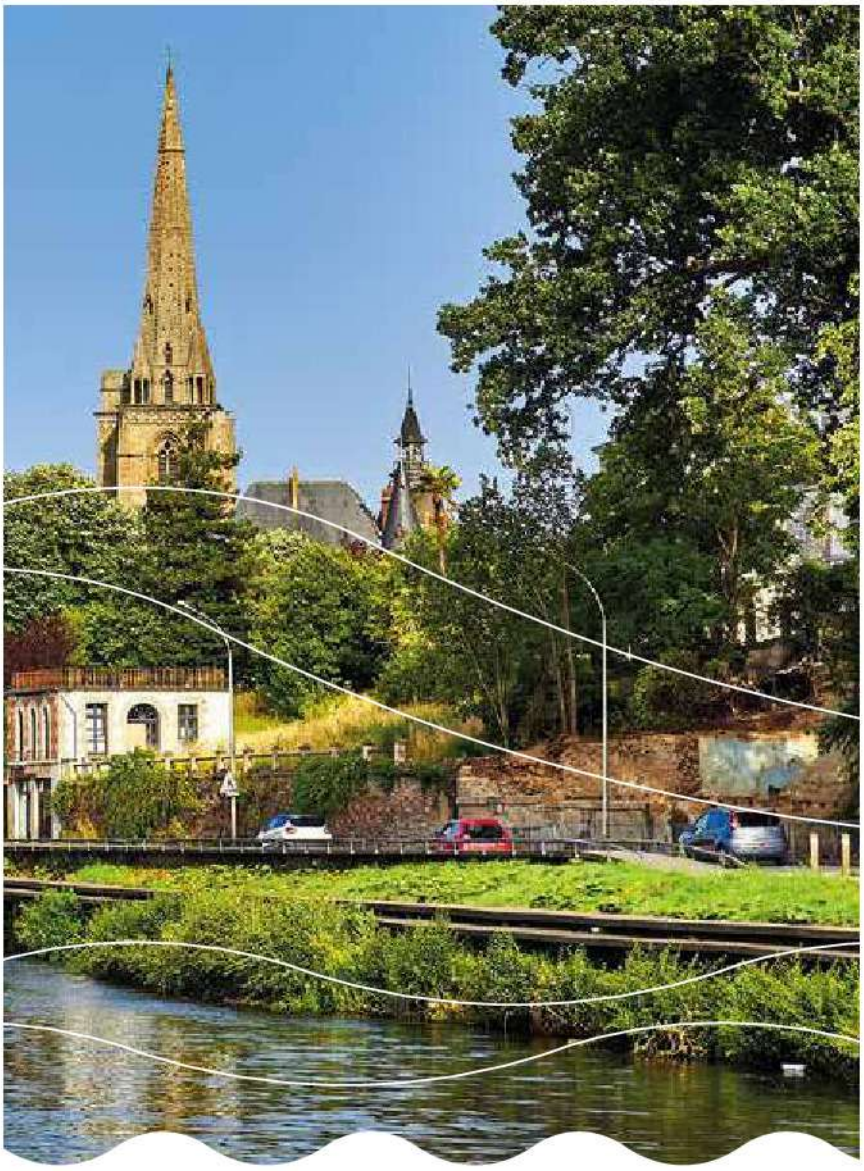
À la suite des élections municipales de mars 2026, les instances d'Eaux & Vilaine seront renouvelées. Les EPCI et structures d'Eau Potable membres devront désigner de nouveaux délégués afin de siéger dans les diverses instances d'Eaux & Vilaine : Comité syndical, Bureau syndical, Commission d'Appel d'Offres (CAO), etc.

Cette étape structurante concernera également la mise en place des **Comités territoriaux** et la désignation de leurs présidents.

Le nouveau Comité syndical s'installera le vendredi 3 juillet 2026, à Redon.

Direction générale





Direction générale

Faits majeurs 2025

RH

Hommage à Jean-Luc JEGOU à l'occasion de son départ à la retraite

Le 1er octobre, les équipes d'Eaux & Vilaine ont salué le départ à la retraite de Jean-Luc JEGOU, Directeur général depuis 2012. Durant ses **14 années à la tête de l'IAV, de l'EPTB Vilaine puis d'Eaux & Vilaine**, il a piloté de **nombreux projets structurants** dans les domaines de gouvernance de l'eau, la prévention des inondations, de l'alimentation en eau potable et de la préservation des milieux aquatiques. Il a également accompagné le **développement d'Eaux & Vilaine**, dont les effectifs sont passés de 45 à plus de 115 agents, tout en consolidant les **partenariats avec les acteurs du territoire**.



Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine, aux côtés du Comité de Direction



Une nouvelle impulsion pour Eaux & Vilaine avec l'arrivée d'Arnaud WAUQUIER à la direction générale

Depuis le 1er septembre 2025, **Arnaud WAUQUIER est le Directeur Général des Services d'Eaux & Vilaine.** Sa nomination marque une nouvelle étape pour l'établissement. Elle se traduit en effet par l'ambition de **consolider l'action et l'expertise d'Eaux & Vilaine tout impulsant de nouvelles dynamiques au service des collectivités membres de l'établissement**.

Aux côtés des élus et des équipes, il veillera à dégager des marges de manoeuvre pour **accompagner la mise en œuvre des projets structurants** de l'établissement et de ses partenaires et ainsi **faire face aux nombreux défis** liés à la gestion et à la préservation de l'eau.

Perspectives 2026

PILOTAGE

Formalisation du mode projet

En 2025, la Direction générale a finalisé la formalisation du mode projet d'Eaux & Vilaine. Ce travail s'est inscrit dans une **démarche d'amélioration continue du pilotage des projets.**

Les objectifs visaient à définir une méthode commune de travail, clarifier le rôle des différentes instances (COPIL, COTECH, comité projet, groupes de travail) et **renforcer la transversalité entre les services**. Ce dispositif permet ainsi de **renforcer la lisibilité des actions**, **leur suivi** et à **faciliter les prises de décision** par les élus.

Ce travail a abouti à la production d'un **guide du mode projet**, d'un **document de planification** ainsi que d'un **support de formation** à destination des équipes.

ORGANISATION

Une organisation repensée pour la politique de bassin

Adapter l'organisation d'Eaux & Vilaine aux enjeux actuels, de gestion intégrée et de coordination des politiques publiques et l'échelle du bassin, a été considéré comme prioritaire.

Le pilotage de la Cellule d'animation de la politique de bassin a ainsi été revu pour faciliter la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques de la politique de l'eau.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

Préparation du renouvellement de la gouvernance & bilan de mandat

À la suite des élections municipales de mars 2026, Eaux & Vilaine s'est engagé dans le renouvellement de son **Comité syndical.**

Dans ce contexte, un travail d'accompagnement à la prise de fonction des nouveaux élus, notamment à travers l'élaboration d'un **atlas de la mandature 2020-2026** a été mis en place. Celui-ci permettra de **valoriser les actions menées**, et de fournir aux futurs élus des **repères clairs** pour **faciliter leur prise de fonction** au sein d'Eaux & Vilaine. Cette démarche sera soutenue par la mise en œuvre d'actions de **formation** à l'automne 2026.

A noter que la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** fera également l'objet d'un renouvellement partiel de ses membres.

Structuration d'un tableau de bord de pilotage

Dans le cadre de la préparation du prochain mandat, l'élaboration du **tableau de bord de pilotage** de l'établissement se poursuit. Destiné à **améliorer la performance globale** d'Eaux & Vilaine et **aider à la prise de décision**, cet outil de suivi intégrera des **données financières, RH, achats et d'activités**.

Il permettra notamment de disposer d'**indicateurs pertinents** pour évaluer les actions menées et optimiser l'affectation des moyens.

Communication

Dans un contexte où les enjeux liés à l'eau occupent une place croissante dans le débat public, Eaux & Vilaine a su renforcer sa visibilité et affirmer son rôle de référence à l'échelle du bassin de la Vilaine. Grâce au travail mené sur ce mandat, ses messages portent davantage, son expertise est mieux identifiée et son engagement au service des usagers est reconnu par les citoyens, les élus et les partenaires.

Les efforts déployés par les équipes d'Eaux & Vilaine ont porté leurs fruits. Grâce à la stratégie de communication initiée en 2022, Eaux & Vilaine est identifié comme un acteur central de la reconquête de l'eau : gestionnaire de la ressource, partenaire des territoires, pédagogue et vigie des enjeux liés à l'eau.

Aude DE LA VERGNE, Vice-Présidente en charge de la Communication.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Structuration et consolidation de la communication en 2025

En 2025, une **nouvelle feuille de route** communication a été mise en place afin de **poursuivre la dynamique engagée**. Le service, composé de 2 agents, permet d'assurer la continuité des actions.

Les priorités s'articulent autour de 3 axes :

- L'**animation des outils de communication** internes et externes existants ;
- Une **communication homogène** à l'échelle du bassin de la Vilaine, sur les supports presse, numériques et les réseaux sociaux ;
- Des **formats de communication innovants** permettant de valoriser les actions et les projets portés par Eaux & Vilaine et ses membres.

COMMUNICATION EXTERNE

Une forte montée en puissance du site Internet www.eaux-et-vilaine.bzh

Mis en ligne en décembre 2024, le nouveau site Internet d'Eaux & Vilaine connaît en 2025 une montée en puissance rapide, confirmant son rôle central dans la diffusion de l'information de l'établissement. Sur l'année 2025, il enregistre **51 924 visites**, contre 1 823 sur les 15 derniers jours de 2024, avec un **pic de fréquentation en janvier 2025** lié aux épisodes de crues.

L'activité du site témoigne d'un usage à la fois informatif et approfondi : **103 508 pages vues, 7 426 téléchargements et 8 653 clics vers des ressources externes**. Les utilisateurs effectuent en moyenne 2,3 actions par visite, signe d'une consultation active des contenus et documents proposés.

Le site est surtout consulté sur ordinateur (29 292 visites), mais le mobile progresse (19 856 visites).

Gestion de crise – Épisodes de crues de janvier 2025

Les crues de janvier 2025 ayant fortement impacté le bassin de la Vilaine ont nécessité une mobilisation importante de l'établissement. Le service communication s'est particulièrement impliqué dans la gestion de cette crise, afin d'**assurer une information régulière, fiable et réactive auprès des usagers, collectivités, presse.**

Cette mobilisation s'est traduite par le traitement des sollicitations presse, la diffusion de communiqués de presse quotidiens auprès des médias ainsi que par une communication continue sur les réseaux sociaux et le site Internet tout juste mis en ligne (décembre 2024).
Cette organisation a permis de garantir la diffusion d'une information homogène et réactive à l'échelle du territoire, en appui aux actions techniques menées sur le terrain.



Interview de Sébastien BARON, Responsable de l'Unité Gestion Quantitative

Conception de nouveaux supports

D'autres supports de communication ont vu le jour en 2025 : des roll-up thématiques pour les unités de gestion, des panneaux pédagogiques, des capsules vidéo de présentation des projets Milieux aquatiques et Biodiversité.



Lancement officiel des travaux de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Relations presse : une forte visibilité liée à des événements majeurs et aux projets menés sur les territoires

2025 confirme la montée en puissance des relations presse d'Eaux & Vilaine. Une attention particulière a été portée à la **valorisation des projets de gestion des milieux aquatiques (GEMA)**, avec une communication davantage ancrée dans les territoires permettant de mieux relayer les **projets locaux** et les **réalisations de proximité**. Plusieurs événements majeurs ont également contribué à accroître la visibilité d'Eaux & Vilaine notamment les **crues exceptionnelles de janvier 2025** et le lancement officiel du **projet d'écluse anti-salinité** à Arzal (56). Cette dynamique se traduit par des résultats concrets : 89 communiqués de presse diffusés sur l'année, contre 39 en 2024 ; près de 250 articles publiés en 2025. Ces résultats confirment le renforcement de la visibilité et de la **notoriété d'Eaux & Vilaine** dans le paysage médiatique régional.



COMMUNICATION INTERNE

Mise en ligne du nouvel Intranet « Hell'Eaux » pour les agents d'Eaux & Vilaine

La refonte de l'intranet d'Eaux & Vilaine a été finalisée et **mise en ligne en mars 2025**. Entièrement repensé, cet outil vise à **faciliter l'accès à l'information et aux ressources internes**. Il centralise désormais de nombreuses informations utiles au quotidien : **revue de presse hebdomadaire, actualités RH et prévention, annonces des nouveaux arrivants, informations institutionnelles...** Cette évolution contribue à renforcer la communication interne et la circulation de l'information au sein d'Eaux & Vilaine.

Perspectives 2026

Accompagner le renouvellement des instances

En 2026, le service communication sera fortement mobilisé autour du renouvellement des instances d'Eaux & Vilaine. Ce temps fort nécessitera la **mise en œuvre d'un plan de communication** dédié afin de faciliter l'**appropriation des enjeux par les nouveaux élus.**

Plusieurs outils de communication seront développés à cette occasion, parmi lesquels : des **fiches adhérents**, un **atlas de la mandature 2020-2026** composé de **posters thématiques** synthétisant les actions phares du mandat, les moyens mobilisés, les résultats obtenus et les défis à venir. Enfin, un **kit d'accueil** sera remis aux nouveaux élus afin de faciliter leur prise de fonction comprenant les principaux documents de référence.

Refonte de l'Inf'Eaux, l'actualité des unités de gestion

Dans une logique d'amélioration continue des outils de communication, une réflexion sera engagée sur l'évolution des lettres d'information diffusées par les unités de gestion sur leur territoire. L'objectif est de renforcer leur lisibilité, leur attractivité et leur adéquation avec les attentes des élus, partenaires et acteurs locaux.

À cette fin, un **questionnaire** sera diffusé afin de recueillir les **besoins** et les **attentes des lecteurs**. Les résultats de cette enquête permettront d'évaluer l'opportunité ou pas, de faire évoluer le support et d'orienter les éventuelles pistes d'amélioration.

Accompagnement des projets

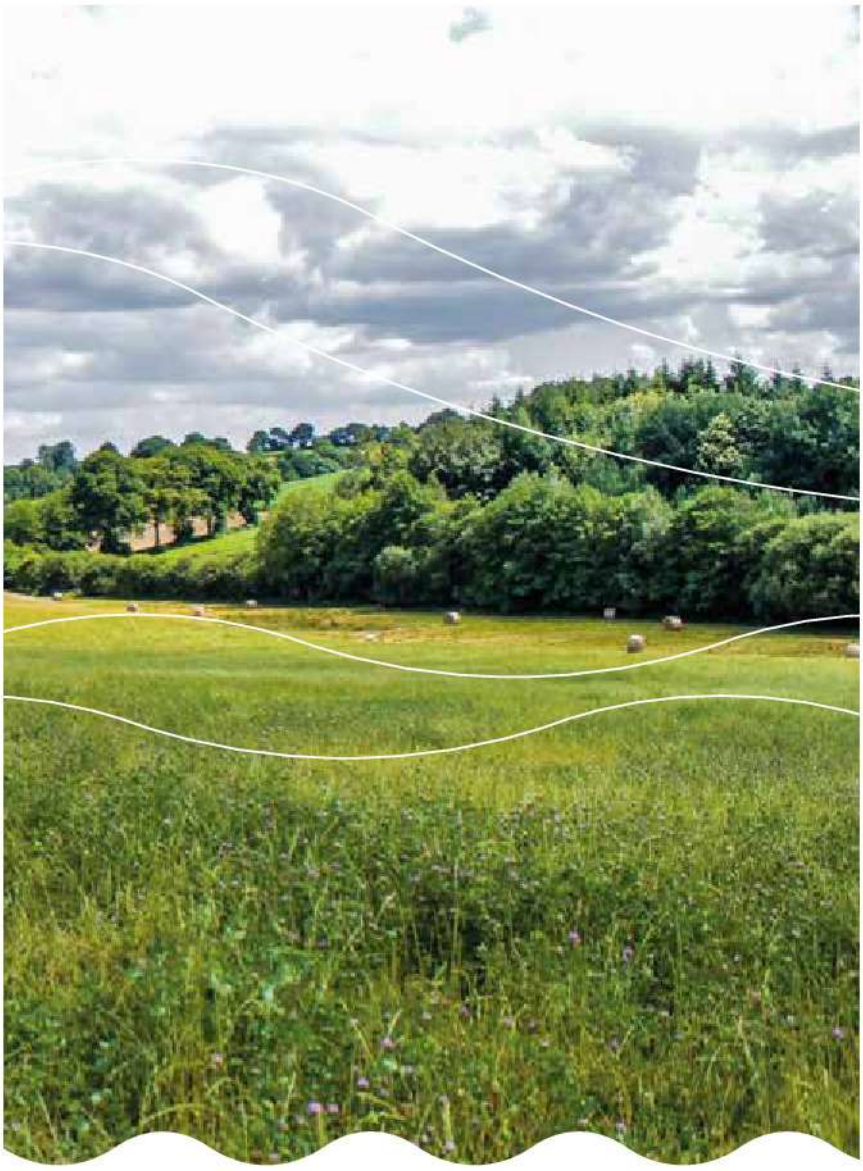
Le service communication est associé à la mise en œuvre des projets afin d'anticiper les besoins en communication, d'**accompagner les équipes dans la valorisation de leurs actions** et de développer des supports adaptés aux différents publics.



Eaux & Vilaine et l'Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB), présents au Carrefour des Gestion Locales de l'Eau (CGLE) 2025



Pôle d'animation de la politique de bassin



Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine

CHIFFRES **CLÉS** 2025

3 réunions de CLE

12 réunions de la Commission Permanente

1 réunion du Comité Estuaire (instance territoriale de la CLE)

52 dossiers soumis à l'avis de la CLE (dossiers Loi sur l'eau, documents d'urbanisme)

Faits majeurs 2025

SAGE VILAINE

Finalisation de la rédaction des documents

Le début de l'année a été marqué par la **transcription de la stratégie du SAGE en dispositions et règles**. Cette démarche s'est conclue à l'occasion d'une réunion de la CLE par la validation le 21 mars 2025 des dispositions du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et des articles du règlement. **Ce projet de SAGE a été validé à la majorité des membres**, sans aucun vote défavorable.

Consultations sur le projet de SAGE

Deux phases de consultations réglementaires se sont ensuite déroulées. Entre mars et août, ce sont **584 assemblées qui ont été sollicitées** pour exprimer leur avis et leurs remarques sur le projet. Celles-ci ont été analysées par la CLE qui a complété son projet, avant une phase de « **participation du public par voie électronique** », durant un mois à l'automne.

Une forte mobilisation du public a été observée, avec un record de **3724 contributions reçues, dont une majorité favorable au projet.** La séance de la CLE du 12 décembre 2025 destinée à présenter ces contributions et à débattre d'éventuels ajustements du SAGE n'a pas pu se tenir, en raison des pressions et du blocage de l'accès à la salle par des organisations syndicales agricoles opposées au projet de SAGE. La séance a, de ce fait, été reportée en 2026.



Commission Locale de l'Eau du 21 mars 2025

ÉTUDES HMUC

Poursuite des études Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)

Les études « HMUC » sont un outil de l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui vise à faire un bilan quantitatif global de l'eau sur un territoire afin de tendre vers sa gestion équilibrée.

A léchelle du bassin de la Vilaine; Eaux & Vilaine porte 2 études « HMUC » sur les sous-bassins versants Vilaine amont – Chevré d'une part (démarrage en 2023) et sur le sous-bassin versant de la Chère d'autre part (démarrage en 2024).

Sur les sous-bassins versants Vilaine amont-Chevré

Les conditions hydrologiques très humides de 2024 n'avaient pas permis de respecter les protocoles d'analyse nécessitant des périodes de basses eaux, et ont entraîné un décalage d'environ un an du calendrier de l'étude. Les relevés de terrain nécessaires à la finalisation de l'état des lieux du volet « Milieux » ont donc été réalisés au début de l'été 2025 et le Comité technique a ensuite pu valider la méthodologie et les premiers résultats.

Le report a aussi conduit à adapter le dispositif de concertation. Deux ateliers complémentaires ont ainsi été organisés afin de maintenir la dynamique de co-construction avec les acteurs locaux et de leur présenter les résultats des volets « Hydrologie » et « Milieux ».

Enfin, dans la perspective de l'élaboration des scénarios sur le secteur Vilaine amont, il est apparu nécessaire de réexaminer certains débits réglementaires en aval des barrages de Haute Vilaine, de la Cantache et de la Valière. Une étude spécifique sur ce point a été lancée fin 2025.

Sur le sous-bassin versant de la Chère

Cette seconde étude HMUC, engagée en septembre 2024, a franchi une première étape avec la validation de la phase d'appropriation lors de la Commission Permanente de la CLE du 28 février 2025, incluant la définition des unités de gestion qui serviront de territoire de référence.

L'année 2025 a ensuite été consacrée à la réalisation de l'état des lieux des volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat.

En parallèle, une démarche de concertation similaire à celle menée sur les secteurs Vilaine amont–Chevré/ Semnon a été engagée. Le comité de concertation s'est réuni à deux reprises : en février pour un atelier Fresque de l'eau et en décembre pour la présentation de l'état des lieux des usages de l'eau sur le territoire.



Michel DEMOLDER, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Perspectives 2026

SAGE VILAINE

Un projet de SAGE validé

Le **retour des consultations** sur le projet de SAGE impliquera la Commission Locale de l'Eau sur le 1er trimestre avec un objectif de validation finale en septembre 2026.

L'impact des élections municipales

À la suite des élections de 2026, certains membres de la Commission Locale de l'Eau perdront leur siège. Afin de garantir la continuité de son fonctionnement, **le sous-préfet de Redon invitera les Associations départementales des Maires et les structures concernées à désigner de nouveaux représentants** pour la durée du mandat.

Eaux & Vilaine se prépare à la mise en œuvre

Dans la perspective de la mise en œuvre du nouveau SAGE Vilaine, la structure porteuse Eaux & Vilaine s'organise afin d'accompagner les acteurs du territoire dans l'**appropriation et la déclinaison des nouvelles orientations et dispositions** de ce document de planification de l'eau et des milieux aquatiques.

HMUC

Vers une validation de l'état des lieux

Le décalage du calendrier initial de l'étude HMUC sur les secteurs Vilaine-amont-Chevré/ Semnon a nécessité de le conduire en même temps que celui de l'étude HMUC sur le bassin versant de la Chère.

L'objectif de 2026 sera de **finaliser l'état des lieux sur ces 3 territoires d'études.** Une **phase d'information, appropriation des enjeux** auprès des membres de la CLE sera nécessaire avant de présenter pour validation à la CLE renouvelée les éléments de ces études.

Des réseaux métiers pour mieux accompagner les acteurs

Eaux & Vilaine a structuré son organisation autour de réseaux métiers afin de mieux **partager les compétences et les expériences** avec l'ensemble des acteurs du bassin de la Vilaine mais aussi développer la transversalité et le développement de l'expertise en interne. Pilotés par le Pôle d'animation de la politique de bassin, **plusieurs réseaux sont aujourd'hui actifs : agricole, milieux aquatiques, qualité de l'eau, bocage et drone.**

Faits majeurs 2025

SAGE VILAINE

Réseau Eau & Urbanisme : accompagner l'intégration des enjeux de l'eau

Le réseau Eau & Urbanisme accompagne les territoires du bassin de la Vilaine dans l'intégration des enjeux de l'eau lors de la révision de leurs documents d'urbanisme. Il mobilise des agents d'Eaux & Vilaine et d'autres opérateurs. Il s'est réuni une fois en 2025.

Avis de la CLE sur les documents d'urbanisme

En 2025, **la CLE a émis des avis sur 11 projets de SCoT, 13 PLU et 1 PLUi.** Plusieurs territoires ont bénéficié d'un accompagnement technique à travers la réalisation de **notes d'enjeux**, la participation aux **réunions des personnes publiques associées (PPA)** et la **transmission d'observations** sur les documents d'urbanisme. Par ailleurs, un guide sur l'eau et l'urbanisme a été élaboré afin d'accompagner la mise en œuvre du futur SAGE.

Animation technique et montée en compétence des acteurs

Le pôle suit l'avancement des programmes d'actions portés par les **différents opérateurs de bassin**. Afin d'accompagner cette mise en œuvre opérationnelle, **des rencontres entre pairs sont régulièrement organisées.** Une journée de partage entre les techniciens milieux aquatiques du bassin de la Vilaine a été organisée en décembre sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA), sur le bassin versant du Canut Sud. Elle a réuni 46 participants.

Partage des connaissances et animation

Dans une logique de diffusion des connaissances, des webinaires d'une demi-heure : les **« G'Eaux Minutes »**, sont proposés régulièrement sur la pause méridienne. aux agents d'Eaux & Vilaine. Ils permettent de partager des informations internes, notamment sur les outils SIG, et sont animés par les administrateurs de données.
Ce format a également été utilisé pour présenter le **Guide du technicien milieux aquatiques « de A à Z »**, élaboré avec le Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité et décrivant les différentes étapes d'un projet de restauration de cours d'eau.

Communication

Plusieurs outils de communication ont été produits dans le cadre du projet Life Revers'Eau, porté par la Région des Pays de la Loire. **Deux illustrations d'un bassin versant** ont été réalisées afin de visualiser l'ensemble des actions possibles pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont accompagnées d'un **retour d'expérience** sur une démarche de concertation menée dans le cadre d'un projet de restauration d'une tête de bassin versant à Villepot (44), sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE).

Création d'un groupement de commandes pour l'acquisition de données de qualité d'eau

Un groupement de commandes a été créé en 2024 par Eaux & Vilaine pour mutualiser les achats d'analyses de la qualité de l'eau avec le Syndicat Chère-Don-Isac. Coordonné par Eaux & Vilaine, **il est renouvelé en 2025 et élargi à 2 nouveaux membres** : les syndicats Grand Bassin de l'Oust et Eau des Portes de Bretagne. Ce dispositif vise à **harmoniser les analyses à l'échelle du bassin versant et à générer des économies d'échelle.**

Perspectives 2026

EAU & URBANISME

Poursuite de l'animation du réseau

En 2026, il est prévu de poursuivre l'animation du réseau Eau & Urbanisme **en accompagnant plus particulièrement les territoires dont les PLUi sont en révision** à la suite de l'approbation des nouveaux SCoT.

AUTRES RÉSEAUX

Renforcement des compétences et dynamique des réseaux métiers

L'animation des autres réseaux se poursuivra. Dans ce cadre, des **formations** et **journées techniques** seront proposées. Une journée est notamment envisagée pour les techniciens milieux aquatiques pour une meilleure prise en compte des espèces protégées dans les projets de restauration de cours d'eau.



Illustration d'une situation hydrographique : Avant



Illustration d'une situation hydrographique : Après

Renforcement du Système d'Information Géographique mutualisé

Faits majeurs 2025

Création d'un outil d'aide au diagnostic des risques de transfert des produits phytosanitaires

En amont de la mise en œuvre du SAGE révisé, Eaux & Vilaine porte une **étude visant à évaluer le risque de transfert des produits phytosanitaires à l'échelle parcellaire, à partir de données cartographiques et satellitaires**. Elle doit permettre d'identifier les parcelles prioritaires, d'orienter les diagnostics de terrain et de proposer des aménagements limitant les transferts vers les milieux aquatiques. L'étude, lancée en août 2025 pour 8 mois (96 000 € TTC), aboutira à un **outil cartographique partagé** intégrant la mise à jour des données et le suivi des préconisations.

DONNÉES

Consolidation des données

Les outils développés en 2021-2022 par Eaux & Vilaine ont permis de constituer un **entrepôt de données fiables, normalisées et homogènes**, servant de base au déploiement de solutions de valorisation. L'objectif est de croiser ces données avec des indicateurs afin de **produire des tableaux de bord de suivi des actions**, des **moyens mobilisés** et des **résultats obtenus**. En 2025, le référentiel s'est enrichi avec l'intégration des **données météorologiques**, ainsi que des **données issues du travail et des résultats de nouvelles études**.

Vers une valorisation des données

Le réseau métier dédié aux indicateurs et aux méthodes d'évaluation a permis de **finaliser les 1ers indicateurs sous forme de tableaux de bord**. En s'appuyant sur les données saisies dans Sysma, ces tableaux de bord offrent désormais la possibilité de sélectionner une emprise géographique et d'accéder à une **visualisation synthétique des actions et travaux GEMA réalisés sur le territoire concerné**, à travers des indicateurs techniques et financiers.

SYSMA

Élargissement thématique et territorial

L'outil Sysma continue d'être l'**interface privilégiée de saisie des données des actions et des travaux**. Initialement dédié aux milieux aquatiques, il a été élargi aux actions agricoles, au bocage et à d'autres thématiques afin d'améliorer le partage d'information. En 2025, cette dynamique s'est poursuivie avec la **bancarisation des données relatives à l'animation territoriale**.

Avec le soutien d'Eaux & Vilaine, Sysma poursuit son déploiement territorial. Déjà implanté au Syndicat Chère-Don-Isac, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) a rejoint la communauté depuis 2023, permettant une **homogénéisation des données sur plus des 3/4 du bassin versant.**

Sysma est également ouvert à plusieurs partenaires : Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB), Département d'Ille-et-Vilaine, Blavet Terres & Eaux, Forum des Marais Atlantiques (FMA), afin de favoriser les échanges sur les standards de données. Eaux & Vilaine reste un **acteur moteur de cette mutualisation**, en contribuant au partage des outils, des compétences et des connaissances.

GÉOGWILEN

Une base de données géographiques collaborative

La base référentielle de données géographiques Geogwilen continue de s'enrichir **de nouvelles couches d'information et de nouvelles fonctionnalités.** La capacité d'ouvrir, en toute sécurité, l'outil à des partenaires extérieurs, facilite le travail collaboratif et le partage des mises à jour des données d'inventaires de cours d'eau, de zones humides, etc.



La Vilaine, Guichen - Pont-Réan (35)

FORMATIONS - ACCOMPAGNEMENT

Une équipe au service de l'information, de la formation et du partage

Le pôle d'animation de la politique de bassin accompagne les équipes d'Eaux & Vilaine au quotidien en proposant des **formats vidéo courts sur les nouveautés et l'actualité SIG**, ainsi que des **notes sur les nouvelles données géographiques disponibles**.

Il assure également la **formation des agents**, via des **parcours d'intégration** pour les nouveaux arrivants et des **sessions de perfectionnement** visant la montée en compétence et l'autonomie.

Il pilote le projet de **Wiki interne**, destiné à devenir une plateforme de référence regroupant procédures, modes opératoires, tutoriels et webinaires internes. Ce dernier intègre aussi les rapports d'études et de stages, structurant ainsi le capital de connaissances techniques. Conçu comme un outil collaboratif et évolutif, ce Wiki facilite l'application des bonnes pratiques, l'harmonisation des méthodes et la transmission des savoir-faire, chaque agent pouvant contribuer à son enrichissement et à sa mise à jour.



Analyse Qualité de l'eau ©SCDI

Perspectives 2026

Structuration du Système d'Information (SI) sur l'eau

La feuille de route du système d'information géographique désormais définie et partagée, structurera le développement des solutions sur plusieurs années et s'accompagne d'un soutien aux utilisateurs via formations, tutoriels et manuels. Elle portera notamment sur :

- Le **développement du Wiki interne** comme support des modes opératoires et procédures ;
- Les mise en place d'un **observatoire local du bocage** ;
- L'augmentation des **données mises à disposition en open data** ;
- Le renforcement de la **sécurité des systèmes** ;
- La mise en conformité avec le **RGPD.**

Développement des observatoires

2026 permettra également de préparer la mise en œuvre du SAGE révisé, notamment à travers la mise en place d'observatoires souhaités par la CLE.

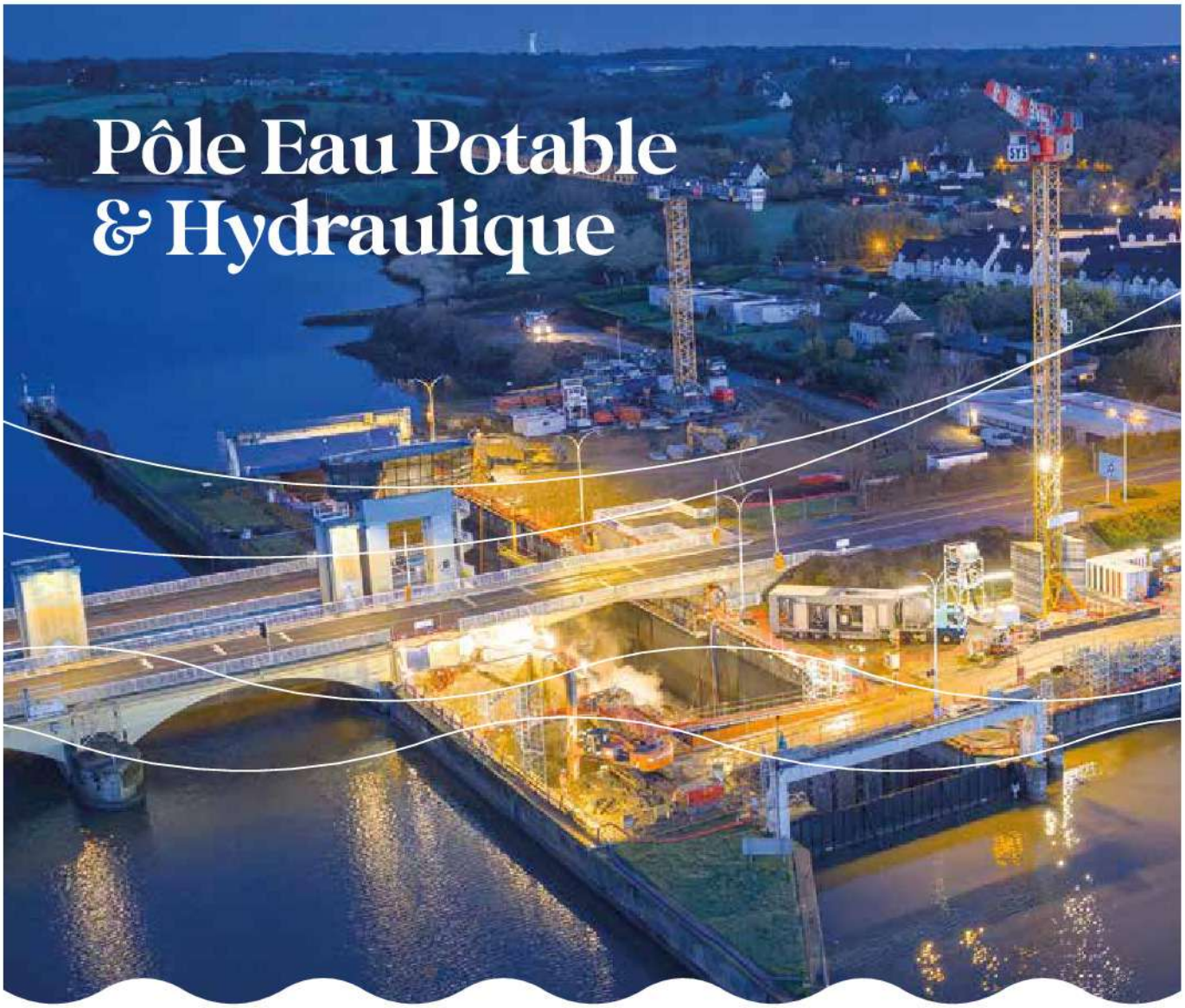
Deux thématiques prioritaires sont concernées :

- Les **aires d'alimentation de captages** en eau potable ;
- Les phénomènes d'**eutrophisation**.

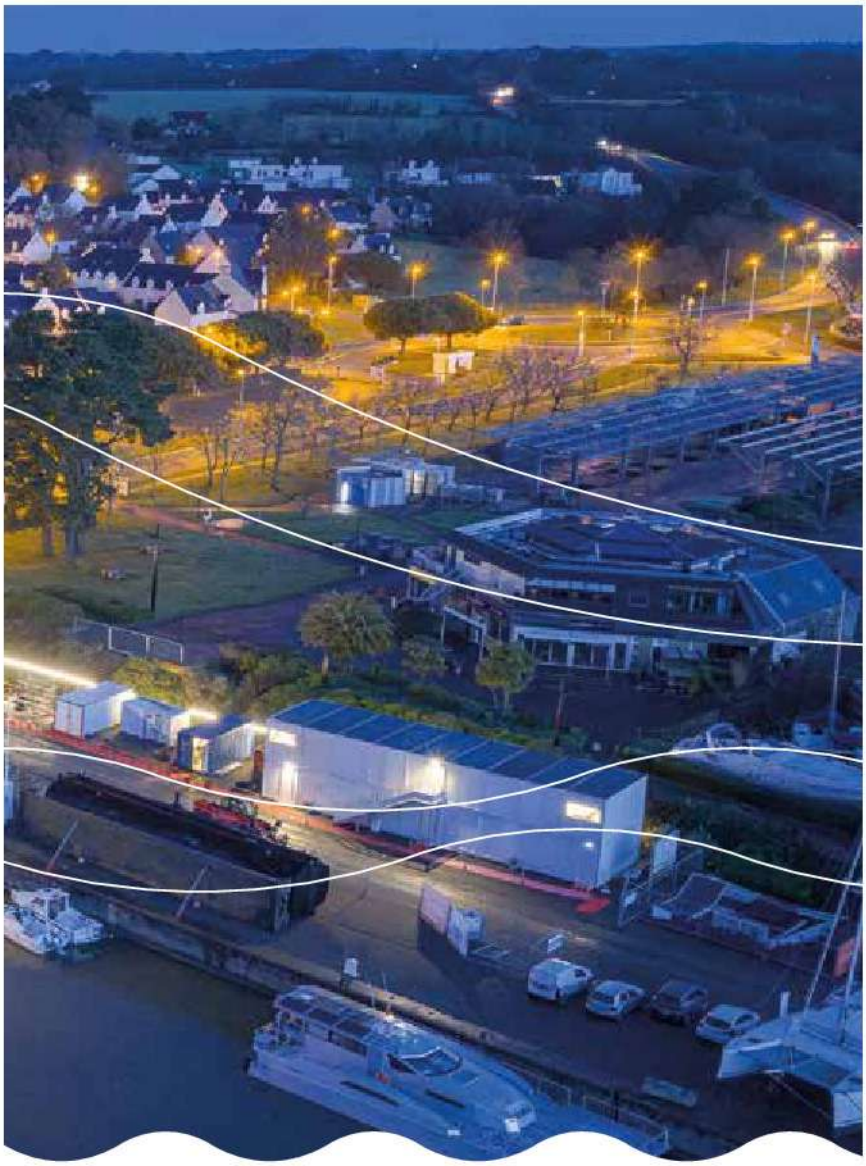
Ces travaux viseront à mieux suivre et comprendre l'évolution de ces enjeux sur le bassin.

Une nouvelle application « Le SAGE sur mon territoire »

2026 verra l'engagement de la **refonte de l'application « Le SAGE sur mon territoire »** afin d'**intégrer les informations issues du SAGE révisé** et d'**assurer une adaptation aux technologies les plus actuelles.**



Pôle Eau Potable & Hydraulique



Prévention des crues & des étiages

« L'année 2025 a été marquée par des épisodes climatiques extrêmes, avec une inondation historique en janvier (111 communes reconnues en état de catastrophe naturelle), suivie d'un printemps sec. Face à l'intensification du changement climatique, les actions portées par Eaux & Vilaine, notamment le PAPI et les études HMUC, visent à adapter le territoire afin de préserver les milieux aquatiques et de sécuriser les usages de l'eau. »

Sébastien CROSSOUARD, Vice-président en charge de la relation avec le syndicat Chère-Don-Isac et de la Prévention des inondations.

MISSIONS **SOCLE**

Actions menées à l'échelle du bassin versant

- Études générales : hydraulique, ruissellement, gestion quantitative, participation à l'élaboration/révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), veille sur le changement climatique ;
- Intégration du risque dans les documents et les opérations d'urbanisme ;
- Adaptation des bâtiments inondables : Alabri ;
- Animation territoriale à l'échelle du bassin versant ;
- Volets inondations et étiages du SAGE Vilaine ;
- Pilotage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du bassin de la Vilaine ;
- Pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine.

MISSIONS **À LA CARTE**

Exercice de la compétence « Prévention des Inondations » pour le compte des intercommunalités l'ayant transférée à Eaux & Vilaine

- Gestion des ouvrages hydrauliques ayant une fonction de protection contre les inondations (digues, barrages) : gestion réglementaire, maintenance, surveillance, travaux ;
- Gestion déléguée d'autres ouvrages hydrauliques classés ;
- Maîtrise d'ouvrage d'actions locales : études et travaux.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

10 000 bâtiments recensés en zone inondable

Coût des inondations
(source Caisse Centrale de Réassurance) :
Janvier 2001 : **14.6 M€**
Février 2014 : **2.7 M€**
Juin 2018 : **8.4 M€**

13 M€
Budget du PAPI Vilaine 2020-2027

21 intercommunalités ont transféré la compétence à Eaux & Vilaine.

Ouvrages gérés par Eaux & Vilaine :
- **4 ouvrages multi-usages** ayant une fonction de prévention des inondations (intégrés dans les missions Socle) : barrage d'Arzal et 3 barrages de la Vilaine Amont
- **2 systèmes d'endiguement** à Saint-Nicolas de Redon et Damgan
- **7 ouvrages de ralentissement des crues** sur la Chère amont et à Blain
- **1 barrage** situé sur le Don à Moisdon-la-Rivière

Faits majeurs 2025

MÉTÉO

Crue historique en janvier 2025

Le mois de janvier a connu de très fortes précipitations (plus de 200 mm) et des crues généralisées, en particulier sur la Vilaine et la Seiche qui ont été placées en vigilance Rouge sur Vigicrues. **111 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle et plusieurs milliers de personnes ont été affectées**. L'ensemble des ouvrages ayant une fonction de protection contre les inondations a été mobilisé afin de limiter les effets de cette crue, dans la limite de leurs capacités.



Saint-Nicolas-de-Redon (44), janvier 2025

OUVRAGES

Limitation des crues par les grands barrages

Eaux & Vilaine a fortement mobilisé les 3 barrages Vilaine amont et le barrage d'Arzal-Camoël à l'aval afin de limiter les inondations de janvier. A l'amont, les 3 barrages « tamponnent » les inondations dans les retenues. A l'aval, le barrage d'Arzal bloque les remontées maritimes à marées hautes et évacue les crues à marées basses.

Amélioration du système d'endiguement de Saint-Nicolas-de-Redon

En janvier 2025, le quartier de la Digue sud à Saint-Nicolas-de-Redon a été protégé mais le quartier de la Digue nord a connu une inondation par surverse par-dessus une route et un parking. Pour pallier cela, Eaux & Vilaine a mené une **étude hydraulique** et défini une **solution de protection complémentaire avec des barrières amovibles** testées positivement le 19 décembre 2025 puis mises en œuvre durant les crues de janvier et février 2026.



Barrières de protection temporaires, Saint-Nicolas-de-Redon (44)

Un tronçon de la digue de Damgan reconstruit et amélioré

La tempête « Céline » du 28 octobre 2023 avait endommagé un tronçon de la digue de la grande plage de Damgan. Après avoir mené des travaux d'urgence dans des délais records et missionné un maître d'œuvre, **Eaux & Vilaine a reconstruit ce tronçon à l'automne 2025, des fondations jusqu'aux finitions avec un parement en pierres.** La digue a été améliorée avec un système de drainage.



Digue de la Grande Plage de Damgan reconstruite

ALABRI

2025, l'année de tous les records

L'opération qui vise l'adaptation des bâtiments aux inondations a été lancée en 2022 par Eaux & Vilaine qui a organisé 22 réunions publiques. Les inondations de janvier 2025 ont entraîné une très forte hausse des inscriptions. **Malgré une augmentation de budget votée par Eaux & Vilaine, toutes les demandes n'ont pas pu être traitées.** Fin 2025, on décompte **600 diagnostics individuels réalisés**, **100 dossiers de travaux en cours ou terminés** et **80 personnes sur liste d'attente**. Le nouveau budget 2026 va permettre de répondre à cette demande.

Perspectives 2026

ÉTUDES

Poursuite des études de ruissellement

Vitré Communauté, la Communauté de Communes de Nozay et Pays de Blain Communauté, affectées par les orages de juin 2018 et partiellement par les orages de juin 2024, ont souhaité réaliser des **études de ruissellement pour agir sur les secteurs les plus exposés.** Les études ont démarré mi-2025 par des visites de terrain avec les élus communaux et vont se poursuivre en 2026 avec la **modélisation des ruissellements** et l'**étude de solutions locales.**

De nouveaux systèmes d'endiguement

Eaux & Vilaine porte 2 projets de création de **systèmes d'endiguement à Redon (sur la presqu'île de Redon) et à Damgan (à l'entrée du bourg)**. Courant 2026, les dossiers seront déposés auprès des services de l'Etat en vue d'obtenir les autorisations réglementaires.



Gradines Quai Jean Bart, Redon (35)

Chère amont - Projet de nouvelles zones de ralentissement des crues

Afin de compléter les 6 ouvrages existants, Eaux & Vilaine porte une **étude de conception de nouvelles zones de ralentissement pour protéger le centre-ville de Châteaubriant** jusqu'au niveau de la crue de juin 2018, qui avait affecté une centaine de bâtiments. En 2026, **les projets définitifs et les dossiers réglementaires seront produits.** Une Déclaration d'Utilité Publique sera nécessaire, la concertation amiable n'ayant pas abouti sur un des nouveaux sites.

Vers un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) n°4

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine et la CLE du SAGE Vilaine ont délibéré pour s'engager dans l'élaboration d'un **nouveau PAPI (le 4ème) qui couvrira la période 2029-2035**. Le PAPI est l'outil de contractualisation des Collectivités avec l'Etat pour mener des actions sur les inondations et solliciter les subventions associées. L'année 2026 sera consacrée au **diagnostic du territoire** et à la **mobilisation des élus des EPCI et des communes les plus exposées**. La stratégie et le plan d'actions seront élaborés en 2027, avant les étapes de validation en 2028. Les PAPI sont désormais soumis à une évaluation environnementale et à la participation formelle du public.

Gestion des grands ouvrages

« Démarrage des travaux de l'écluse anti-salinité, crue historique en janvier avec des débits record au barrage d'Arzal, sécheresse inédite en novembre avec des niveaux exceptionnellement bas sur les barrages de Vilaine amont : 2025 aura été l'année des grands projets et des extrêmes. Avec les effets du dérèglement climatique, ce grand écart se répètera de plus en plus souvent. Le signal d'alerte doit être entendu : la gestion de nos grands ouvrages sera un enjeu crucial du futur mandat. »

Bernard LE GUEN, Vice-Président en charge de l'eau potable et des grands ouvrages.

Barrage estuarien d'Arzal, l'interface entre eau douce et eau salée

MISSIONS

- **Exploitation et maintenance** du barrage d'Arzal et des ouvrages annexes (vannages de l'Isac et du Trévelo), du pont mobile de Cran à Saint-Dolay.
- **Prévention des inondations, production d'eau potable, navigation, gestion environnementale des marais de Vilaine, continuité piscicole.**
- **Lutte contre l'envasement**
 Réalisation en régie de travaux de dragage ponctuels dans l'estuaire de la Vilaine (ports de Tréhiguier et de Camoël, chenaux d'accès au chantier de Tréhudal et à l'écluse d'Arzal) ; exploitation et maintenance du Rochevilaine, navire rotodévaseur.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

12 694 **passages** à l'écluse d'Arzal

427 **passages** au pont de Cran

+ de **900** **heures de dragage** avec le rotodévaseur.



Rénovation des gabions aval, barrage d'Arzal (56)

Faits majeurs 2025

BARRAGE D'ARZAL

Des débits records au mois de janvier

Janvier 2025 a été marqué par une **crue d'ampleur exceptionnelle** qui a engendré des **débits très importants sur la Vilaine aval**. A la station du pont de Cran à Saint-Dolay, le débit moyen journalier a atteint **1 258 m³/s** le 30 janvier, soit la plus forte valeur mesurée depuis sa mise en service en 2002. Les 5 vannes du barrage sont restées ouvertes 24h/24 entre le 29 janvier et le 5 février : les débits évacués étaient tels que la force hydraulique de la Vilaine était suffisante pour empêcher la marée de franchir le barrage et de remonter le fleuve.

Dépôt de l'étude de danger

Le barrage d'Arzal, classé en **catégorie B**, doit faire l'objet d'une **étude de danger tous les 15 ans**. La précédente étude datant de 2009, une mise à jour a été lancée en 2024. **Le dossier a été transmis à la DREAL pour instruction le 30 juillet 2025**.

Fin du chantier des gabions aval

Les gabions sont les cylindres métalliques qui assurent la continuité entre le barrage et la digue de fermeture en remblai. Les travaux ont consisté à **créer une nouvelle enceinte métallique** venue ceinturer la structure existante, très fortement corrodée. Après **10 mois de travaux**, le chantier a été réceptionné le 18 avril 2025.



Batardage de l'écluse, Arzal (56)

Nouveau marché de surveillance pluriannuelle

Le marché de surveillance pluriannuelle du barrage arrivait à échéance le 31 décembre 2025. Il a été renouvelé pour une durée de **4 ans**. La prestation a été confiée au cabinet **Safege**, qui aura notamment en charge **la réalisation des visites de surveillance trimestrielles et de la visite technique approfondie, le suivi d'auscultation, la mise à jour des documents réglementaires** (document d'organisation, rapport de surveillance) et **l'actualisation des études de stabilité.**

Travaux de rénovation des batardeaux

Les batardeaux sont des éléments de sécurité du barrage qui permettent de **mettre à sec les vannes ou l'écluse lors de travaux de rénovation**. Ils ont fait eux-mêmes l'objet d'une importante opération de réhabilitation en 2025, pour un montant de **2,4 M€ HT** : désamiantage, sablage, remise en peinture, reprises de soudures, renforcement et sécurisation des accès. Les travaux ont été réceptionnés au mois de juillet.

ÉCLUSE D'ARZAL

La sécheresse après les crues

Une longue période de déficit pluviométrique a succédé à l'épisode de crue du mois de janvier. Pour protéger la ressource potabilisable, **des restrictions d'éclusage ont dû être opérées à partir du mois de juillet**. Elles se sont poursuivies jusqu'au mois de novembre.

A partir du 4 novembre, l'écluse a été fermée, batardée et mise à sec dans le cadre des travaux de réalisation du sas anti-salinité.



Batardeaux rénovés



Lancement officiel des travaux de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Écluse anti-salinité : début des travaux

Le marché a été attribué au groupement d'entreprises Eiffage Génie Civil/Eiffage Metal/Eiffage Energie Systèmes, pour un **montant de 12,7 M€ HT.** Il a été notifié au mois de juin et les travaux ont démarré le 20 octobre pour une durée de 21 mois.

Les 2 principaux ouvrages créés sont une **station de pompage** qui permettra de soutirer par le fond les eaux salées de l'écluse pour les renvoyer en estuaire, et une **vanne secteur** qui permettra de substituer les eaux salées par de l'eau douce de la Vilaine en partie supérieure.

Les travaux nécessitent de fermer l'écluse pendant deux hivers consécutifs : la 1ère période de fermeture a été programmée de novembre 2025 à avril 2026.

EN VIDÉO

Perspectives 2026

BARRAGE D'ARZAL

Travaux de réhausse de la digue

L'arrêté préfectoral impose que la crête de la digue reste au-dessus de la cote **4,65 ngF**. En raison de tassements réguliers d'environ 1 cm par an, **cette limite a été atteinte en 2025.** Des travaux de rehaussement sont donc prévus en septembre 2026.

ÉCLUSE D'ARZAL

Les travaux de l'écluse anti-salinité vont se poursuivre

Après la remise en eau de l'écluse au printemps, une **deuxième séquence de fermeture** démarrera **à l'automne 2026**, jusqu'au printemps 2027.



Travaux de construction de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Barrages de la Haute Vilaine, la Valière et la Cantache, des réservoirs régulateurs des besoins en eau sur le bassin

MISSIONS

• **Exploitation et maintenance** des barrages de la Haute Vilaine, la Valière et la Cantache formant un aménagement hydraulique cohérent.

• **Prévention des inondations, production d'eau potable, soutien d'étiage et activités récréatives.**

• **Gestion différenciée des abords**
Plus de 200 ha de foncier cumulé sur les trois barrages. Préservation de la biodiversité (fauches et broyages tardifs, entre juillet et septembre).

• **Animation/concertation**
Comités annuels de gestion hydraulique et des usagers, concertation avec les partenaires institutionnels.



Barrage de la Valière

Faits majeurs 2025

HYDROLOGIE

2025, l'année des extrêmes

Malgré un cumul exceptionnel en janvier (210 mm), **la pluviométrie 2025 est restée globalement inférieure à la moyenne.** L'écrêtement des crues de janvier a souligné le rôle essentiel des ouvrages sur le bassin versant de la Vilaine amont. L'insuffisance de pluviométrie printanière et l'arrivée tardive des précipitations automnales ont engendré **un étiage long illustré par des niveaux particulièrement bas sur les plans d'eau en novembre.**

BARRAGES

Fin du chantier pluriannuel de maintenance des organes hydrauliques

La vanne de vidange du barrage de la Valière a été retirée pendant l'été pour des travaux de maintenance : **remplacement des joints et remise en peinture.**

Compléments aux études de danger

Des **visites subaquatiques** ont été réalisées sur le barrage de la Cantache (parement amont) et de la Haute Vilaine (bathymétrie, envasement au droit de la prise d'eau et tour de prise). Une campagne de **sondages géotechniques** a également été réalisée sur ces deux ouvrages ainsi que sur la digue secondaire de Rabaud, en vue de l'actualisation des études de stabilité. Enfin, les études hydrauliques ont confirmé le bon dimensionnement des déversoirs de sécurité face aux crues de sûreté, conformément aux exigences applicables aux barrages de classe B (crue de période de retour de 3 000 ans).



Barrage de la Cantache

PLANS D'EAU - ABORDS

Un entretien constant

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur les **espaces naturels, prairies, boisements** (gestion différenciée) mais également sur les **abords des trois plans d'eau** afin d'en faciliter l'exploitation et l'accessibilité au public.

Des activités récréatives plébiscitées

En 2025, **10 manifestations** ponctuelles sportives ou de loisirs ont été organisées (activités nautiques, randonnées, trails, concours de pêche...).

Perspectives 2026

BARRAGES

Travaux de réparation de la conduite d'eau brute au barrage de la Valière

La **conduite d'eau brute de la Valière** permet d'alimenter les **usines de production d'eau potable de la Billerie** et de **la Grange à Vitré**, gérées par Eau des Portes de Bretagne. Une fuite a été identifiée dans la traversée de la partie en remblai du barrage. **Le barrage étant de classe B, le recours à un maître d'œuvre agréé est obligatoire.** La mission a été confiée à Safege. Elle démarrera au premier trimestre, pour des travaux envisagés à l'automne 2026.

Poursuite des études complémentaires aux études de danger

A la suite des études hydrauliques et des campagnes d'investigations in situ (inspections subaquatiques et sondages géotechniques), **les études de stabilité des ouvrages de la Cantache et de la Haute Vilaine seront actualisées.** Les conclusions sont attendues pour la fin de l'année.

PLANS D'EAU - ABORDS

En 2026, sont prévus la **réhabilitation** de chemins, parkings et le remplacement de barrières forestières vétustes sur les 3 plans d'eau, ainsi que la **sécurisation** d'un chemin sur le pourtour du barrage de la Valière.

Sécurisation de l'eau potable

« Un important programme de travaux vient de s'achever (rénovation et sécurisation de l'usine, Aqueduc Vilaine Atlantique), mais il faut déjà se projeter sur la suite : augmentation de nos capacités de stockage, gestion patrimoniale de nos feeders, nouvelles molécules à traiter…Le schéma directeur que nous allons engager en 2026 permettra de programmer ces nouveaux investissements, pour qu'Eaux & Vilaine continue à assurer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, au carrefour de 2 régions et 3 départements. »

Bernard LE GUEN, Vice-Président Eau potable et Grands ouvrages.

MISSIONS

- **Maîtrise d'ouvrage de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel et de l'infrastructure de transport associée** :
220 km de canalisations, 2 châteaux d'eau, 2 stations de surpression.
- **Suivi du contrat de Délégation de Service Public** pour l'exploitation et la maintenance du patrimoine (contrat d'une durée de 8 ans à compter du 1er janvier 2024).
- **Pilotage des études et travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine** : schéma prospectif, restructuration et mise en sécurité de l'usine, interconnexions de sécurisation…

CHIFFRES **CLÉS** 2025

90 000 m³/jour
Capacité de production

21,42 Mm³
Volume distribué

22,96 Mm³
Volume prélevé en Vilaine

0,64 € HT/m³
Prix moyen

13,72 M€ HT
Recettes d'exploitation



Saturateurs à chaux, usine d'eau potable de Vilaine Atlantique

Faits majeurs 2025

PRODUCTION

Une année de forte production malgré un été humide

Avec 21,4 millions de m³ livrés, **2025 est encore une année de forte production** pour notre usine (18,5 Mm³/an ont été produits sur la période 2009-2023). Cette situation s'explique comme en 2024, par une forte mobilisation de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (1,6 millions de m³ ont été livrés à l'usine de Villejean) mais également par la période de déficit pluviométrique qui a suivi la crue du mois de janvier, ayant entraîné une sollicitation importante de notre ressource par la plupart de nos partenaires.

QUALITÉ DE L'EAU

Une eau qui respecte les critères destinés à la consommation humaine

En 2025, le taux de conformité par rapport aux limites des qualité des eaux destinées à la consommation humaine sur notre périmètre (usine et réseau de transport) était de **100% pour la microbiologie et la physico-chimie** selon le contrôle sanitaire officiel réalisé par l'Agence Régionale de Santé.

USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE

Remplacement du saturateur à chaux

Le saturateur est un ouvrage qui permet de diluer la chaux pour l'injecter aux différentes étapes de la filière de traitement afin de réguler le pH. **Cet ouvrage, vieillissant, fuyard et présentant des défauts structurels, sera démoli et remplacé par un ouvrage neuf.** La consultation travaux a été organisée fin 2025 : le marché a été attribué à la société Hydrea en groupement avec Eiffage, pour un montant de **1,625 M€ HT**. Les travaux commenceront à l'automne 2026.



Usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, Férel (56)

Remplacement du sable par un nouveau média filtrant sur une des trois files de traitement

Les filtres à sable sont une des étapes finales de la filière de traitement de l'usine : l'eau traverse un lit filtrant d'environ 80 cm d'épaisseur qui permet d'éliminer les impuretés et d'améliorer la qualité physique, chimique et bactériologique de l'eau. Pour que le lit de sable garde son efficacité, des lavages fréquents sont nécessaires, qui entraînent des pertes en eau. A l'automne 2025, un **nouveau média filtrant** a été mis en place sur une des tranches : ses caractéristiques permettent de **réduire la fréquence des lavages et donc les pertes en eau, sans dégrader la qualité du process.** L'année 2026 permettra de **comparer ce nouveau média au sable resté en place** sur les deux autres tranches et de **quantifier les gains sur les rendements hydrauliques**.

Une production d'énergie photovoltaïques sur site

Après les premières études de faisabilité en 2024, une mission de maîtrise d'œuvre a été engagée en 2025 pour concrétiser la mise en place d'une production d'énergie photovoltaïque à l'usine. Les études d'avant-projet ont permis de confirmer la **pertinence du projet** et de valider **une première phase de déploiement sur le terre-plein du bâtiment administratif** (2 200 m2 de surface au sol) **et sur la bâche de Campbon** (600 m2 de surface en toiture), pour une production annuelle prévisionnelle de 268 MWh, **soit 2,5 % des besoins de l'usine, et un taux d'autoconsommation de 100%.**

Perspectives 2026

USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE

Déploiement d'une production d'énergie photovoltaïques

L'Avant-Projet Détaillé sera validé en début d'année, pour une consultation travaux à organiser au 2ème semestre. **Le marché devrait être attribué à l'automne 2026 pour une mise en service prévue début 2027.** Une deuxième phase de déploiement sur le site de l'usine est d'ores et déjà envisagée à partir de 2028.

Démarrage des travaux du nouveau saturateur à chaux

La marché sera notifié au 2ème trimestre, pour un **démarrage des travaux à l'automne** (en période de moindre production de l'usine) et une mise en service du nouvel ouvrage en mars 2027.

SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE

Démarrage de la mission

La consultation pour notre futur schéma directeur Eau Potable n'a été engagée qu'en fin d'année. Le démarrage de la mission est prévu en juin 2026 pour une durée prévisionnelle de 18 mois. L'objectif sera de disposer pour le début de l'année 2028 d'un **document programmatique des investissements à l'échéance 2037**, intégrant les impacts prévisibles du changement climatique.

CYBERSÉCURITÉ

Homologation ANSSI des systèmes informatiques

L'usine de Vilaine Atlantique étant classée point d'importance vitale, **d'importantes mesures de protection vis-à-vis de la cybersécurité doivent être mises en place** par notre opérateur Suez Eau France. La démarche a été engagée dès le démarrage du contrat et se finalisera en 2026 avec l'**homologation par l'ANSSI** (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes Informatiques) de nos systèmes informatiques industriel (process de l'usine) **et sûreté** (vidéoprotection et contrôle d'accès).



Contrôle Qualité Usine d'eau potable de Vilaine Atlantique

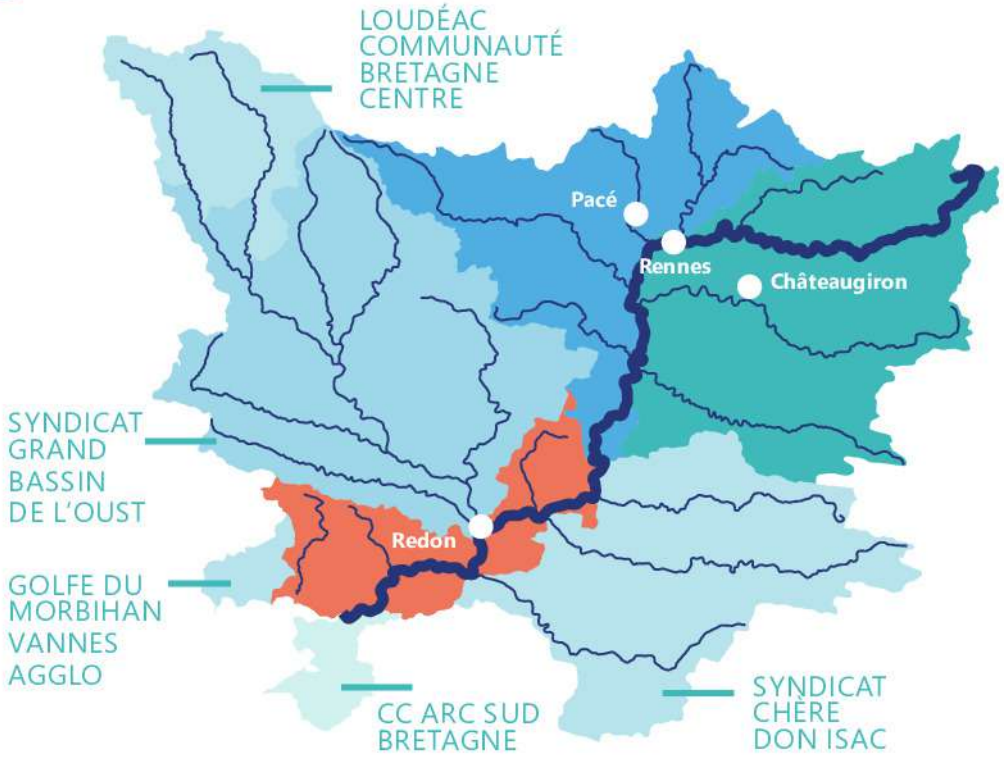


Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité



Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) & compétences associées

Depuis la loi NOTRe, **la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) est devenue une compétence obligatoire des EPCI**. **Certaines collectivités ont choisi de transférer cette compétence et les volets associés** (ruissellement, bocage, pollutions diffuses), **à Eaux & Vilaine** organisé en 3 unités de gestion : l'Unité de Gestion Vilaine Aval, l'Unité de Gestion Vilaine Est et l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. D'autres ont désigné des opérateurs comme les syndicats de bassins versants Chère-Don Isac ou Grand Bassin de l'Oust, ou ont choisi de garder la compétence en régie ou de la déléguer.





Ruisseau du Borgnet, Saint-Méen-Le-Grand (35)

UNITÉ DE GESTION **VILAINE AVAL** (UGVA)

Présentation

- Gouvernance : un Bureau et un Comité territorial de **17 élus**.
- Ressources Humaines : une équipe de **11 agents**.
- Localisation : **Redon** (35)

Territoire

- Surface du territoire : **900 km²**
- EPCI ayant transféré ses compétences : Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté et REDON Agglomération.
- Cours d'eau : **1 500 km**

UNITÉ DE GESTION **VILAINE EST** (UGVE)

Présentation

- Gouvernance : un Bureau et un Comité territorial de **35 élus**.
- Ressources Humaines : une équipe de **28 agents**.
- Localisation : **Châteaugiron** (35)

Territoire

- Surface du territoire : **2 442 km²**
- EPCI ayant transféré ses compétences : Bretagne Porte de Loire Communauté, Communauté de communes Châteaubriant-Derval, Liffré Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Rennes Métropole, Roche aux Fées Communauté et Vitré Communauté.
- Cours d'eau : **3 358 km**

UNITÉ DE GESTION **VILAINE OUEST** (UGVO)

Présentation

- Gouvernance : un Bureau et un Comité territorial de **34 élus**.
- Ressources Humaines : une équipe de **22 agents**.
- Localisation : **Pacé** (35)

Territoire

- Surface du territoire : **1 785 km²**
- EPCI ayant transféré ses compétences : Brocéliande Communauté, Communauté de communes Bretagne Romantique, Communauté de communes Saint Méen-Montauban, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, Liffré Cormier Communauté, Montfort Communauté, Rennes Métropole et Vallons de Haute Bretagne Communauté.
- Cours d'eau : **2 526 km**

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Une nouvelle dynamique territoriale autour des Accords de Territoire

Sur chacune des Unités de Gestion, un nouvel Accord de Territoire a été élaboré au cours du 2nd semestre 2025. Il intègre les évolutions du 12ème programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, avec une stratégie d'intervention renouvelée, l'introduction de nouvelles actions telles que l'aménagement de bassin versant, ainsi que des modalités de financement modifiées, notamment en matière de pollutions diffuses.

Bilan des contrats et définition des orientations 2026–2031

L'année 2025 a été consacrée à la réalisation du bilan et de l'évaluation des contrats territoriaux précédents, ainsi qu'à la définition de la stratégie 2026-2031 et des feuilles de route des Accords de Territoire 2026-2028. En parallèle, les nouvelles annexes financières des protocoles de transfert des compétences GEMA et associées des EPCI vers Eaux & Vilaine ont été élaborées en vue d'une signature début 2026.

Les échanges politiques menés dans ce cadre ont réaffirmé la volonté de maintenir un niveau d'ambition élevé pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Stratégies transversales et structuration des actions opérationnelles

À l'échelle des trois Unités de Gestion, plusieurs stratégies transversales ont été définies : répartition des actions relatives aux pollutions diffuses entre les producteurs d'eau potable et les Unités de Gestion GEMA, stratégie GEMA–Gestion Intégrée des Eaux Pluviales sur les têtes de bassins versants urbanisées, ainsi que stratégie foncière au service de la GEMA.

Un nouveau marché commun de restauration des milieux aquatiques, couvrant trois saisons de travaux, a été construit conjointement en 2025 et attribué en 2026, tout comme les marchés relatifs au suivi de la qualité de l'eau, aux pêches et aux suivis de travaux. Une démarche similaire a été engagée sur les travaux bocagers. Une rencontre avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a par ailleurs permis d'améliorer la cohérence des interventions sur les installations agricoles classées.

Communication et valorisation des actions

Des actions de communication ont été développées, avec la réalisation de 4 roll-up dédiés aux milieux aquatiques, aux pollutions diffuses, au maillage bocager et aux actions transversales, mis à disposition des collectivités.



Roll-up thématiques

Unité de Gestion Vilaine Aval | UGVA

2025 a marqué la fin du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 et l'ouverture d'une nouvelle phase de réflexion collective. Dans un contexte d'évolution des financements du 12e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, cette année a été l'occasion d'échanges constructifs avec les élus des EPCI afin de définir ensemble les ambitions stratégiques et financières pour les 3 prochaines années.

Malgré un contexte financier contraint, une volonté commune s'est dégagée : poursuivre et renforcer les actions en faveur de la qualité et de la quantité de la ressource en eau.

Bertrand ROBERDEL, Vice-Président Eaux & Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Bilan des Contrats Territoriaux de bassin versant 2020-2022 et 2023-2025

Le bilan provisoire des contrats territoriaux de bassin versant 2020-2022 et 2023-2025 fait apparaître un **taux d'exécution de l'ordre de 60%.**

Ces actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'UGVA, comprenant les actions bocage, représentent à 6,6 M€.

CHIFFRES **CLÉS** (2020-2025)

Milieux aquatiques :
- 12 projets globaux réalisés
- 12 km de cours d'eau restaurés

Bocage
- 116 km de haies plantées, dont 48 km sur talus

Pollutions diffuses
- 197 actions collectives,
- 268 actions d'accompagnement individuel
- 16 lettres réseau pâturage

Actions transversales :
- 16 stations de qualité de l'eau suivies
- 43 supports de communication créés
- 46 classes sensibilisées

STRATÉGIE

Un nouvel accord de territoire pour structurer les actions 2026-2028

Porté par l'UGVA, l'Accord de Territoire 2026-2028 prévoit **une enveloppe prévisionnelle de 6,23 M€ TTC sur 3 ans** (travaux bocagers en Pays de la Loire inclus) avec près de 100 % des actions menées sous maîtrise d'ouvrage de l'UGVA. **75 % du montant sera consacré à la restauration des milieux aquatiques.**

En parallèle, les travaux bocagers se poursuivront via le programme Breizh Bocage, avec 0,82 M€ pour 2026-2028.

Les actions liées aux **pollutions diffuses agricoles** ne sont en revanche plus financées sur le territoire, nécessitant la construction d'un programme complémentaire avec Eau du Morbihan.

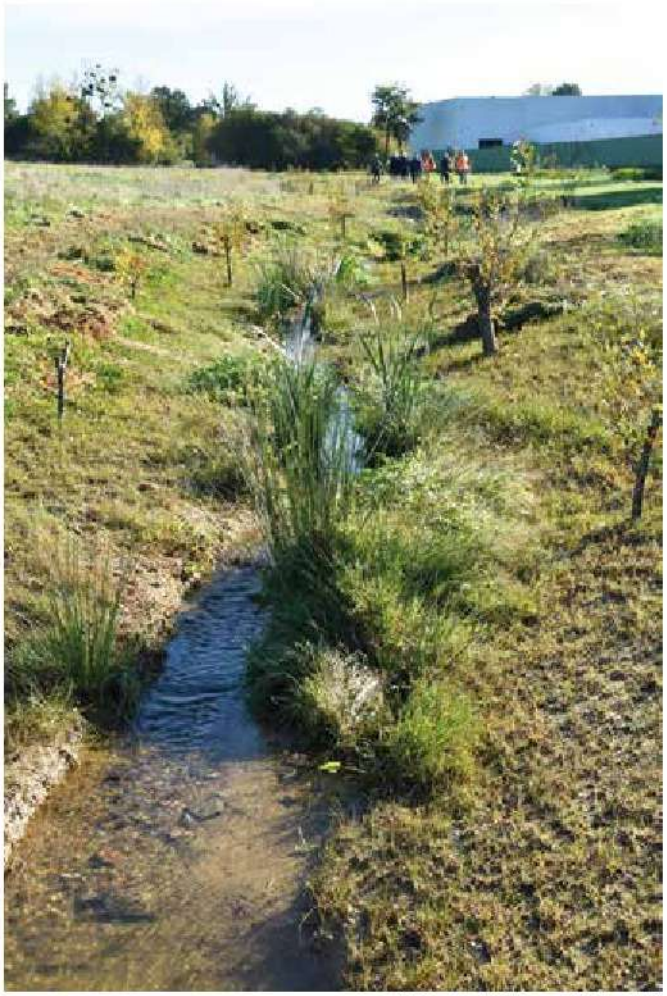
MILIEUX AQUATIQUES

Des réalisations majeures en 2025

En 2025, **3 projets ambitieux de restauration des milieux aquatiques ont été réalisés pour un montant provisoire de 590 000 € TTC**. Deux autres projets, engagés en 2024, ont été finalisés. Parmi eux :

- **À Pipriac (35)** : remise du ruisseau du **Pélican** dans son lit d'origine sur 1 700 m. et lancement des aménagements paysagers sur le ruisseau du **Fougeray** ;
- **À Questembert (56)** : restauration du cours principal du **Logo** à Monsonglais et reméandrage du ruisseau de **Kermadec** sur 500 m.

L'opération menée sur le **Tohon**, au lieu-dit Célac à Questembert, s'est poursuivie en 2025 avec un budget de 44 600 € TTC. Les travaux, comprenant la suppression de l'ouvrage de retenue et des aménagements sur le cours d'eau principal, ont permis de restaurer 350 m. de méandres et une zone humide de 2 hectares. Deux réunions publiques et un atelier participatif ont associé les habitants au choix des futurs aménagements paysagers.



Ruisseau du Fougeray, Pipriac (35)



Plantation de haies bocagères, La Chapelle-de-Brain (35)

BOCAGE

Des haies restaurées pour des territoires plus résilients

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des programmes Breizh Bocage et Pays de la Loire Bocage sur l'ensemble du territoire de l'UGVA. Au cours de l'hiver 2025-2026, **près de 29 km de linéaires bocagers** ont été réalisés, dont 1 km par semis et 10,6 km sur talus ou billon, pour un montant total d'environ 320 000 €.

Dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), **deux plans de gestion bocagère** ont également été élaborés. Par ailleurs, des **travaux de remplacement des plants** ont été menés durant l'hiver 2025-2026 sur plusieurs linéaires affectés par les sécheresses, représentant un montant de 10 000 €.

ÉTUDES

Des études transversales au service de la restauration et de la qualité des eaux

L'**étude de continuité écologique sur 3 moulins du Saint-Éloi** se poursuit avec la définition de scénarios d'aménagement.

À l'aval de l'**Étiers de Billiers**, **une étude de vulnérabilité conchylicole** a permis d'identifier les principaux risques et de définir un plan d'actions opérationnel (surveillance, alertes, diagnostics), finalisé début 2026.

Enfin, un **projet partenarial** mené avec le SMP OUEST 35 sur les captages de Port de Roche, à Langon (35), a permis d'engager une protection durable de la ressource en eau, avec notamment la reconversion de 30 ha en prairies pour au moins 5 ans.



Ferme ouverte, Avessac (44)

ACTIONS AGRICOLES

Des exploitations accompagnées vers des pratiques plus durables

En 2025, **50 évènements agricoles** ont été organisés pour accompagner les exploitations vers des pratiques plus durables : expérimentations au champ, fermes ouvertes, groupes de travail ou animations sur l'échange parcellaire. Plusieurs **projets multi-partenariaux** ont également été menés, comme la journée de lancement du dispositif d'accompagnement au **désherbage mécanique** à Allaire (56) ou la publication de la **lettre mensuelle** *Réseau Pâturage*.

Parallèlement, **84 exploitations agricoles** ont bénéficié d'un accompagnement individuel afin de faire évoluer leurs pratiques. Parmi elles, **42 engagements en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** ont été validés par les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Bretagne et Pays de la Loire.

COMMUNICATION / ANIMATION

Sensibiliser, informer autour des enjeux l'eau et des milieux naturels

En 2025, Eaux & Vilaine et ses partenaires ont sensibilisé **152 élèves de primaire** sur 8 communes à travers des ateliers interactifs animés par **Water Family** et le **CPIE Val de Vilaine**, qui ont reçu des retours très positifs pour leur approche ludique et concrète.

La **communication grand public** a été renforcée avec de nouveaux panneaux pédagogiques, des roll-up et la diffusion des lettres *Inf'Eaux* et *Réseau Pâturage*. La presse locale a également largement relayé ces actions.

Le terrain a également été valorisé : **visites de sites restaurés** comme le ruisseau du Pélican à Pipriac (35), accueil d'étudiants et professionnels, et organisation de la **Journée Mondiale des Zones Humides** en lien avec l'Unité Biodiversité, proposant expositions et sorties d'observation ayant réuni 65 participants.

Enfin, **des réunions techniques et partenariales** ont permis d'échanger avec les EPCI, notamment Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne ; et REDON Agglomération dans le cadre de la révision de son SCOT.



Ruisseau du Fougeray, Pipriac (35)

Unité de Gestion Vilaine Est | UGVE

« Eaux & Vilaine porte une ambition forte : préserver durablement la ressource en eau. Face à l'intensification du changement climatique, les élus réaffirment la nécessité d'amplifier les actions de restauration des cours d'eau, des zones humides et du bocage, ainsi que les aménagements favorisant l'infiltration des eaux pluviales et la réduction des pollutions diffuses. Menées avec l'ensemble des partenaires du territoire, ces actions constituent des leviers essentiels pour renforcer la résilience du bassin de la Vilaine et préserver les usages de l'eau pour les générations futures. »

Pascal Hervé, Vice-Président d'Eaux & Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Bilan du Contrat Territorial de bassin versant 2022-2024

Le bilan financier du Contrat Territorial s'élève à 13 M€ (incluant les actions bocagères pour 1,6 M€), soit un taux de réalisation de 60 % par rapport aux prévisions. En 2025, un avenant au contrat a permis de mobiliser les reliquats disponibles, pour un montant provisoire de 5,3 M€. Le montant total des réalisations du contrat est ainsi porté à 16,8 M€, soit un taux d'exécution global de 88 %.

CHIFFRES **CLÉS** (2022-2024)

Milieux aquatiques :
- 51 projets globaux réalisés
- 17 km de cours d'eau restaurés
- 51 ha de zones humides restaurées

Bocage
- 159 km de haies plantées dont 66 km sur talus

Pollutions diffuses
- 76 actions collectives avec + 1000 participants
- 378 diagnostics MAEC
- 148 autres diagnostics
- 204 suivis dont 153 de désherbage mécanique

Actions transversales :
- 37 stations de qualité de l'eau suivies
- 24 points de suivis morphologiques
- 14 points de suivis biologiques
- 82 classes sensibilisées

STRATÉGIE

Un nouvel accord de territoire pour structurer les actions 2026-2028

Élaboré par l'UGVE au 2nd semestre 2025, l'Accord de Territoire 2026-2028 prévoit un programme d'actions de **17,3 M€ TTC sur 3 ans** (hors Breizh Bocage).

La majorité des financements (86,4 %) concerne des actions portées par l'UGVE, dont près de **70 % dédiés à la restauration des milieux aquatiques.** Le reste du programme mobilise **plusieurs partenaires** du territoire, notamment les structures agricoles, Eau des Portes de Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine. En tant que co-porteur de l'Accord, Eau des Portes de Bretagne jouera un rôle important dans les démarches liées aux captages prioritaires.

À cet accord s'ajoute le **programme Breizh Bocage** porté par l'UGVE représentant **2.04 M€ TTC** de dépenses prévisionnelles pour la période 2026-2028. Des actions de ce programme sont également déployées par Roche aux Fées Communauté et Bretagne Porte de Loire Communauté qui ont gardé cette compétence.

MILIEUX AQUATIQUES

Des cours d'eau restaurés et des milieux aquatiques renaturés

En 2025, **30 projets liés aux milieux aquatiques** ont été réalisés ou engagés pour un montant total de 2,44 M€. Ils ont permis la **restauration de 12 km de cours d'eau**, la **suppression de 10 000 m² de plans d'eau**, la réduction de 2 197 m² de plan d'eau et la **restauration d'environ 90 000 m² de zones humides**. En amont, 102 km de cours d'eau ont été diagnostiqués sur le territoire.

Parmi les opérations réalisées, plusieurs chantiers structurants ont été menés, notamment la restauration de la **Ville Étable** à Bourgon (500 ml), de la **Grimaudais** en forêt de Liffré (836 ml), du ruisseau des **Hayettes** à Chantepie (600 ml) ou encore d'un affluent de la **Planche-aux-Merles** à Domalain-Moutiers (900 ml), ainsi que la suppression d'un plan d'eau sur un affluent de la **Brutz** à Fercé. Ces interventions ont permis de renaturer les cours d'eau, de restaurer leurs fonctionnalités hydromorphologiques et de renforcer la continuité écologique.



Ruisseau de la Planche-aux-Merles, Domalain-Moutiers (35)



Plantation de haies bocagères

ACTIONS AGRICOLES

Actions avec les maîtres d'ouvrages associés

En 2025, **520 k€** ont été mobilisés pour les actions menées avec les Maitrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA). Cela a permis la réalisation de **107 diagnostics et 37 suivis individuels**, ainsi que près de **80 actions collectives** : sensibilisation, expérimentations, rendez-vous techniques, échanges parcellaires, fermes ouvertes, formations et accompagnement vers des systèmes agricoles durables et biologiques.

Actions en régie et prestations

En 2025, les actions en régie ont combiné **diagnostics, suivis et animation territoriale** autour des pratiques agricoles durables. **64 diagnostics MAEC** ont été réalisés (53 diagnostics système en maîtrise d'ouvrage associée et 11 diagnostics biodiversité en régie), complétés par le suivi des PAEC en Bretagne et Pays de la Loire et l'accompagnement du **Paiement pour Services Environnementaux (PSE) de la Seiche**, ayant mobilisé 83 532 € pour les exploitants engagés.

En parallèle, plusieurs **actions collectives** ont été menées : formations, expérimentations sur les couverts végétaux, ciné-débat et accompagnement à la transmission des exploitations.

Enfin, **16 diagnostics et suivis individuels hors MAEC, 31 pré-diagnostics et 32 entretiens** ont été réalisés pour accompagner les exploitants dans leurs transitions.

Foncier et installation-transmission : agir sur le long terme

Eaux & Vilaine mobilise les leviers fonciers et d'installation-transmission pour accompagner la restauration des milieux aquatiques, la transition agroécologique et le renouvellement des générations agricoles. En lien avec les Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées, des expérimentations sont menées sur plusieurs territoires, tels que le Valière, le Semnon amont, le captage de la Cité à Theil-de-Bretagne et le Tellé, en partenariat avec les acteurs locaux de l'eau et les EPCI. Parallèlement, des actions foncières structurantes sont mises en œuvre telles que le **lancement d'un Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE)** sur le Semnon amont en collaboration avec les Départements d'Ille-et-Vilaine, de Maine et Loire et de Mayenne, le déploiement des Obligations Réelles Environnementales (ORE) sur le Tellé, ainsi que le renforcement des coopérations avec les producteurs d'eau potable.

Captages : protection de la ressource

Trois captages prioritaires sont identifiés sur l'Unité de Gestion Vilaine Est : **La Valière** et **Pont-Billon** (pesticides) et **Princé** (nitrates), couvrant 160 km² et 416 exploitations agricoles. Leur animation est assurée par Eau des Portes de Bretagne, en lien avec Eaux & Vilaine, notamment sur les actions GEMA et la restauration du bocage.

D'autres démarches de protection se poursuivent :

- Un partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil pour les actions sur les **captages de la Cité.**
- Un partenariat avec la communauté de communes de l'Ernée sur les **captages de l'Epine, de Fetissaie et des Buttes** en cours de développement.

ÉTUDES

Études et actions engagées sur le territoire

Plusieurs études globales ont été engagées et/ou poursuivies sur le territoire, parmi lesquelles :

• L'étude préalable à la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du territoire amont de la Seiche ;
• La création d'une notice de gestion différenciée des espaces publics restaurés ;
• L'étude et valorisation des données archivées des travaux hydroagricoles du bassin versant du Changeon ;
• La restauration de la ripisylve des cours d'eau reméandrés, etc.

BOCAGE

2025-2026 : une dynamique soutenue de plantations de haies

Pour la campagne 2025-2026, 82 personnes ont été contactées dont 76 rencontrées. Ces démarches ont conduit à l'élaboration de 63 projets, parmi lesquels 60 ont pu être concrétisés.

Au total, **62 km de haies ont été plantés**, dont **12 km sur talus**, pour un montant global d'environ 640 k€, réparti comme suit :

• **50 km** dans le cadre du programme **Breizh Bocage**, pour un montant de 520 k€ ;
• **12 km** dans le cadre du programme **Bocage en Pays de la Loire**, pour un montant de 120 k€.

Ces opérations s'inscrivent dans la stratégie des programmes Breizh Bocage III et Bocage en Pays de la Loire, qui peuvent prévoir la réalisation obligatoire de talus en fonction de la pente.

COMMUNICATION - ANIMATION

Sensibiliser et accompagner les actions de l'unité

Le travail des équipes a été soutenu par une communication globale valorisant les actions de l'unité à travers l'élaboration de **différents supports de communication** : panneaux pédagogiques, lettres d'information ; articles de presse, etc. ; ainsi que par des actions de sensibilisation ciblées auprès du grand public et des scolaires. La campagne de sensibilisation 2024-2025 a notamment mobilisé 28 classes, avant son arrêt à la rentrée 2025-2026.

Des échanges réguliers avec les EPCI et les collectivités ont également été assurés à travers des réunions, des conseils et un accompagnement sur les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT), ainsi qu'un suivi de la révision du SAGE Vilaine.

Enfin, l'année a été marquée par la construction de l'accord de territoire 2026-2028, futur outil de financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagné de sa stratégie territoriale et de sa feuille de route.



Animation grand public avec l'association Carabes et Canopée

Unité de Gestion Vilaine Ouest | UGVO

« 2025 : dernière année du Contrat Territorial 2023-2025 de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, a été principalement consacrée à la poursuite des actions mais aussi au bilan du Contrat territorial et à la préparation du nouvel Accord de Territoire 2026-2028. Ce bilan a permis de valoriser le travail mené par les équipes auprès des élus et partenaires, en soulignant la dynamique engagée pour atteindre les objectifs fixés. Le nouvel accord confirme cette ambition collective en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, et garantit la poursuite des actions dans la même continuité. »
Jean RONSIN, Vice-Président Eaux & Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Bilan du Contrat Territorial de bassin versant 2023-2025

Le bilan provisoire du Contrat Territorial de bassin versant 2023-2025 met en évidence de **bons niveaux de réalisation**.

Pour la période 2023-2024, le montant des actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'UGVO (incluant les actions bocagères) s'élève à **7,3 M€, soit un taux de réalisation de 73 % par rapport aux prévisions.** En intégrant les actions portées par les maîtres d'ouvrage agricoles associés ainsi que les opérations bocagères conduites par les autres collectivités, le montant total réalisé atteint 9,31 M€, soit un taux d'exécution de 73 % également.

CHIFFRES **CLÉS** (2023-2024)

Milieux aquatiques :
- 41 projets réalisés
- 25,2 km de cours d'eau restaurés

Bocage
- 60,2 km de haies plantées par l'UGVO, dont 36 km sur talus
- 37 km de haies plantées par les autres maîtres d'ouvrage

Pollutions diffuses
- 119 diagnostics MAEC (UGVO)
- 232 diagnostics MAEC (Maîtres d'Ouvrage Agricoles Associés)
- 49 agriculteurs suivis en désherbage mécanique (UGVO)
- 49 agriculteurs suivis en désherbage mécanique par l'UGVO et 20 agriculteurs suivis par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR)

Actions transversales :
- 5 études réalisées
- 19 stations de qualité de l'eau suivies par an
- 27 supports de communication produits
- 28 articles de presse
- 47 classes sensibilisées

STRATÉGIE

Un nouvel accord de territoire pour structurer les actions 2026-2028

Le montant prévisionnel de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO s'élève à **16,7 M€ sur 3 ans**. 83,5 % sont dédiés aux actions portées en maîtrise d'ouvrage par l'UGVO, dont près de **65 % concernent la restauration des milieux aquatiques.** Les 16,5 % restants financent des actions conduites par **différents partenaires du territoire**, notamment les structures agricoles, la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Fédération de pêche 35. La CEBR, co-porteuse de l'accord et producteur d'eau potable, contribuera également activement aux démarches liées aux captages prioritaires.

En complément, le **programme Breizh Bocage** représente un budget prévisionnel de **1,87 M€ pour les actions portées par l'UGVO sur 2026-2028**, auquel s'ajoutent 1,09 M€ portés par les autres maîtres d'ouvrage du territoire : la CEBR, la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté.



Restauration du Serein au Catonet, entre Plélan-le-Grand et Saint-Péran (35)



Restauration de la Flume, Langouët (35)

MILIEUX AQUATIQUES

Une année 2025 marquée par des opérations majeures de restauration des milieux aquatiques

En 2025, **32 projets ambitieux de restauration des milieux aquatiques ont été réalisés**, pour un montant provisoire de 2,6 M€ TTC. Ces actions ont permis ont permis la restauration de 15,6 km de cours d'eau, de 975 ml de rang zéro (zones humides de sources), de 58 078 m² de zones humides ainsi que la suppression de 49 850 m² de plans d'eau (7 supprimés et 5 déconnectés et réduits)

Parmi les opérations emblématiques figurent notamment :

- La **restauration du Serein au Catonet, entre Plélan-le-Grand et Saint-Péran**, avec 2,25 km de cours d'eau restaurés, 4 500 m² de plan d'eau supprimés et environ 5 500 m² de zones humides restaurées ;
- La **restauration de la Flume à Langouët**, comprenant près de 1 km de cours d'eau restauré, 3 900 m² de plan d'eau supprimés et 4 200 m² de zones humides restaurées. Ce projet, situé à proximité du centre-bourg, a été valorisé lors d'une matinée ouverte aux habitants, permettant de sensibiliser le public aux enjeux de restauration écologique.

ACTIONS AGRICOLES

Des actions agricoles proposées par l'unité et par les Maîtrises d'Ouvrages Agricoles Associées (MOAA)

En 2025, **17 pré-diagnostics** et **19 diagnostics MAEC Biodiversité** (milieux humides, création de prairie, protection des espèces, entretien du bocage) ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage UGVO et **40 diagnostics MAEC Systèmes** ont été réalisés par les Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées au contrat de l'UGVO. Ainsi, l'enveloppe dédiée à l'Unité de Gestion Vilaine Ouest par la Région Bretagne pour la contractualisation des MAEC a été consommée.

De plus, **31 agriculteurs** se sont engagés dans l'expérimentation du désherbage mécanique, ce qui représente un total de **260 hectares suivis**.

Les actions collectives agricoles se sont également poursuivies avec **28 évènements** répartis sur l'ensemble du territoire de l'Unité.



Prairie en Ille-et-Vilaine



Plantation de haies bocagères

BOCAGE

Des plantations bocagères toujours plus nombreuses sur le territoire

Pour l'**hiver 2024-2025**, **53,1 km de plantations bocagères ont été réalisés**, dont 33,5 km sous la maîtrise d'ouvrage de l'UGVO.
Pour l'hiver 2025-2026, les plantations bocagères prévisionnelles sous la maîtrise d'ouvrage de l'UGVO s'élèvent à 38,9 km, dont près de la moitié en création de haies sur talus. Par ailleurs, les autres maîtres d'ouvrage du territoire : la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, Vallons de Haute Bretagne Communauté et la Collectivité Eau du Bassin Rennais, prévoient 22,2 km de plantations.
Ainsi, le programme global pour l'**hiver 2025-2026** atteint un total prévisionnel de **61,1 km de haies plantées sur l'ensemble du territoire.**



Visite sur le cours d'eau de la Ville Cotterel, Montauban-de-Bretagne (35)

ÉTUDES

Études pré-opérationnelles et de connaissance en appui aux futurs projets de restauration

Sous la maîtrise d'ouvrage de l'UGVO, l'étude préalable aux travaux de restauration du ruisseau de la Ville Cotterel prévus en 2027 à Montauban-de-Bretagne a été poursuivie avec la réalisation d'études complémentaires : une étude d'Avant-Projet et des études hydraulique et géotechnique.

Deux stages relatifs à des études de connaissance se sont déroulés en 2025 portant sur :

- L'analyse des besoins de valorisation du bocage alternatifs à la filière bois énergie ;
- La méthodologie de restauration des cours d'eau à forte pente.

COMMUNICATION - ANIMATION

Informer, sensibiliser, mobiliser

En complément des actions de communication d'Eaux & Vilaine, l'unité a mené plusieurs actions pour sensibiliser les publics et renforcer l'appropriation des projets.

Quatre panneaux pédagogiques ont été installés sur les communes de Breteil, Paimpont, Saint-Sulpice-la-Forêt et Pacé, afin de valoriser les travaux de restauration des milieux aquatiques auprès du grand public.

Six visites de cours d'eau restaurés ont également été organisées au printemps 2025 à destination des élus, sur plusieurs EPCI du territoire, permettant de découvrir concrètement les opérations réalisées.

L'unité a par ailleurs participé à des **événements locaux**, notamment les comices agricoles de Guipel et de Chavagne, et a favorisé la prise en compte des enjeux de l'eau dans les politiques publiques et documents de planification des EPCI en participant à 22 réunions (COTECH, COPIL, groupes de travail, ...) avec les EPCI.

S'agissant des scolaires, 24 classes de CM1-CM2 (soit 563 élèves) ont bénéficié d'actions de **sensibilisation à l'environnement**, complétées par 7 interventions en établissements d'enseignement réalisées par les agents de l'unité.

Enfin, le **suivi de la qualité de l'eau** a concerné 16 stations tandis que le suivi de la qualité des milieux a été évalué via la réalisation de 6 suivis biologiques. Un suivi morphologique post-travaux a également été réalisé sur le ruisseau de La Chapinais à Lassy.

Perspectives 2026

Un cadre stratégique renouvelé

L'année 2026 constitue une étape structurante avec l'entrée en vigueur des **Accords de Territoire 2026-2028** et la mise en œuvre des **stratégies 2026-2031** sur les 3 Unités de Gestion. Les actions se poursuivent dans une **approche intégrée et ambitieuse**, combinant **restauration des milieux aquatiques**, **développement du bocage** et **actions agricoles** (sur des territoires restreints aux aires d'alimentation des captages prioritaires) individuelles et collectives, en régie ou en maîtrise d'ouvrage associée.

Une nouvelle thématique : l'aménagement de bassin versant

L'aménagement de bassin vient enrichir les missions existantes. Son déploiement constitue un **enjeu majeur**, tant par son caractère transversal que par la nécessité d'assurer sa cohérence avec les missions existantes à l'échelle des trois unités. À cette fin, le **recrutement d'animateurs** dédiés est prévu, accompagné d'un travail d'harmonisation de sa **stratégie de mise en œuvre**. Les **actions relatives au foncier** sur les sites pilotes, ainsi que la rédaction des méthodologies d'intervention sur les installations classées et sur les inventaires faune-flore seront conduites. Par ailleurs, un **marché mutualisé** à l'échelle des 3 Unités de Gestion du **bocage** sera attribué.

Suivi de l'état des masses d'eau & renforcement des connaissances

Parallèlement, le **suivi de la qualité de l'eau et des milieux** et le **renforcement des connaissances** sur les territoires se poursuivent au travers d'études et de dispositifs d'observation, appuyés par l'accueil de stagiaires.

Une évolution de l'animation agricole

L'animation agricole, incluant le portage des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques, sera maintenue uniquement sur les **aires d'alimentation des captages prioritaires** et les masses d'eau basculantes. Elle continuera d'être réalisée, comme précédemment, en étroite collaboration avec les producteurs d'eau potable.

Des projets structurants sur les territoires

Plusieurs projets structurants illustreront cette dynamique : poursuite d'**études ambitieuses** (plans d'eau de Marcillé-Robert et de Carcraon, etc.), **continuité écologique** et **restaurations de cours d'eau** (notamment à Pipriac et Montauban), maintien des **stratégies bocagères** avec de nouvelles plantations et le suivi de pratiques innovantes telles que les semis, **renforcement des partenariats** avec les syndicats d'eau potable sur les volets pollutions diffuses et foncier, et finalisation des programmations avec Eau du Morbihan et Eau des Portes de Bretagne pour l'intégration des captages de Carrouis et Pont-Billon.

Une année de transition institutionnelle

Les élections municipales de mars 2026 entraîneront le **renouvellement des comités territoriaux** via les EPCI au 2nd semestre. Des **actions de sensibilisation** et de **formation** accompagneront les nouveaux élus dans l'appropriation des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques.

Biodiversité

Des échanges entre les techniciens de l'Unité Biodiversité et les élus du Comité syndical ont été menés en 2025 afin de mieux connaître les missions d'Eaux & Vilaine et de renforcer la prise en compte du vivant lié aux milieux humides et aquatiques dans l'ensemble des actions de l'établissement.
Conduit dans un esprit d'écoute et de dialogue, ce travail collectif a abouti à l'élaboration d'un projet de stratégie biodiversité. Ces orientations, pensées de manière transversale, contribueront à mieux comprendre les équilibres du territoire, à anticiper les fragilités et à inscrire l'action publique dans la durée.

Patrick LE DIFFON, Vice-président d'Eaux & Vilaine en charge de la biodiversité.

Fait majeur 2025

STRATÉGIE

Une gouvernance collective pour construire la stratégie biodiversité

Un groupe de travail composé de **10 élus volontaires du Comité syndical** a été mobilisé afin d'élaborer une stratégie biodiversité propre à Eaux & Vilaine. Cette démarche, pilotée par **Patrick LE DIFFON** et **conduite en régie avec l'Unité Biodiversité,** a permis de construire une **réflexion collective** au service des enjeux du territoire.

Perspectives 2026

STRATÉGIE

Priorités d'action

- Présentation de la stratégie biodiversité au Comité syndical ;
- Renforcement de la prise en compte de la biodiversité dans les projets portés par Eaux & Vilaine.

Natura 2000



Site Natura 2000 Estuaire et Baie de Vilaine

Natura 2000 est une politique européenne qui vise à **stopper la perte de la biodiversité** en identifiant des responsabilités biologiques sur certains territoires (« sites Natura 2000 »). **Eaux & Vilaine est à la manœuvre technique de trois de ces sites en France : Estuaire - Baie de Vilaine et Marais de Vilaine.**

MISSIONS

- Animation des comités de pilotage et de leur bureau.
- Accompagnement de porteurs de projets publics et privés concernés par le site pour éviter de porter atteinte à des espèces et milieux patrimoniaux.
- Organisation d'actions de sensibilisation sur la biodiversité en partenariat avec des collectivités et associations.
- Animation du Programme Agro-Environnemental pour l'engagement de MAEC Biodiversité.
- Portage ou coordination de programmes d'interventions en faveur d'espèces et de milieux rares.
- Acquisition de connaissances et organisation de suivis d'espèces et de milieux d'intérêt communautaire.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

41 communes

3 départements

2 régions

12 200 ha d'espaces terrestres

4 800 ha d'espaces marins

Principaux milieux de référence : vasières, récifs, herbiers marins, prés-salés, prairies humides des eaux douces et saumâtres, boisements, milieux aquatiques, abords de cours d'eau et chemins d'eau en marais.

Principales espèces cibles : oiseaux migrateurs et oiseaux nicheurs, loutre d'Europe, chauves-souris, libellules, pique-prune, poissons migrateurs, poissons d'eau douce.

Faits majeurs 2025

SENSIBILISATION

Organisation de 10 temps forts !

• **3 comités de pilotage** : 2 sur Baie-Estuaire de Vilaine et un pour les Marais de Vilaine ;
• **4 sorties ornithologiques** avec la coopération de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et des bénévoles de Bretagne Vivante ;
• **3 expositions** sur les milieux humides et la biodiversité dans les médiathèques de Béganne, Muzillac et Renac.

Des sorties grand public pour mobiliser les acteurs locaux

Une **soixantaine de personnes** a participé aux sorties organisées par Eaux & Vilaine.
Une occasion pour plusieurs d'entre elles de découvrir les Marais de Vilaine, l'Estuaire et leurs fonctions écologiques.



Pêche à pied de loisir



Formation sur les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), Frégréac (44)

Formation des agriculteurs à la biodiversité des prairies

Trois journées de formation ont été organisées en régie, en partenariat avec l'association Bretagne Vivante, afin de **valoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.** Chaque session a alterné un temps en salle consacré aux enjeux de biodiversité et une mise en pratique sur le terrain.

Une campagne de sensibilisation sur la pêche à pied de loisir

En chiffres :

• 9 interventions auprès des pêcheurs à pied de loisir ;
• 210 réglettes distribuées ;
• 110 personnes sensibilisées ;
• 16 panneaux installés.

CONCERTATION

Natura 2000 : une dynamique d'évolution sur la Vilaine aval

Un travail de réflexion approfondi sur l'évolution des périmètres Natura 2000 a été engagé en 2025, sous la gouvernance technique confiée à Eaux & Vilaine. Grâce à la contribution de partenaires naturalistes et scientifiques, des **éléments d'analyse** ont été partagés avec les élus locaux afin d'envisager l'évolution des politiques Natura 2000 sur la Vilaine aval, notamment l'extension des périmètres de l'Estuaire et des Marais de Vilaine, ainsi que le classement des Marais de Vilaine au titre de la protection des oiseaux.

Cette démarche de concertation a permis de rencontrer **188 acteurs locaux** (élus et usagers) dans le cadre du projet Marais de Vilaine (38 communes), ainsi qu'**une vingtaine d'élus sur le secteur de l'Estuaire**. **Deux outils cartographiques numériques** évolutifs ont également été développés en régie afin de faciliter la consultation des projets.



Comité de pilotage Marais de Vilaine

Perspectives 2026

- Mener des suivis naturalistes ;
- Rencontrer les nouveaux élus et les accompagner ;
- Poursuivre la concertation locale pour faire évoluer les périmètres Natura 2000.



Zone humide

La préservation de la qualité des milieux

En application de la politique de bassin versant, **Eaux & Vilaine mène des programmes relatifs à la préservation de la qualité des milieux** :

DES SOURCES À L'ESTUAIRE DE LA VILAINE

- Actualisation des inventaires des cours d'eau et accompagnement des collectivités pour l'inventaire des zones humides et du bocage.
- Analyse des inventaires communaux des zones humides.
- Accompagnement des maîtres d'ouvrages publics pour protéger les cours d'eau, zones humides, bocage et autres continuités écologiques.
- Soutien aux collectivités locales dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.
- Mise à jour d'une base de données SIG des inventaires des cours d'eau et zones humides à l'échelle du bassin.

SUR L'ESTUAIRE DE VILAINE

- Animation du Comité d'Estuaire et de ses différentes commissions.
- Suivi de l'envasement de l'Estuaire.
- Suivis liés aux dragages réalisés en régie par l'EPTB dans l'estuaire : suivis environnementaux.
- Pilotage de la démarche de navigation durable de la Vilaine à la mer.
- Veille à la cohérence des actions littorales incluant le lien Terre-Mer.



Estuaire de la Vilaine

Faits majeurs 2025

SENSIBILISATION

Charte de navigation durable

Validée fin 2024, l'année 2025 a été consacrée à la rencontre des potentiels maître d'ouvrage signataires de la charte en 2017 ainsi que les parties prenantes non-signataires. **Plus de 60 structures ont ainsi été contactées et 20 rencontrées.** La charte est déclinée en un plan d'actions, la plupart des structures s'est engagée sur une ou plusieurs actions.

Étude Profils de vulnérabilité conchylicole

L'étude, débutée en 2024 et portée par l'Unité de Gestion Vilaine Aval a été validée lors du Comité de pilotage de novembre. Cette année 2025 a ainsi permis de passer d'un **diagnostic complet à un plan d'actions hiérarchisé et opérationnel, s'appuyant sur une mobilisation large des partenaires** : les communes littorales en rive nord, Arc Sud Bretagne, Cap Atlantique La Baule Guérande Agglomération, Eau du Morbihan, le CRC Bretagne sud, Ifremer, l'ARS, la DDTM du Morbihan, le Département du Morbihan et Eaux & Vilaine.

Perspectives 2026

ESTUAIRE

Gouvernance & gestion des usages

- Animation de l'étude Profils de vulnérabilité conchylicoles rive Nord Vilaine, en lien avec l'Unité de Gestion Vilaine Aval ;
- Rencontre des nouveaux élus pour organiser la gouvernance sur l'estuaire ;
- Renouvellement du dossier d'autorisation de dragages.

Charte de navigation durable

- Poursuivre les rencontres des partenaires ;
- Mettre en œuvre le plan d'actions ;
- Organiser un événement avec l'ensemble des signataires.



Port de la Roche-Bernard

Connaissance & expertises

Eaux & Vilaine mène des programmes intégrant des **expertises sur les poissons migrateurs et les espèces invasives**, et le suivi et **collecte de données** sur le terrain pour **améliorer la connaissance des espèces**. Ce travail permet notamment de répondre aux **objectifs des Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux**, qui encadrent la politique Natura 2000.

Faits majeurs 2025

POISSONS MIGRATEURS

La Vilaine joue un **rôle stratégique** dans la **conservation des poissons migrateurs** de par sa situation sur la façade atlantique. Au barrage d'Arzal, des **aménagements** permettent d'**évaluer le nombre de poissons franchissant l'ouvrage** par catégorie d'espèce via le piégeage en vivier, l'enregistrement par sonar et le vidéo-comptage. Pour estimer la répartition de l'anguille sur le bassin, Eaux & Vilaine réalise des **pêches électriques** avec l'Office Français de la Biodiversité.

Eaux & Vilaine contribue aussi au **développement de la connaissance sur les poissons migrateurs** à différents niveaux : **régional, national et international notamment avec le projet européen DIASPARA.**

L'Unité Biodiversité contribue au **développement et à la maintenance d'outils numériques**, tels que des modèles statistiques, des bases de données et des interfaces graphiques.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

746 lamproies marines 772 en 2024)

1 402 aloses (381 en 2023)

3 saumons atlantique (en moyenne 12/an depuis 1996)

992 kg de civelles, soit 2,9 millions
3ème plus forte migration sur 30 ans de suivi

62 800 anguilles jaunes
4ème plus forte migration sur 30 ans de suivi



Civelles



Lamproies marines

Implication dans un programme de recherche sur la lamproie marine

Eaux & Vilaine contribue à une étude menée par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), centre de Rennes, portant sur la lamproie marine et l'utilisation de ses habitats en eau profonde, sur la période 2025-2026.

L'établissement intervient notamment dans la **capture des individus** au niveau de la passe à bassins du barrage d'Arzal. **Les lamproies sont ensuite marquées** par l'INRAE, **puis suivies** par radio-télémétrie sur le bassin versant de la Vilaine **jusqu'à leurs zones de reproduction.**

Construction d'une nouvelle rampe à anguilles

À l'occasion des travaux du confortement des gabions aval du barrage d'Arzal entre l'automne 2024 et le printemps 2025, une nouvelle rampe à anguilles a été construite. Les premières observations sont très intéressantes, avec une réelle **augmentation des effectifs d'anguilles en migration**.

Acquisition d'un nouveau sonar pour le suivi des anguilles argentées

Eaux & Vilaine fait partie du réseau français des **rivières index anguille.** Dans ce cadre, un **suivi de la dévalaison des anguilles argentées par sonar** a été lancé en 2012 au niveau du barrage d'Arzal. Un **nouveau sonar** a été acheté début 2025, avec l'aide financière de l'Union européenne et du programme FEDER.

Exploration méthodologique pour décliner territorialement de la Stratégie Nationale des Aires Protégées sur la Vilaine aval

En partenariat la DREAL Bretagne, Eaux & Vilaine a recruté un agent pour un an, à compter de septembre 2025 pour identifier les **responsabilités patrimoniales du territoire de la Vilaine aval** (espèces et habitats naturels rares) et explorer la possibilité de mettre en œuvre des **mesures de protection forte.**

Début du Projet « Méthode de cartographie des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) ouverts » qui s'étale sur 2025 et 2026.

Avec la difficulté de pouvoir mettre à jour les HIC par prestation, Eaux & Vilaine, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest et financé par la DREAL Bretagne, participe à tester des méthodes alternatives. 2025 a permis de réaliser **différentes phases de terrain** : **relevés phytosociologiques** pour définir la typologie, **campagnes drone multispectrale** sur 8 sites atelier, traitement des images drone sur les sites atelier du Roho et du Trévelo...

CONNAISSANCES

CHIFFRES **CLÉS** 2025

198 000 mulets, contre 576 000 en 2015 (en moyenne 300 000 mulets / an depuis 2013)

Élaboration de **3** bases de données internationales sur les stocks et les suivis biologiques (saumon, saumon en Baltique, anguille) dans le cadre du projet DIASPARA

+ 7700 données faune et **90** données flore viennent enrichir la base de données naturalistes d'Eaux & Vilaine.

Poursuite des suivis d'oiseaux hivernants sur l'Estuaire de Vilaine

En partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité, Eaux & Vilaine continue son protocole de suivi pour **connaitre la fréquentation des vasières de l'estuaire par des oiseaux en halte migratoire**, entre octobre et mars.



Grandes Aigrettes

Suivi de récifs d'hermelles, des réservoirs de biodiversité

En régie et en partenariat avec l'IFREMER, Eaux & Vilaine a mis en place un protocole de suivi des **constructions produites par les vers marins** appelés "hermelles" sur le littoral des communes de Damgan et de Pénestin (56).

Les espèces invasives

Qu'elles soient récemment introduites ou bien installées, ces espèces contribuent au déclin de la biodiversité, en particulier dans les milieux aquatiques et humides. Dans ce contexte, Eaux & Vilaine collecte et analyse des données afin d'**améliorer la connaissance** et de **soutenir les actions mises en œuvre par les acteurs locaux**. Eaux & Vilaine s'implique également dans **différents réseaux d'acteurs** à l'échelle locale, régionale (Région Pays de la Loire) et du bassin Loire-Bretagne.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

4 journées d'arrachage manuel de jussie sur la Vilaine, entre Redon et Arzal.

10 interventions d'assistance technique ont été réalisées pour l'inventaire et le suivi d'espèces émergentes : Crassule de Helms, Renouée asiatique, Silphium perfoliatum, Égerie dense à Rennes, etc.

Perspectives 2026

Travaux de l'écluse anti-salinité : suivi écologique et continuités piscicoles

Dans le cadre du chantier de la nouvelle écluse anti-salinité, Eaux & Vilaine mettra en place un **suivi des effets du pompage de l'eau saline sur les différentes espèces de poissons présentes**, ainsi que sur les **nouvelles possibilités de migration** offertes, notamment pour les civelles et les flets.

Contribution à la recherche européenne sur l'anguille

Eaux & Vilaine poursuivra son rôle de chef de file aux côtés d'un institut finlandais dans le cadre d'un **nouveau projet européen de 4 ans**. Ce programme vise à développer des bases de données et des modèles afin de **renforcer les connaissances sur le saumon et l'anguille** à l'échelle internationale.

Poursuite du projet de cartographie des habitats

Le projet de développement d'une méthode de **cartographie des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC)** ouverts se poursuit sur les Marais de Vilaine et la Baie de Vilaine. Mené en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Brest et financé par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne (DREAL Bretagne), il vise à **améliorer la connaissance et le suivi de ces milieux naturels.**

Production d'une note méthodologique pour décliner territorialement la stratégie nationale des Aires Protégées sur la Vilaine aval

Ce travail a pour objectif de préciser les **enjeux locaux de protection**, d'identifier les **secteurs prioritaires** et de proposer des **modalités de mise en œuvre opérationnelles**, en cohérence avec les orientations nationales et les spécificités écologiques du territoire.

Des engagements dans des programmes avec des experts nationaux

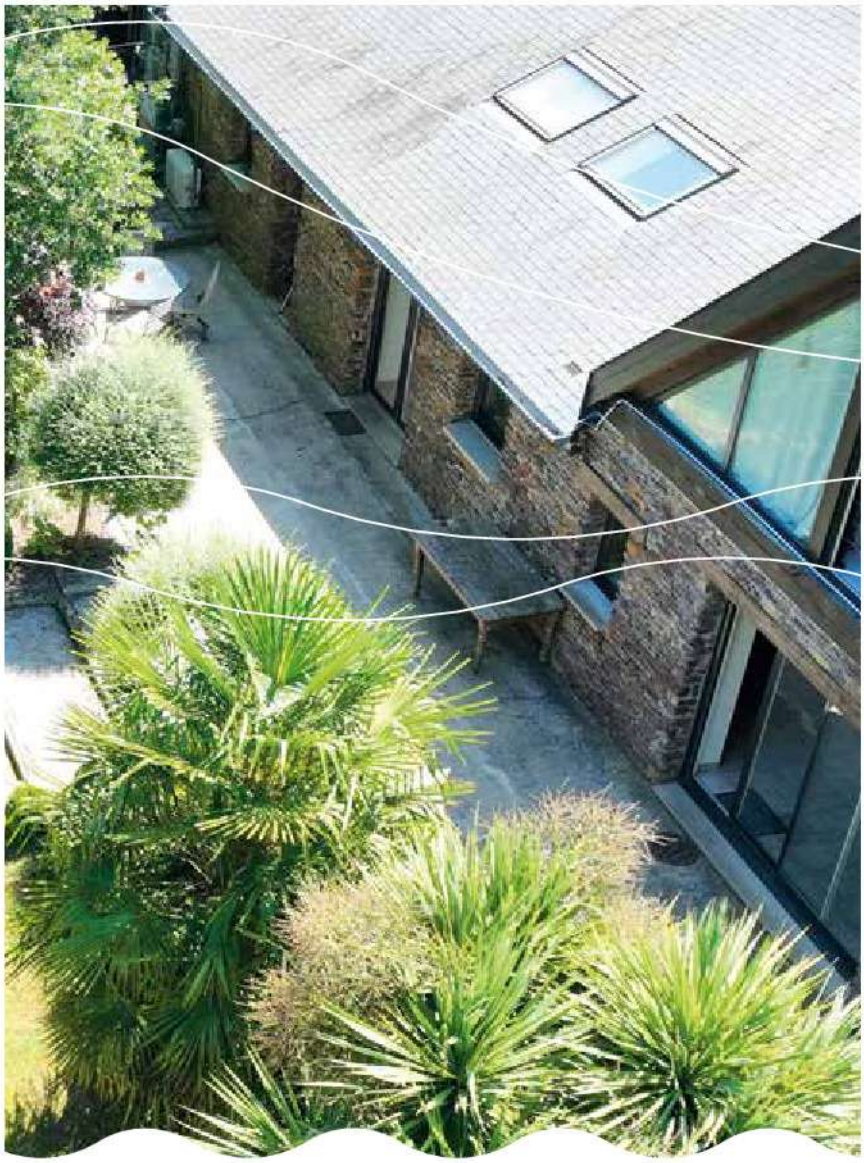
Eaux & Vilaine poursuit ses engagements dans plusieurs programmes d'expertise à l'échelle nationale.
Le **comptage mensuel des oiseaux d'eau hivernants en baie de Vilaine** est maintenu avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).
En 2026, le **suivi par radio-télémétrie de la migration des lamproies marines sur l'axe Vilaine** se poursuivra également en partenariat avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE).



Lamproies marines



Pôle Ressources



« En 2025, les ressources humaines, les systèmes d'information et les finances vont à la rencontre des services opérationnels avec un objectif : la construction d'une culture commune autour des fonctions supports pour mieux les accompagner dans leurs missions de protection de la ressource en eau. »

Bernard LEBEAU, Vice-Président en charge des finances et des ressources humaines.

Administration générale

MISSIONS

- Coordination des Instances
- Secrétariat des élus
- Secrétariat de Direction
- Gestion administrative du pôle Ressources, pôle d'animation Politique de Bassin et Unité Biodiversité
- Accueil - Standard - Courrier
- Gestion des assurances
- Assistance juridique
- Gestion logistique (flotte véhicule, patrimoine bâti et non bâti, matériel et mobilier)

Faits majeurs 2025

- Changement de siège au 1er janvier 2026 à Redon (35) ;
- Déploiement progressif du module 3P qui recense les conventions et contrats de l'établissement.

Perspectives 2026

- Mise en conformité RGPD ;
- Renouvellement des Instances ;
- Dématérialisation du process courrier et des parapheurs ;
- Mise en place d'une prestation d'assistance juridique ;
- Mise à jour de méthodologies et processus : gestion logistique, mise en œuvre des délibérations, etc.

Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Les compétences d'Eaux & Vilaine sont composées de compétences obligatoires, dites « Socle » ; et de compétences « à la carte ». La présentation du Compte Administratif 2025 tient compte de cette distinction.

La dotation statutaire des départements et EPCI constituent une ressource essentielle du Budget Principal : 1 200 000 €. La participation du Budget Annexe Eau Potable a augmenté par rapport à 2024 compte-tenu des travaux d'investissement des gabions et des batardeaux sur le barrage d'Arzal.

Faits majeurs 2025

Vers un nouveau cadre financier GEMA avec les EPCI !

Le programme financier GEMA 2023-2025 est arrivé à échéance fin 2025 et a été renouvelé afin d'intégrer les **nouvelles dispositions du 12e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (2025-2030)**. Le futur programme couvrira la période 2026-2028, en cohérence avec les accords de territoire. Il permettra d'assurer le financement des actions et travaux menés par Eaux & Vilaine, ainsi que des moyens humains et frais généraux associés, tout en offrant aux nouveaux élus le temps nécessaire pour définir les orientations à partir de 2029.

2026-2030 : une nouvelle trajectoire financière pour Eaux & Vilaine

Dans un contexte de contraintes budgétaires accrues et de besoins d'investissement importants inscrits au Plan pluriannuel d'investissement (PPI), Eaux & Vilaine a engagé en 2025 une **actualisation de sa prospective financière pour la période 2026-2030**. Réalisée avec l'appui du cabinet Grant Thornton, cette étude a permis d'évaluer **plusieurs scénarios d'évolution des recettes et des dépenses** de l'établissement.

Les analyses ont mis en évidence **la nécessité d'adapter le modèle de financement de l'établissement.** Des premières orientations ont ainsi été débattues pour accompagner l'évolution des charges liées à l'inflation et équilibrer la contribution des compétences à la carte au financement des moyens généraux.

Perspectives 2026

Budget 2026 : stabiliser et préparer demain

Le budget 2026 a été voté comme un budget de transition permettant la mise en œuvre des actions et des investissements identifiés et validés par les instances sortantes, sans préjuger des décisions qui seront prises par les nouvelles instances, qui seront renouvelées au cours de l'année 2026.

Des **recherches d'économies et de diminutions importantes de certaines dépenses** ont été effectuées pour faire face à la baisse des recettes et à la hausse des dépenses contraintes.

Le Comité syndical a voté le Budget Primitif 2026 lors de sa séance du 12 décembre 2025. Ce budget est constitué d'un **budget principal** et d'un **budget annexe Eau Potable**, lequel se rapporte à l'exploitation et à la production d'eau Potable. Parmi les évolutions 2026 :

- Des **mesures règlementaires** impactant la masse salariale dont l'augmentation des cotisations CNRACL de 3 %, la revalorisation de la participation employeur à la mutuelle, l'évolution liée au GVT (glissement vieillesse technicité) ;
- Des **dépenses d'investissement** importantes sur le barrage d'Arzal commencées en 2024 et qui vont se poursuivre jusqu'en 2027 dont la réalisation du sas anti-salinité dans l'écluse ;
- La poursuite de la **montée en puissance des actions GEMA** et des compétences associées.

Une évolution des contributions pour sécuriser l'avenir

Depuis le 1er janvier 2020, la contribution des membres aux dépenses d'Eaux & Vilaine est répartie comme suit :
- 60% financées par le collège des EPCI à fiscalité propre ;
- 25% par le collège des collectivités gestionnaires de l'eau potable ;
- 15% par le collège des Départements et Régions.

Ce dispositif représente un **montant total de 1,2 M€ de contributions statutaires.**

La prospective financière 2026-2030 a toutefois mis en évidence une insuffisance de ressources pour assurer le financement des compétences socle à long terme.

Dans ce contexte, une réflexion globale a été engagée en 2025, intégrant une évolution des contributions statutaires. Lors de sa séance du 12 décembre 2025, le Comité syndical a ainsi décidé une première augmentation de 10 % à compter du 1er janvier 2026, soit une évolution de 120 K€ (soit 1 320 K€ de contributions statutaires).

Des chantiers en cours

- Projet de refonte du logiciel métiers finances ;
- Mise en place du Compte Financier Unique pour l'exercice 2026.

Budget Principal

DÉPENSES

26 998 000 €

Socle

13 479 K€ (hors dette) :

- **Administration générale** 1 011 K€
- **Ouvrages** 10 693 K€
- **Biodiversité** 682 K€
- **Natura 2000** 8 K€
- **Politique Animation de bassin** 614 K€
- **Prévention Inondations** 278 K€

- **Dette** 194 K€



Carte

13 518 K€ dont :

- **GEMA** 11 846 K€
- **PI** 1 672 K€

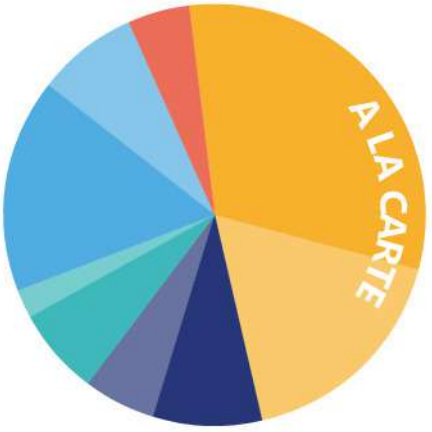
RECETTES

25 335 000 €

Socle

13 143 K€, dont

- **Contributions des adhérents** 1 200 K€
- **Subventions** 2 027 K€
- **Participation Budget Eau Potable** 4 128 K€
- **FCTVA** 548 K€
- **Emprunt** 1 700 K€
- **Excédent de fonctionnement capitalisé** 1 400 K€
- **Excédents reportés** 2 140 K€



Carte

12 192 K€, dont

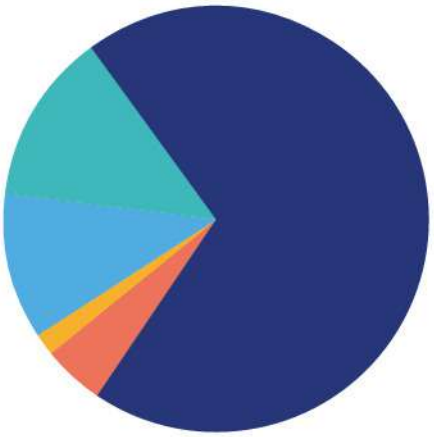
- **Contributions des adhérents** 4 343 K€
- **Subventions** 7 849 K€

> Détail des subventions liées aux compétences socle.

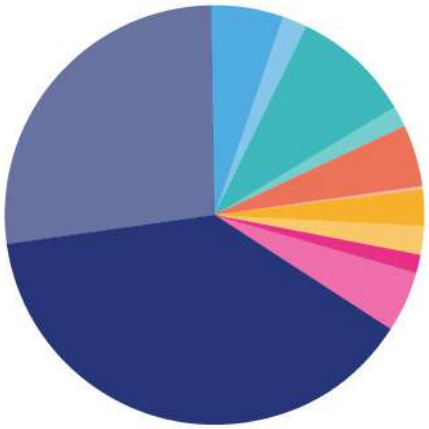
Total subventions

9 011 K€ dont :

- **Agence de l'eau Loire-Bretagne** 6 280 K€
- **Départements 35/56/44** 1 157 K€
- **Régions Bretagne et Pays-de-la-Loire** 1 020 K€
- **Fonds Européen** 139 K€
- **Autres** 416 K€



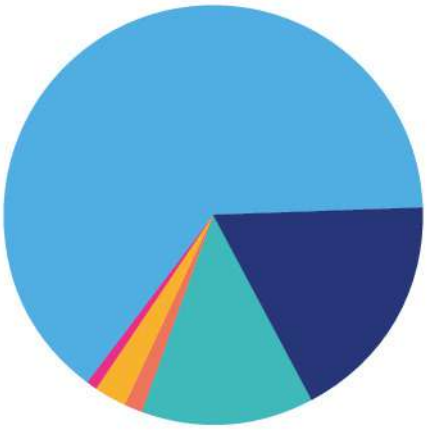
Budget Eau Potable



DÉPENSES

15 313 000 €

- **Versement au BP charges à caractère général** 4 129 K€
- **Redevance pour le délégataire SUEZ** 5 918 K€
- **Redevance Prélèvement Agence de l'Eau** 732 K€
- **Redevance Hydraulique Région Bretagne** 230 K€
- **Exploitation ouvrages interconnexion Férel-Campbon** 331 K€
- **Autres charges d'exploitation** 412 K€
- **Travaux Usine d'eau potable Vilaine Atlantique** 66 K€
- **Réalisation 3ème tranche d'interconnexion Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)** 691 K€
- **Réalisation station de pompage écluse anti-salinité barrage Arzal** 259 K€
- **Remboursement de droit à TVA ancien délégataire SEPIG** 1 416 K€
- **Études et travaux divers** 286 K€
- **Dette** 842 K€

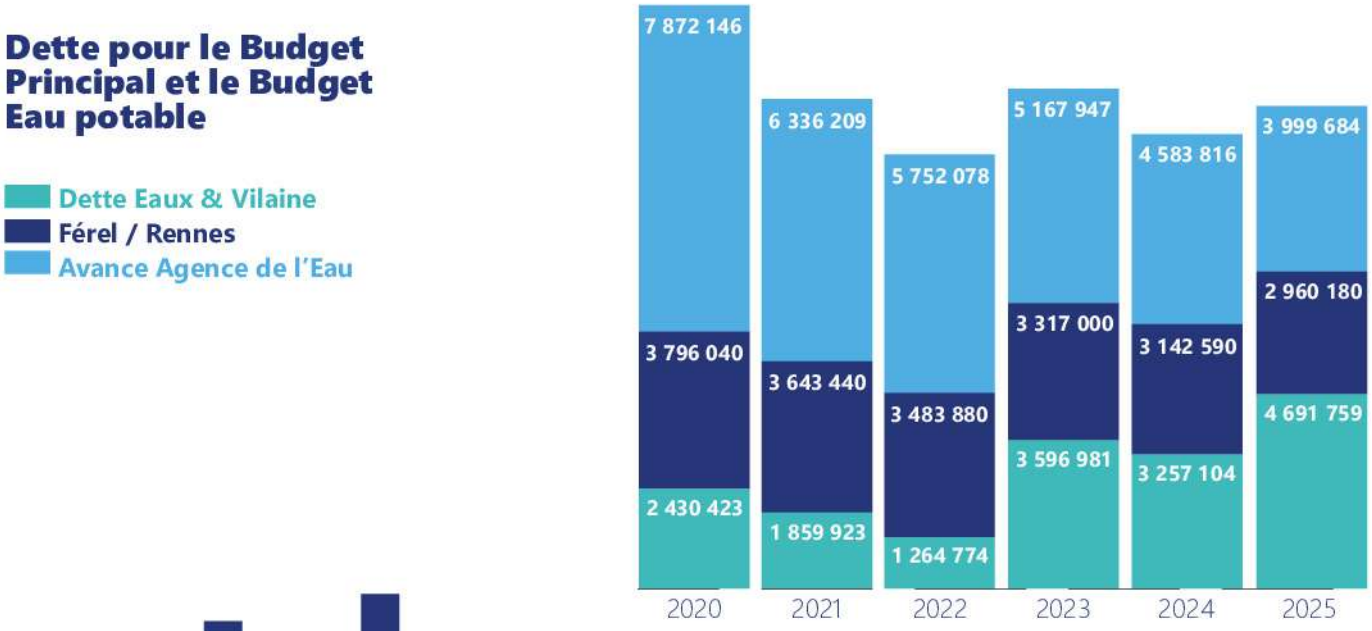


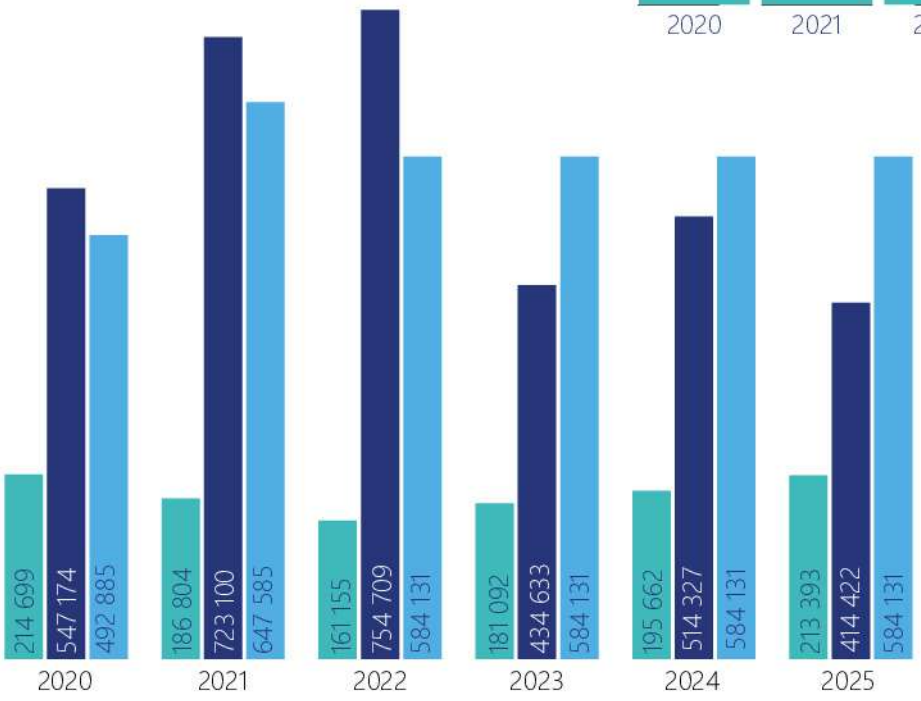
RECETTES

17 552 000 €

- **Excédent reporté** 3 801 K€
- **Vente d'eau** 13 725 K€
- **Autres recettes diverses** 161 K€
- **Subventions (station de pompage)** 525 K€
- **Subventions (Life Revers'Eau et HMUC)** 308 K€
- **Remboursement de droit à TVA ancien délégataire SEPIG** 2 833 K€

Dette pour le Budget Principal et le Budget Eau potable





Coût de la dette 2020-2025

Intérêts
Amortissement
Avance

Les remboursements de dette sont composés pour moitié de remboursement d'avance à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ne générant pas d'intérêts, ce qui limite le coût de la dette d'Eaux & Vilaine



Travaux de construction de l'écluse ...

Marchés publics

Le montant total des 62 marchés notifiés durant l'année 2025 est de 17 286 277 € HT. Ils incluent le montant maximum des accords-cadres à bons de commande et les marchés pluriannuels.

Faits majeurs 2025

• Consultation pour les travaux de réalisation d'un **dispositif anti-salinité** à l'écluse du barrage d'Arzal ;
• Développement de la **mutualisation des marchés entre les services** ;
• **Réunions d'information** sur l'actualité des marchés publics auprès des équipes ;
• Développement des clauses et critères liés au **développement durable** dans les consultations.

Perspectives 2026

Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité

• Marchés de travaux de **restauration des milieux aquatiques** mutualisés sur les 3 Unités de Gestion ;
• Marchés de travaux de **restauration du bocage** : première mutualisation entre les 3 Unités de Gestion.

Pôle Eau Potable & Hydraulique

• Marché de travaux pour la poursuite du chantier de construction du **sas anti-salinité à l'écluse du barrage d'Arzal** ;
• Marché de travaux pour le renouvellement du **saturateur à chaux** de l'usine de Vilaine Atlantique ;
• Marché de travaux pour la mise en place d'une **centrale de production d'énergie** par **panneaux photovoltaïques** à l'usine de Vilaine Atlantique.

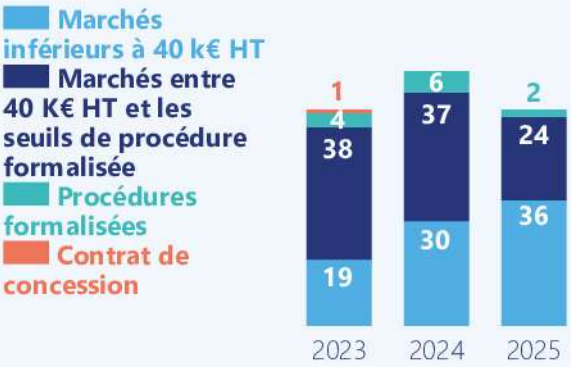
Mise à jour du guide interne de la commande publique suite au changement de gouvernance

• Réflexion sur le **seuil interne** ;
• Application du **développement durable** dans toutes les consultations ;
• Recours systématique à la **négociation** dans les procédures adaptées.

Consultations par nature



Étude des consultations selon les seuils de procédure



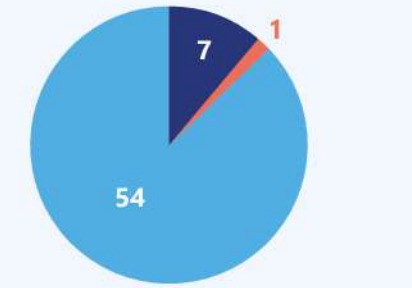
Consultations lancées avec l'intégration progressive des obligations de l'article 35 de la Loi Climat et Résilience

Eaux & Vilaine anticipe les obligations de l'article 35 de la *Loi Climat et Résilience* qui imposera à compter du 22 août 2026 une clause environnementale dans tous les marchés et une clause sociale dans les marchés formalisés.



Total : **41 consultations**

Nombre de marchés négociés



Ressources humaines

CHIFFRES **CLÉS** 2025

112 agents et 1 apprenti
au 31 décembre 2025,
dont **53 femmes et 60 hommes.**

Des effectifs jeunes : **45,13 %**
des agents ont - de 40 ans

40,65 ans
Moyenne d'âge des agents
(contre 39,63 ans en 2024).

Proportion par catégorie



Proportion par statut

- **51** titulaires / stagiaires ;
- **26** contractuels sur emploi permanent ;
- **33** contractuels sur emploi non-permanent (contrats de projets) ;
- **2** inscrits maritimes en CDI ;
- **1** apprenti.

Il y a donc plus d'agents contractuels que d'agents titulaires/ stagiaires.

Répartition par filière
53 femmes / 60 hommes

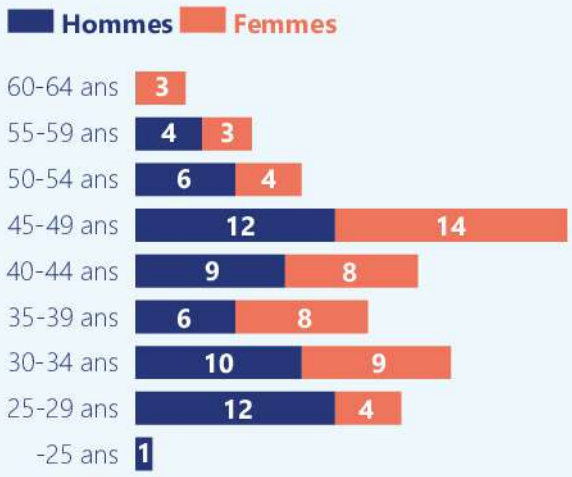
Les femmes, bien qu'également présentes au sein de la filière technique, composent presque exclusivement la filière administrative qui ne comprend qu'un seul homme.



18	35	1	56	2	1
F. admin.	F. tech.	H. admin.	H. tech.	marins	apprenti

Pyramide des âges

Agents au 31 décembre 2025



Masse salariale

La **croissance entre le réalisé 2024 et celui de 2025 est très modérée : 4%** (contre 16.5 % entre 2023 et 2024). Ce ralentissement de la croissance est lié à la **stabilisation des effectifs** de l'établissement, les années précédentes ayant été marquées par de nombreux recrutements. 2024 avait été également concernée par l'application sur une année complète de la revalorisation du RIFSEEP en novembre 2023, le nouveau versement de l'indemnité télétravail et le versement de la prime Pouvoir d'achat au 1er semestre 2024 pour tenir compte de l'inflation. En 2025, **l'augmentation de la masse salariale est notamment liée à la mise en place d'un contrat collectif de prévoyance à adhésion obligatoire**, avec une **participation employeur fixée à 50 %** de la cotisation acquittée par l'agent.



Faits majeurs 2025

RESSOURCES HUMAINES

Modernisation des outils RH

• Déploiement d'un nouveau logiciel RH (gestion des carrières, aide à la décision).
• Mise en service de l'outil de gestion des temps et des activités « Temp'Eaux ».
• Mise en place des nouvelles cartes titres-restaurant et d'un nouveau processus d'approvisionnement.

Renforcement de la protection sociale

• Mise en œuvre du contrat collectif de prévoyance obligatoire.
• Revalorisation de la participation employeur à la complémentaire santé.
• Mise en place d'un contrat collectif de mutuelle pour les salariés de droit privé.

Accompagnement des évolutions de l'établissement

• Préparation du changement de siège au 1er janvier 2026.
• Renforcement de l'appui RH aux encadrants et développement de la communication interne.
• Organisation d'une formation dédiée à l'encadrement.

Recrutement

Une activité soutenue avec 28 procédures de recrutement conduites en 2025 (contre 17 en 2024), notamment en raison du renouvellement des contrats dans une structure composée à 55 % d'agents contractuels.



Preventy Day, mars 2025

PRÉVENTION

Santé, sécurité et conditions de travail

• Actualisation du télétravail et du Document unique.
• Poursuite des actions de prévention : formations sécurité et premiers secours, sensibilisation aux risques professionnels et à l'amiante, audits sécurité.
• Sécurisation des travaux en hauteur au barrage d'Arzal (80 % réalisés).
• Déploiement du nouveau marché d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) et amélioration des équipements de sécurité.
• Lancement du projet 5S sur les sites de La Roche-Bernard et du barrage d'Arzal.
• Réalisation de mesures radon dans les locaux concernés.
• Poursuite du renouvellement de la flotte automobile.
• Déploiement d'équipements ergonomiques sur les sites et véhicules de terrain.
• Mise en place d'alertes climatiques à destination des agents.

Projets transversaux

• Mise en œuvre du PAPRIPACT 2025.
• Expérimentation des journées « Vis ma vie » avant leur déploiement à l'échelle de l'établissement.

Perspectives 2026

RESSOURCES HUMAINES

Poursuivre la modernisation RH

• Finalisation du déploiement du logiciel RH et reprise des données carrières.
• Formalisation des procédures RH.
• Révision du protocole et du règlement du temps de travail.

Accompagner la nouvelle gouvernance

• Appui au renouvellement des instances et communication auprès des élus.
• Changement de paierie lié au transfert du siège juridique.
• Organisation des élections professionnelles et installation du nouveau CST.



Formation dédiée aux encadrants, septembre 2025

PRÉVENTION

Consolider la prévention et la sécurité

• Mise à jour du Document unique et mise en œuvre du PAPRIPACT 2026.
• Finalisation de la sécurisation des travaux en hauteur au barrage d'Arzal.
• Poursuite des formations sécurité et premiers secours.
• Déploiement du dispositif de signalement des violences, discriminations et harcèlements.
• Mise en place du nouveau dispositif pour les travailleurs isolés.
• Définition d'un plan d'actions à la suite des mesures radon réalisées en 2025.

Améliorer les conditions de travail

• Poursuite du renouvellement de la flotte automobile.
• Réalisation du projet 5S.
• Projet de nouveau local technique pour l'UGVA.
• Préparation du déménagement de l'UGVE à Janzé.

Développer les projets collectifs

• Lancement de la campagne « Vis ma vie ».
• Création d'un réseau interterritorial des assistants de prévention à l'échelle des départements 35, 44 et 56.

Systèmes d'Information (SI) & moyens informatiques

Faits majeurs 2025

SYSTÈME D'INFORMATION

Rationalisation des coûts du SI

Un ensemble de **marchés et prestations de service** n'a pas été reconduit, les marchés conservés ont vu leurs **coûts optimisés** lors des renouvellements de marchés. Des **services et licences en doublon** ou **en chevauchement** ont été supprimés. Des **ressources historiques devenues inutiles** ont été supprimées.

Maîtrise et modernisation du SI

Conformément aux perspectives, l'année 2025 a été l'objet d'une reprise en main du SI et de **travaux de modernisation**. L'ensemble des équipements informatiques est désormais piloté de façon centralisée : ordinateurs, smartphones, serveurs, équipements réseau. **Les moyens et méthode de gestion et de surveillance du SI** sont désormais adaptés aux scénarios de travail moderne (déplacements, télétravail). L'amélioration significative des **performances réseau**, en débit et qualité, génère des gains de temps, supprime des frictions et permet d'envisager de **nouvelles stratégies de renforcement du SI.**

Performance opérationnelle du SI

L'**automatisation des actions** et les **déploiements** et **corrections globales** ou ciblées permettent déjà de faire de sensibles économies de temps pour le SI et SIG. L'**homogénéisation des méthodes et ressources** réduit les complexités de gestion et les opérations manuelles. Les temps économisés permettent d'accélérer les travaux suivants, dans une boucle vertueuse.

Sécurité du SI

Après l'état des lieux initial ayant montré des faiblesses significatives et critiques de la sécurité du SI de l'établissement, **un ensemble de corrections et de solutions a été mis en place** :

- Déploiement d'un **antivirus** de nouvelle génération (EDR) sur l'ensemble des terminaux ;
- Mise en place de **protection anti-phishing** (authentification multi-facteurs) ;
- Suivi actif et **correction des vulnérabilités** des logiciels et systèmes d'exploitation ;
- Mise en place de **nouveaux routeurs** avec systèmes de détection et prévention d'intrusion.

DIGITALISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Les agents disposent d'un ensemble de moyens matériels et logiciels montrant un **bon niveau de digitalisation de l'établissement** : 120 ordinateurs et 110 téléphones mobiles, des outils de collaboration, des logiciels métiers RH, comptabilité, marchés, système d'information géographique (SIG).

Pour le SIG particulièrement, **une équipe experte vient en appui des métiers de terrain pour proposer des outils permettant aux équipes une meilleure efficacité et une collecte cohérente et homogène des données.**

Le savoir de l'établissement est également capitalisé grâce à des **moyens de partage d'informations projets** et également les procédures et modes opératoires via un **wiki interne**. L'équipe SI pilote au quotidien cet ensemble de moyens pour assurer leur meilleure disponibilité.

Perspectives 2026

SYSTÈME D'INFORMATION

Arbitrage & mise à l'étude de projets constituant le Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI)

Les méthodes et moyens actuellement actifs dans le SI, même améliorés, génèrent encore des silos informationnels par leur manque d'interopérabilité et/ou d'homogénéisation. Les projets à venir permettront de réduire ou supprimer ces silos, facilitant le partage d'information et ainsi soutenir une plus grande qualité opérationnelle pour les métiers d'Eaux & Vilaine.

Gestion des données

Des investissements dans de **nouveaux moyens de stockage et sauvegarde des données** permettront de renforcer techniquement le SI, **mieux sécuriser et centraliser les données** afin de **créer des référentiels homogènes** et dont le cycle de vie pourra être mieux géré.

Modernisation du réseau terrain

Des travaux de **modernisation du réseau de collecte de données terrain** de l'établissement vont être menés en prévision des fermetures des réseaux cuivre sur lesquels repose une partie des liens ADSL ainsi que la fermeture des réseaux mobiles 2G puis 3G.

Par la même occasion, une **modernisation des moyens de présentation des données collectés** est en cours. Ces nouveaux outils permettront également un meilleur partage et accès à l'information par les partenaires et le grand public.

Capitalisation des travaux de sécurité du SI

Une **auto-évaluation de la Sécurité des Systèmes d'Information va être conduite**. En découlera une mise à jour et un renforcement des plans, procédures et politiques de sécurité sous la forme d'un guide « Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) » et de moyens et procédure attenantes.

eaux & vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Eaux & Vilaine
8, avenue du Pèlerin
35600 REDON
T. 02 99 90 88 44

TOUT SAVOIR SUR
eaux-et-vilaine.bzh

AR-PRÉFECTURE
044-200072726-20261009-1-DE
ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Réception par le Préfet le : 09/10/2026
Publication le : 09/10/2026

Fin fichier - début à la page fusion : 2



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

L'EAU, UN ENGAGEMENT EN COMMUN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Photo de couverture

« L'EAU, UN ENGAGEMENT EN COMMUN »

Journée mondiale de l'eau à Abbaretz (44) CCN

« C'est quand le puits est à sec que l'eau devient richesse »

Proverbe français

Syndicat Chère Don Isac
Rapport d'activité 2025
Directeur de la publication : Didier Pécot
Conception : Syndicat Chère Don Isac
© Photos et illustrations, sauf mentions contraires :
Syndicat Chère Don Isac, tous droits réservés
Impression : Imprimerie Castel, Châteaubriant – Juin 2026
Rapport d'activité imprimé sur un papier Eco-géré.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SENS

CONFIANCE

COHÉSION

ESPRIT D'ÉQUIPE

COHÉRENCE

NOS VALEURS

NOTRE RAISON D'ÊTRE

L'EAU VÉCUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE

«NOUS EXISTONS POUR ASSURER **LA DURABILITÉ ET LA RÉSILIENCE DES ACTIVITÉS HUMAINES** EN VUE DE **PRÉSERVER L'EAU, NOTRE RESSOURCE VITALE.** POUR CELA, NOUS CRÉONS UNE **DYNAMIQUE COLLECTIVE DE PROXIMITÉ** AFIN DE **TRAVAILLER SOLIDAIREMENT AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE** À LA RÉUSSITE DE CET OBJECTIF. AINSI, NOUS PARVIENDRONS À UNE VÉRITABLE **CULTURE COMMUNE DE L'EAU.**»

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT CHÈRE DON ISAC







SOMMAIRE

Edito 6

Partie 1 Présentation générale

Interviews des 5 vice-président.e.s 7
Territoire et organisation 8
Contribution au Sage Vilaine 9
Les enjeux de l'eau sur le territoire 10

Partie 2 Présentation du contrat territorial 2023-2025

Le contrat en un coup d'œil 12
Bilan Evaluation...les principaux points à retenir 13

Partie 3 Mise en œuvre du contrat territorial

Cartographie des actions 14
Introduction 15
Bilan des missions par thématique :
Milieux aquatiques 16
Bocage 22
Agriculture 26
Collectivités 28
Communication 32
Sensibilisation 34

Partie 4 Budget et financement 36

Partie 5 Analyse, bilan, perspectives 38

CCCD *Communauté de communes de Châteaubriant-Derval*
CCN *Communauté de communes de Nozay*
RA *Redon Agglomération*
PBC *Pays de Blain Communauté*
CCEG *Communauté de communes Erdre & Gesvres*
BPLC *Bretagne Porte de Loire Communauté*
CCPSG *Communauté de communes Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois*
CCES *Communauté de communes Estuaire & Sillon*

EDITO

Garder le cap !

« Je vous invite à prendre connaissance de notre rapport d'activité sur l'année écoulée.

L'année 2025 marque la clôture de notre contrat territorial de six ans, initié en 2020. Cette période a été de nouveau riche en travaux, actions et expertises, témoignant de l'engagement constant de notre équipe auprès de tous les acteurs concernés. L'évaluation finale, saluée par nos financeurs et nos partenaires, affiche un taux de réalisation supérieur à 80 % par rapport à nos engagements, soulignant ainsi le sérieux et la compétence des techniciens sous la direction avisée de leur directrice.

Je tiens à exprimer mes profonds remerciements envers les élu.e.s du Comité syndical, et plus particulièrement envers les membres du Bureau, dont la gouvernance agile et pertinente a largement contribué à la reconnaissance et à l'efficacité de notre Syndicat fusionné en 2020. Aujourd'hui pleinement opérationnelle, notre structure a su s'adapter aux exigences nouvelles, y compris à travers la réorganisation en cours de l'équipe entreprise en fin de mandat, destinée à anticiper un contexte en pleine mutation.

Nous observons à ce propos, d'une part, une inflexion certaine de nos financeurs, Agence de l'eau, Conseils régionaux et départementaux dans la définition des périmètres d'accompagnement et une préoccupation légitime de nos membres institutionnels à confirmer leur soutien. Et d'autre part, une crispation du dialogue avec la profession agricole. Celle-ci devant faire face à des défis économiques majeurs et répondre au sens même de son métier.

Tous ces éléments sont pris en compte dans la trajectoire que suivra la programmation du futur Accord Territorial 2027-2032, validée lors du comité de pilotage de mars 2026. Ce dernier devra être confirmé d'ici la fin de l'année 2026 par nos financeurs et membres afin d'assurer la réussite de nos missions, centrées sur la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau.

Il est primordial que ces objectifs soient clairement inscrits dans le futur contrat à venir, avec l'appui déterminé d'une équipe de techniciens engagée et mobilisée. Aux côtés des élus, qui jouent un rôle moteur en impulsant une dynamique collective de proximité, cette collaboration est essentielle pour garantir la réussite des actions à mener. Ensemble, nous devons protéger aujourd'hui et pour demain notre ressource vitale et bien commun : l'eau. Cette mobilisation commune est la clé pour assurer la préservation durable de cette richesse indispensable à la vie et au développement de nos territoires. »

Didier PÉCOT
Président



De gauche à droite : Nicolas Bodineau (CC Nozay), Christian Lemée (Redon Agglomération) ; Didier Pécot (CC Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois) ; Christine Chevalier (CC Erdre & Gesvres) ; Jean-Michel Gaudichon (BPLC); Marie-Alexy Lefeuvre (CC Nozay) ; Jean-Noël Ragot (CC Erdre et Gesvres) ; Matthieu Hamard (CC Châteaubriant-Derval) ; Rita Schladt (Pays de Blain Communauté) ; Stéphane Gasnier (Pays de Blain Communauté) ; Jean-Francois Ricard (Pays de Blain Communauté) ; Yvan Ménager

INTERVIEWS DES 5 VICE-PRÉSIDENT.E.S

Préserver l'eau aujourd'hui, c'est garantir notre capacité à vivre et aménager le territoire demain

Face aux évolutions climatiques et à la pression croissante sur la ressource, le Syndicat poursuit son engagement avec une conviction forte : agir concrètement, au plus près des usages, pour concilier qualité des milieux et sobriété des consommations. Cette ambition se traduit par un accompagnement renforcé des collectivités, notamment à travers les diagnostics « économies d'eau », qui permettent d'objectiver les consommations, de cibler les marges de progrès et d'engager des actions adaptées. Les premiers retours des communes sont positifs et encouragent la poursuite de cette démarche, en lien avec Atlantic'eau. Le Syndicat agit également pour faire évoluer les pratiques d'entretien des espaces publics, qu'il s'agisse de la gestion des fossés routiers ou des terrains sportifs, afin de concilier qualité d'usage et préservation de la ressource. En fil conducteur, une approche globale s'impose : mieux connaître son territoire pour mieux agir et accompagner durablement les collectivités. Cette mobilisation collective s'inscrit dans la durée et se poursuivra en 2026.

Christine CHEVALIER

Vice-Présidente déléguée à la qualité et la quantité d'eau

Le bocage, un allié clé pour l'eau et les sols

Le bocage joue un rôle essentiel pour préserver la qualité des sols et ralentir l'écoulement de l'eau, contribuant ainsi à limiter les inondations. Le programme de plantation bocagère a fortement progressé grâce au soutien financier des EPCI, permettant aujourd'hui un reste à charge à zéro pour les planteurs. Cet hiver, 10 km de haies ont ainsi été plantés, avec des projets toujours plus adaptés aux enjeux de l'eau. Pour jouer leurs rôles, les haies doivent être gérées durablement. Leur entretien et leur valorisation économique sont donc des priorités du Syndicat. Après une première tentative en 2021-2022, la structuration d'une filière locale de valorisation du bois bocager est désormais en plein essor, co-portée notamment entre l'association ChoCoBN44 (lire p.25) et le SCDI. Je me réjouis de ce travail collectif mené avec l'équipe du SCDI, les technicien·ne·s et l'ensemble des acteurs du territoire, convaincu que la concertation et la diversité des approches sont une véritable richesse.

Christian LEMÉE

Vice-Président en charge de l'agriculture et du bocage

Des actions concrètes pour des milieux protégés et vivants

En 2025, les premiers résultats de l'expérimentation dans la basse vallée du Don confirment l'efficacité des actions menées pour contenir l'invasion de la jussie, grâce à la mise en place de structures végétales (1500 m) et de boutures de saule (4000). Les actions de reméandrage sur cours d'eau se sont poursuivies sur 16 km dans 7 communes. Le secteur de Saffré est en cours de réalisation sur l'Isac avec principal objectif de réduire la montée des eaux dans le bourg lors d'épisodes pluvieux. La préservation de la biodiversité constitue un autre pilier de notre action, avec des démarches concrètes sur les mares (à Plessé et Saint-Vincent-des-Landes), les zones humides et des partenariats structurants, notamment avec le Conservatoire des Espaces Naturels. Les travaux de mise en conformité, notamment la suppression de certains plans d'eau, se poursuivent. Toutes ces actions montrent, par la vitalité et la compétence de son équipe milieux aquatiques, un Syndicat performant et à l'écoute des territoires.

Jean-François RICARD

Vice-Président en charge des milieux aquatiques

Mieux intégrer l'eau au cœur des projets territoriaux

En 2025, le Syndicat Chère Don Isac a poursuivi son engagement pour une meilleure prise en compte de l'eau dans l'aménagement, afin d'aider les collectivités à anticiper, adapter et sécuriser leurs projets face aux pressions croissantes sur la ressource. Cet engagement se traduit par un appui technique renforcé auprès des communes et des habitants, notamment pour la mise en conformité des aménagements et l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les documents d'urbanisme. L'objectif est clair : mieux prendre en compte le fonctionnement naturel des milieux dès la conception des projets.

Cette approche s'inscrit dans une vision globale à l'échelle des masses d'eau, avec les études Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) sur le bassin de la Vilaine, qui visent à mieux comprendre les équilibres entre besoins et ressources et à organiser le partage de l'eau entre les usages. L'année a aussi été marquée par la révision du SAGE Vilaine, portée par l'EPTB Eaux & Vilaine, à laquelle le SCDI a activement contribué, illustrant la qualité du partenariat et la volonté de construire des réponses concertées. Au cœur de ces actions : renforcer la transversalité des politiques publiques. La gestion de l'eau ne peut plus être pensée de manière isolée ; elle repose sur la coopération entre eau, urbanisme et développement économique pour construire des solutions durables adaptées au territoire.

Sébastien CROSSOUARD

Vice-Président délégué aux relations avec les Collectivités

Rendre visible notre action pour l'eau

Cette année, nous avons renforcé une dynamique essentielle : rapprocher chaque habitant des enjeux liés à l'eau et montrer, de manière tangible, l'action du Syndicat sur l'ensemble du territoire. Qu'il s'agisse de restaurer les milieux, d'accompagner les communes, de sensibiliser les élèves ou de dialoguer avec le grand public, nos interventions témoignent d'une vision cohérente : protéger la ressource en agissant à toutes les échelles. Pour rendre cette action plus visible encore, notre rapport d'activité est désormais proposé aussi en vidéo, offrant une lecture directe, vivante et accessible de ce que nous accomplissons collectivement.

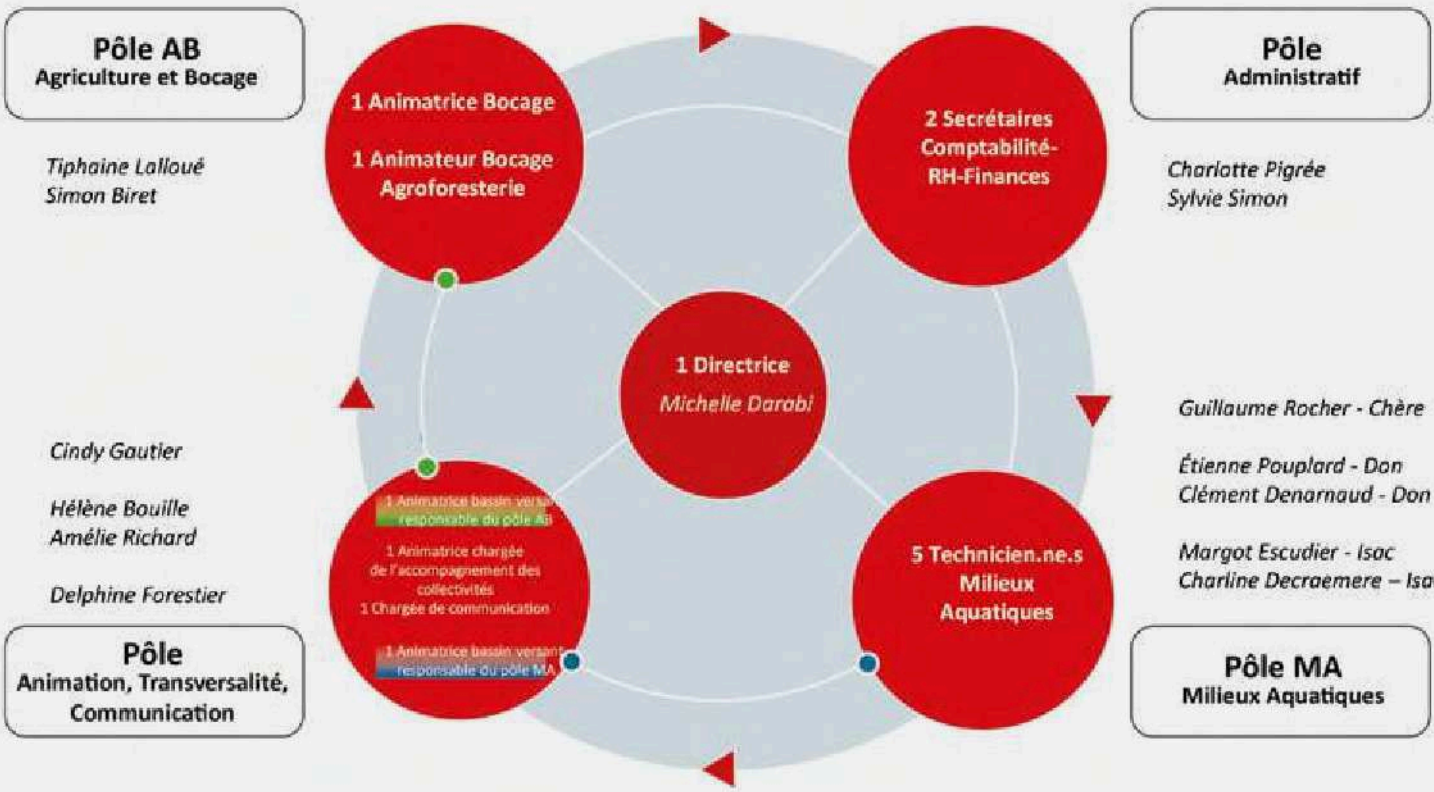
Marie-Alexy LEFEUVRE

Vice-Présidente en charge de la communication et de la sensibilisation

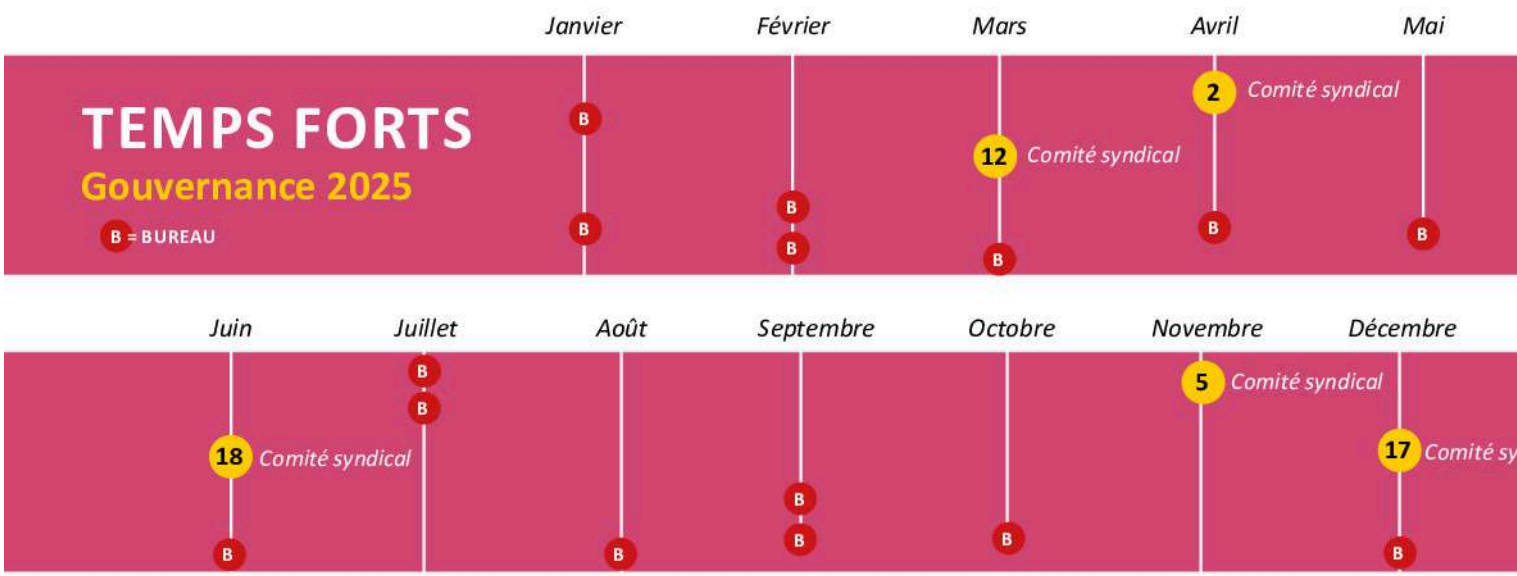
TERRITOIRE ET ORGANISATION

Instance décisionnaire, le Comité syndical (22 délégués) est composé d'un bureau et d'un président (neuf membres) afin de gérer la partie opérationnelle et la gestion courante de la structure.

Chaque EPCI membre a des sièges et des voix proportionnels à sa population et à la superficie (ha) de ses bassins versants.



Organigramme 2025



CONTRIBUTION AU SAGE VILAINE

Dans le cadre de la consultation publique relative au projet de révision du SAGE Vilaine, portée par l'EPTB Eaux & Vilaine, le Syndicat Chère Don Isac a réalisé une analyse approfondie des documents constitutifs (PAGD, règlement, etc.). Cette analyse a permis de mettre en évidence les avancées du projet, notamment en termes de structuration, de lisibilité et de prise en compte des enjeux climatiques et de la gestion intégrée de l'eau. Elle a également conduit à formuler des points de vigilance et des propositions d'ajustement concernant :

- les conditions de mise en œuvre opérationnelle des dispositions (moyens humains et financiers, coordination avec les acteurs locaux) ;
- la lisibilité et l'applicabilité de certaines règles ;
- la prise en compte des réalités de terrain, en particulier sur les enjeux liés aux milieux naturels et au bocage.

Le Syndicat a par ailleurs participé activement aux temps d'échanges et de présentation du projet. L'avis technique, intégrant ces observations, a été adopté en Comité syndical.

*Parallèlement, un travail a été engagé pour définir l'articulation entre les dispositions du futur SAGE et les actions menées par le Syndicat Chère Don Isac. En tant qu'opérateur de bassin versant et structure compétente GEMA, le Syndicat occupe un rôle central dans la mise en œuvre des actions. Il agit sur le terrain dans les **programmes de restauration des milieux aquatiques,** des zones humides et du bocage. Il assure un **suivi de la qualité de l'eau,** de l'hydrologie, de la biodiversité et des espèces exotiques envahissantes. Il **accompagne également les acteurs locaux** (collectivités, agriculteurs, porteurs de projets) pour intégrer les enjeux eau dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme. Enfin, le Syndicat est identifié comme un **acteur relais du SAGE**, contribuant à sa déclinaison opérationnelle, à la diffusion des connaissances et à la coordination des actions à l'échelle du bassin versant, en étroite articulation avec l'EPTB Eaux & Vilaine.*

Le SAGE Vilaine est porté par Eaux et Vilaine, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine. Avec une superficie de plus de 11 000 km² et une population supérieure à 1 200 000 habitants, il constitue le plus grand SAGE de France. Il intègre 14 grands enjeux : Zones humides, Cours d'eau, Peuplements piscicoles, Baie de Vilaine, Risque inondation, Gestion des étiages, Alimentation en eau potable, Formation et sensibilisation, Organisation des maîtrises d'ouvrage et territoires, Altération de la qualité de l'eau (par les nitrates, le phosphore, les pesticides, les rejets de l'assainissement et par les espèces invasives).

Le territoire Chère Don Isac est localisé dans le bassin de la Vilaine, au sud-est du territoire, et dépend donc du SAGE du même nom.

Le territoire Chère-Don-Isac dans le bassin de la Vilaine



Plus d'informations : https://www.sage-vilaine-revision.com/

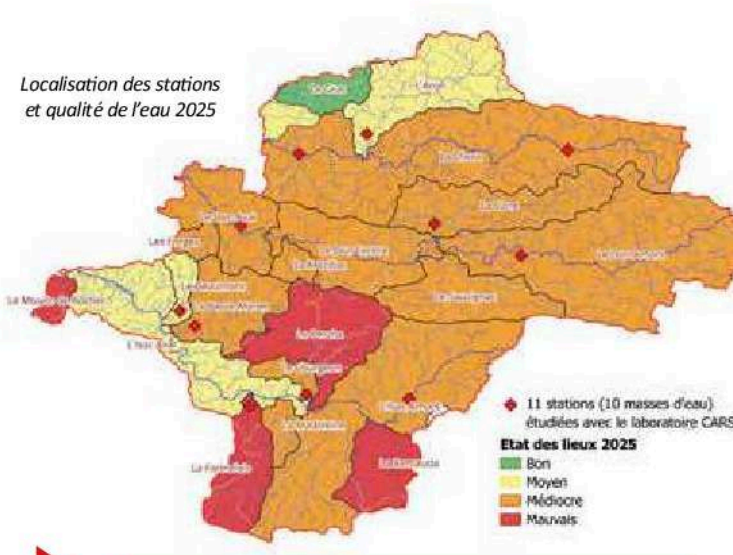
LES ENJEUX DE L'EAU

Etat de la ressource, hydrologie, suivis et études

SUIVI QUALITÉ DE L'EAU

L'état des lieux 2025 de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne montre un état dégradé des masses d'eau lié à des apports diffus de pesticides, métabolites et nutriments. Le suivi local confirme ces tendances et leurs impacts sur les milieux (eutrophisation, altération biologique). Les analyses d'Eaux et Vilaine replacent ces résultats dans le contexte local, avec des dépassements fréquents dans plusieurs masses d'eau. Ces constats reflètent des pressions diffuses liées aux usages du territoire (collectivités, activités économiques, assainissement, aménagements, comportements). Les actions du SCDI visent à réduire ces pollutions et à améliorer durablement la qualité de l'eau et la résilience des milieux.

Localisation des stations et qualité de l'eau 2025



11 stations et **10** masses d'eau étudiées avec le laboratoire CARSO

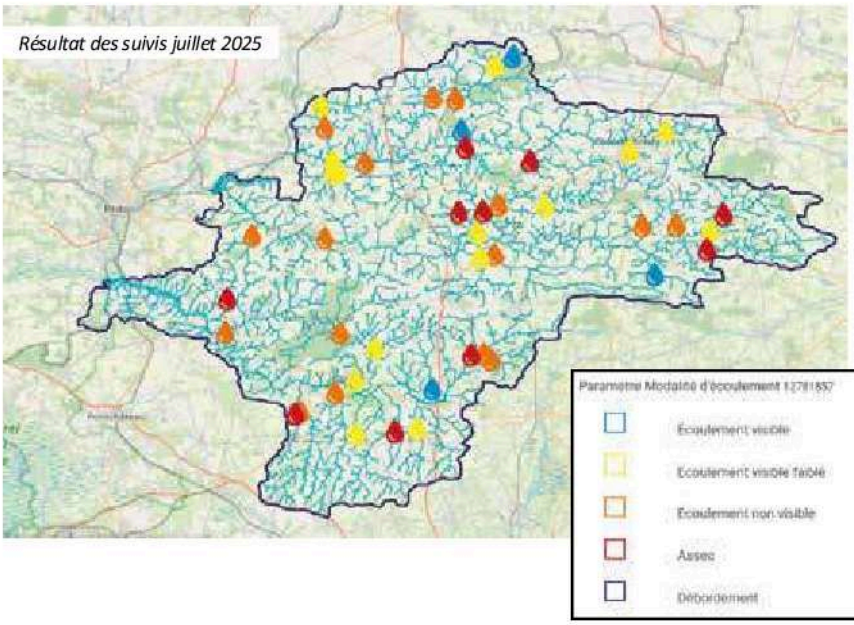
HYDROLOGIE ET SUIVI DES ÉCOULEMENTS

La pluviométrie annuelle a avoisiné 800 mm selon les stations, avec un épisode particulièrement marqué en janvier (> 200 mm) qui a représenté une part importante des précipitations annuelles. Les sols, encore gorgés d'eau après l'année 2024, ont favorisé des inondations en début d'année (ex : secteurs de Redon, Saffré), avant une alternance de périodes plus sèches et d'événements pluvieux plus modérés sur le reste de l'année (allant d'environ 80 mm pour les mois pluvieux à une vingtaine de mm pour les mois secs).

Depuis 2024, un réseau de suivi des écoulements a été mis en place sur 44 stations réparties sur le territoire avec pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique des cours d'eau.

Contrairement à une année 2024 très pluvieuse, 2025 a vu nombre de ses cours d'eau tomber en assec en période d'étiage (contre 1 seule observation sur l'année 2024). Cela a permis d'observer la résilience des cours d'eau dans une année relativement normale d'un point de vue pluviométrique.

Résultat des suivis juillet 2025



HMUC

*En 2025, le **Syndicat Chère Don Isac** a poursuivi le développement de son réseau de suivi tout en engageant un partenariat avec l'Observatoire TEO afin de valoriser et partager les données collectées. Cette coopération permet au Syndicat de contribuer à une base d'indicateurs plus large sur la transition écologique, tout en renforçant la diffusion des informations relatives à l'eau et à l'environnement à des échelles supérieures.*

Les études **H**ydrologie, **M**ilieux, **U**sages et **C**limat **(H.M.U.C.)** sur le bassin de la Vilaine s'inscrivent dans un contexte de mise en évidence de déficits structurels sur la ressource en eau. En octobre 2024, une étude HMUC "Partageons l'eau", portée par Eaux et Vilaine, a démarré sur notre territoire et notamment sur le bassin versant de la Chère.

L'enjeu de la démarche est de préserver une ressource en eau, en qualité et en quantité, pour assurer la satisfaction des usages et le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Pour atteindre cet objectif, l'étude se déroule en 4 phases successives sur une durée prévisionnelle de 3 ans.

Différents ateliers participatifs, comités techniques et comités de pilotage rythment cette étude.

4 unités de gestion sur la Chère
3 stations de mesure de débits

Les objectifs de cette étude sont :

1. Etudier l'équilibre entre les besoins et les ressources en eau pour identifier les secteurs en tension, aujourd'hui et demain ;

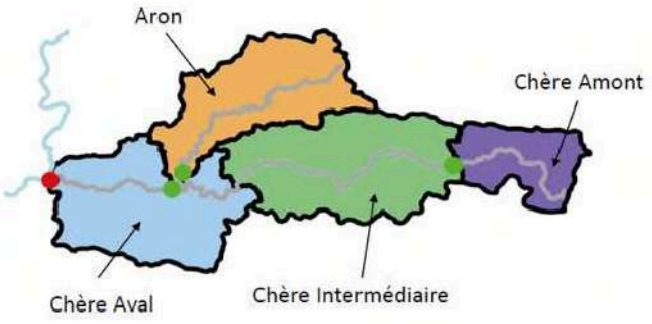
2. Définir les débits caractéristiques (débit d'étiage, seuil de crise…) et **déterminer les volumes prélevables ;**

3. Répartir ces volumes d'eau prélevables entre les catégories d'usagers (usages domestiques, industriels, agricoles, etc.) dans une logique de partage de la ressource.

À ce stade, l'état des lieux des 4 volets H.M.U.C est bien avancé, avec une validation prévue en fin d'année 2026.

Les étapes suivantes consisteront en :

- Le **diagnostic** : croisement des 4 volets ;
- La **prospective** : climatique, démographique et incidence sur les volets Hydro, Milieux et Usages ;
- Puis les **pistes d'actions** : quantification des volumes prélevables, répartition entre usages, mesures d'économies d'eau …



Découpage en Unités de Gestion

À ce jour, les premiers éléments issus du diagnostic mettent en évidence que les plans d'eau sont responsables de la majorité de la pression sur les ressources (>70 %).

Rappelons que les actions conduites par le SCDI contribuent déjà à réduire ces différents impacts notamment via plusieurs actions :

- La **restauration des milieux aquatiques :** reconnexion des cours d'eau à leur nappe d'accompagnement, restauration des zones humides, amélioration des capacités d'infiltration, contribuant ainsi à renforcer la résilience du territoire face au dérèglement climatique ;
- Le **stockage de l'eau dans les sols en développant l'infiltration :** plantation de haies, désimperméabilisation des sols, gestion intégrée des zones humides …
- **L'adaptation des pratiques au dérèglement climatique,** tous les usages confondus (agricoles, industriels, domestiques, etc.),
- Le travail sur la **sobriété de l'ensemble des usages**, en lien avec les partenaires du territoire.

*Dans le cadre du partenariat entre le **Syndicat Chère Don Isac (SCDI)** et le **CEREMA**, le modèle prospectif **STRATEAU** a été développé. Le CEREMA a assuré le paramétrage et l'analyse, en lien avec le SCDI pour la définition des hypothèses (urbanisation, besoins en eau, climat). L'outil permet d'explorer des **scénarios d'évolution à moyen - long terme** afin d'identifier des tendances possibles sur la ressource. Il constitue un support d'aide à la décision, non prédictif et dépendant des hypothèses retenues.*

PARTIE 2 | Présentation du Contrat Territorial Eau 2023-2025

LE CONTRAT EN UN COUP D'ŒIL

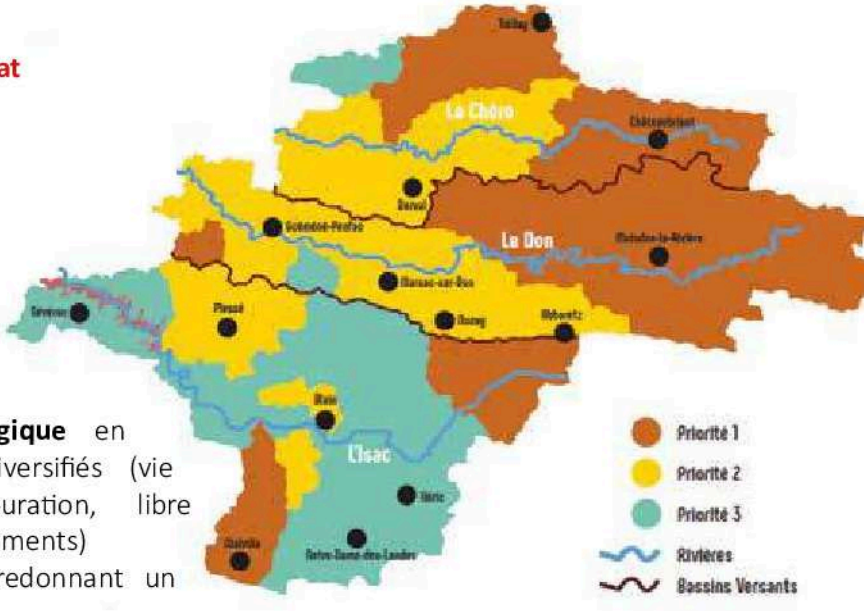
2025, dernière année de programmation et année d'évaluation

UNE GESTION COLLECTIVE ET DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Depuis 2020, le Syndicat Chère Don Isac porte un programme d'actions dont l'objectif est la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau et du fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques associés ainsi que la restauration de la trame bocagère. Ce programme décliné en Contrat Territorial Eau de 2 fois 3 ans s'est achevé en 2025.

RAPPEL : Les grands enjeux du contrat

- Atteindre le bon état écologique des cours d'eau
- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la qualité de l'eau
- Restaurer les milieux



Les solutions possibles

- **Restaurer la continuité écologique** en retrouvant des écoulements diversifiés (vie biologique diversifiée, autoépuration, libre circulation des poissons et des sédiments)
- **Restaurer les cours d'eau** en redonnant un fonctionnement plus naturel
- **Restaurer des zones humides** pour préserver la biodiversité
- **Limiter les transferts de pollutions diffuses** en plantant des haies
- **Accompagner les collectivités** en prenant mieux en compte l'eau dans les politiques d'aménagement
- **Sensibiliser à l'environnement** en facilitant l'appropriation des enjeux par tous les habitants du territoire

Une étude se déroulant en 3 phases a débuté en avril 2025 pour élaborer la prochaine programmation :

Avril à octobre 2025	Analyser la dynamique et les **résultats des actions** (bilan technique et financier, impacts des actions) en identifiant leurs réussites et leurs limites, Identifie les freins et leviers influençant l'adhésion aux actions, Recueille des critiques constructives et des **propositions d'amélioration** pour mieux comprendre le territoire
Oct. 2025 à mars 2026	**Prendre en considération l'ensemble des problématiques de l'eau** pour que les acteurs locaux et institutionnels décident collectivement des priorités d'actions. Répond aux questions suivantes : *Pourquoi agir ? (Problématiques, enjeux, pressions, états des masses d'eau) ; où agir en priorité ? (Territoires prioritaires) et avec quels objectifs ?*
Mars 2026 à fin 2026	**Décrire de façon opérationnelle la stratégie du territoire**. Elle est établie sur 6 ans (2027-2032) divisée en deux périodes de trois années correspondant à deux programmes d'actions successifs.

Pour mener à bien cette étude, en partie réalisée en interne, le Syndicat est appuyé par le bureau d'étude **Hardy Environnement** spécialisé dans les domaines de l'**environnement**, l'**écologie** et l'**hydroécologie.**

Synthèse de la Phase 1 : Bilan Evaluation… les principaux points à retenir

Cette synthèse proposée a été réalisée à partir d'une évaluation terrain des travaux milieux aquatiques et bocagers, d'enquêtes auprès de partenaires techniques et financiers et d'enquêtes en ligne ou réalisées directement auprès des bénéficiaires.

Approche globale
Fusion réussie des 3 Syndicats.
Structure identifiée sur le territoire comme un acteur majeur et reconnu pour son expertise dans le domaine de l'eau. Proximité avec les élus.
Compétence et implication de l'équipe.

Milieux aquatiques
Des travaux de restauration du lit mineur dont l'ambition s'est progressivement renforcée au fil du contrat avec plusieurs projets d'ampleur mais des travaux sensibles à l'érosion => Nécessité de travailler sur l'hydrologie du bassin pour limiter les à-coups hydrauliques.
Des résultats encourageants sur les plans d'eau mais une concertation compliquée et chronophage => appui réglementaire à renforcer.
Montée en puissance de l'enjeu biodiversité et le développement de nouveaux partenariats.

Bocage
Un bon taux de reprise avec un retour positif des bénéficiaires.
Des modalités de financements changeant régulièrement, décourageant les techniciens mais aussi les « planteurs ».
Syndicat bien identifié comme structure référente et experte mais coordination entre les différents acteurs du bocage à améliorer.
2025 : Le reste à charge financé par les EPCI a permis de lever un frein.

Accompagnement des collectivités
Une thématique nouvelle dans les Contrats territoriaux, qui est montée en puissance dans la 2e partie du programme.
Véritable service de conseil et d'accompagnement des collectivités reconnu.

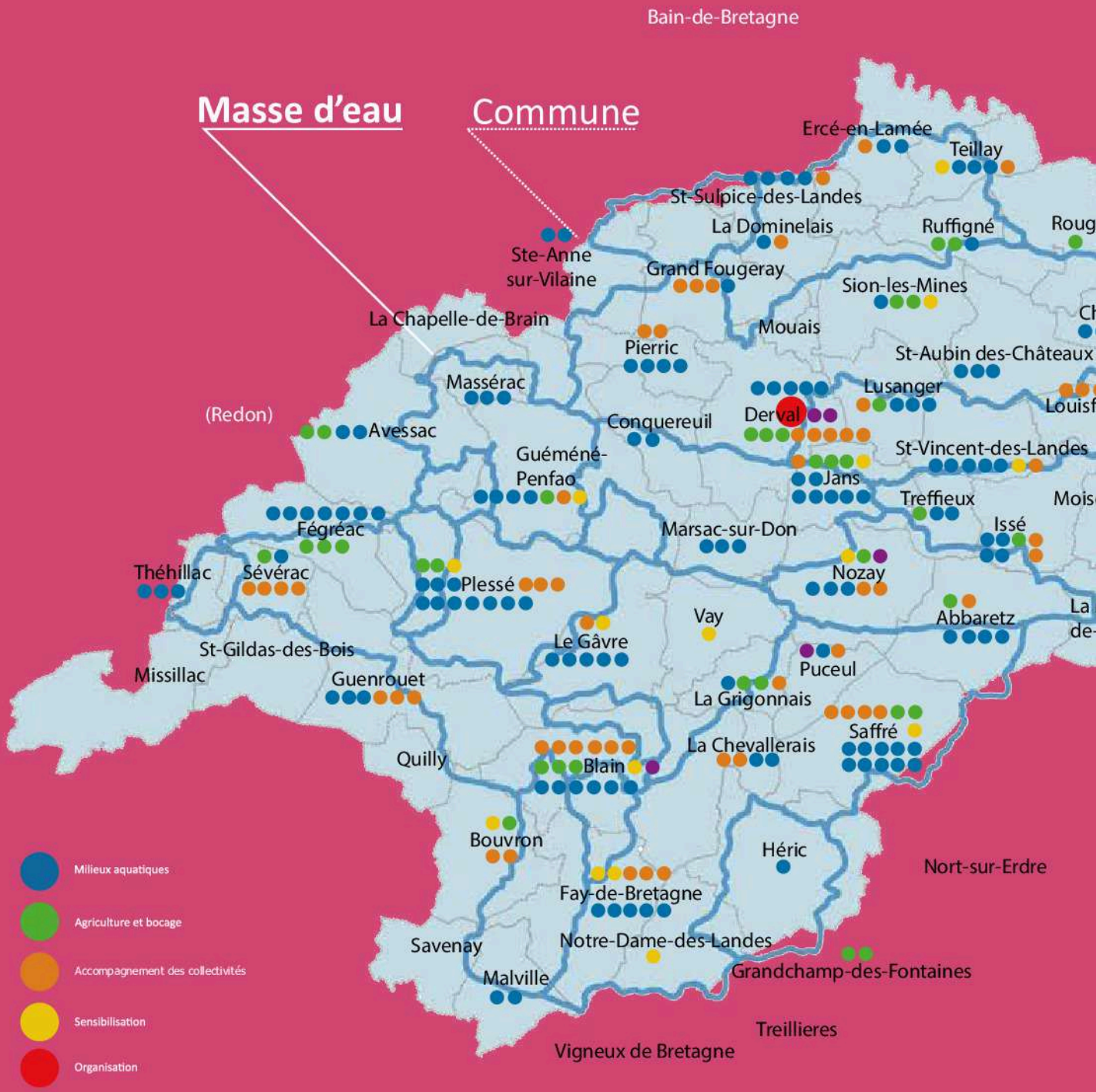
Agriculture
Incohérence perçue entre l'abandon des actions agricoles et l'objectif de reconquête du bon état des masses d'eau.
Retours positifs sur les actions collectives mais instabilité de l'équipe et arrêt de l'accompagnement financier a mis fin aux actions agricoles.

Sensibilisation
Actions vers les scolaires appréciées et demandées à être reconduites mais public non prioritaire pour la future programmation => nécessité d'élaborer une stratégie en fonction des publics prioritaires.

Communication
Des supports indispensables à l'opérationnel afin de promouvoir les actions du Syndicat.
Nombreux outils mis en place dont les 1ers outils mutualisés.
Continuer à accentuer la communication en valorisant mieux les bénéfices des travaux.

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS 2025

Près de 300 actions répertoriées



+ actions communes avec :
Financeurs
État
EPTB Eaux & Vilaine
Partenaires
Autres acteurs

BILAN DES MISSIONS PAR THÉMATIQUE

P. 16-21 MILIEUX AQUATIQUES

P. 22-27 BOCAGE & AGRICULTURE

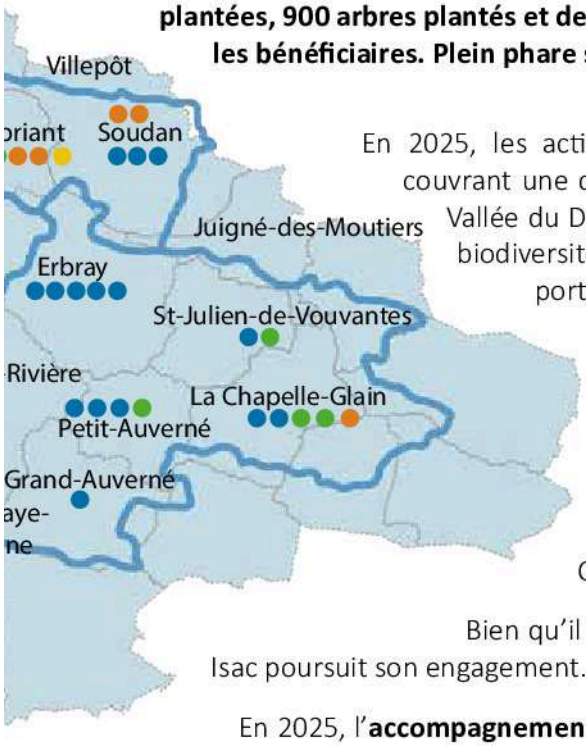
P. 28-31 COLLECTIVITÉS

PARTIE 3 | Mise en œuvre du contrat territorial

INTRODUCTION

2025 : achèvement du Contrat Territorial Eau pour le Syndicat Chère Don Isac

Le programme d'actions du Syndicat Chère Don Isac, déployé entre 2020 et 2025, a permis des avancées significatives sur le territoire. Les efforts pour améliorer la qualité de l'eau ont porté leurs fruits. Sur ces six années, les résultats sont concrets : près de 110 km de cours d'eau restaurés, 57 km de haies plantées, 900 arbres plantés et de nombreux échanges et concertations menés avec les partenaires et les bénéficiaires. Plein phare sur l'année 2025…



En 2025, les actions de restauration des **milieux aquatiques** se sont intensifiées, couvrant une dizaine de communes (4 EPCI), avec des résultats probants en Basse Vallée du Don. Le pôle a renforcé son engagement pour les zones humides et la biodiversité, tout en participant au bilan des travaux 2020-2024. Ces progrès, portés par l'implication des technicien·ne·s, s'inscrivent dans un contexte local et national complexe. (lire p. 16)

La restauration du **bocage** progresse grâce à la levée de blocages majeurs (financement du reste à charge des plantations par les EPCI et élargissement des territoires éligibles), facilitant les concertations. L'investissement du Syndicat dans la structuration de la filière de valorisation du bois bocager a permis la création de l'association CHoCoBN44. (lire p. 25)

Bien qu'il ne porte plus directement d'actions **agricoles**, le Syndicat Chère Don Isac poursuit son engagement. (lire p. 26)

En 2025, l'**accompagnement des collectivités** s'est articulé autour d'un équilibre entre animation territoriale, expertise technique et appui stratégique, avec une attention particulière portée aux phases amont des projets. L'année a notamment été marquée par une forte mobilisation sur les enjeux croisant eau et urbanisme, en lien avec les démarches de planification territoriale, ainsi que par la conduite d'actions opérationnelles ciblées. (lire p. 28)

À l'approche des élections municipales, une attention particulière a été portée au développement **d'outils de communication** facilitant la compréhension des missions et des actions du Syndicat pour les élu·e·s et les partenaires. Parallèlement, les actions de communication internes, externes et institutionnelles se sont poursuivies, notamment à travers l'organisation de la Journée Mondiale de l'Eau. (lire p. 32)

P. 32-33
COMMUNICATION

P. 34-35
SENSIBILITATION

Comités CT Eau en 2025
COPIL annuel : 16 janvier
COPIL de démarrage Etude Bilan/Evaluation/Stratégie/ feuille de route: 01 avril
COTECH Validation Bilan Evaluation : 23 septembre
COPIL Validation Bilan Evaluation : 30 septembre
Ateliers : 14 octobre et 13 novembre
COTECH Validation Bilan Evaluation : 27 novembre
COPIL Validation enjeux/territoires prioritaires : 09 décembre

MILIEUX AQUATIQUES

En 2025, les actions se sont poursuivies avec des travaux de restauration des cours d'eau sur une dizaine de communes (4 EPCI), des résultats encourageants en Basse Vallée du Don et un engagement renforcé en faveur des zones humides et de la biodiversité. Le pôle a également contribué au bilan des travaux 2020-2024 en appui au bureau d'études. Ces avancées reposent sur l'investissement des technicien·ne·s, malgré un contexte local et national complexe.



Déplacement de lit sur la commune de Jans CCCD

RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU

Historiquement modifiés par l'activité humaine, les cours d'eau du territoire Chère Don Isac portent les cicatrices d'aménagements passés (rectifications, recalibrages, élargissements). Si ces interventions visaient autrefois à réguler les flux, elles ont surtout dégradé le fonctionnement naturel de nos rivières, accentuant les risques d'inondations et la sévérité des assecs, tout en appauvrissant la biodiversité locale.

Un engagement de terrain quotidien pour redonner vie à nos cours d'eau

Le Syndicat déploie chaque année un programme de restauration ambitieux visant à reconquérir la qualité écologique de nos milieux aquatiques. Les interventions visent à restaurer le lit mineur par l'apport de matériaux granulaires ou par la remise du cours d'eau dans son lit d'origine.



Ruisseau du Vieux Rochis à Ercé-en-Lamée : de l'entretien de la végétation à la restauration morphologique BPLC

Bilan technique 2025 : des résultats concrets malgré les aléas

➜ 16 km de cours d'eau restaurés

Une attention particulière a été portée aux projets à fort enjeu écologique : 10% des chantiers ont consisté en des reméandrages ou des déplacements de lit, restaurant le tracé naturel des cours d'eau et favorisant la régulation des débits et la biodiversité.

Toutefois, l'année 2025 a été marquée par des conditions météorologiques complexes qui, cumulées aux chantiers restants de 2024, ont contraint le calendrier des travaux. En conséquence, 5 km seront finalisés en 2026.

BV concerné	Sites de restauration	Reliquats 2024	Réalisé 2025	Reporté 2026
BV Chère (35)	Ruisseau de la Gohardière (St-Sulpice-des-Landes)	/	860 m de recharge	1 080 m
	Ruisseau du Vieux Rochis (Ercé-en-Lamée)	/	2 180 m de recharge	300 m
	Ruisseau de la Pénais (Ercé-en-Lamée)	1 260 m de recharge		1 000 m
	Ruisseau de la Lande de la Bonne Fontaine (La Dominelais)	300 m de recharge		/
	Ruisseau de l'Etang Neuf (Teillay)	400 m de reméandrage		/
BV Chère (44)	Le Pas d'Hin (Derval)	300 m de reprises recharge	/	/
BV Don	Petit Don (Petit Auverné)	Création d'une mare en complément de travaux cours d'eau	/	/
	Ruisseau de l'Etang de Fondeluen (Lusanger)	400 m de reméandrage	/	/
	Ruisseau de l'Yene et de Lurdin (Derval/Jans)	/	4 700 m de recharge et diversification 350 m de reméandrage	1 100 m
BV Isac	Affluents de l'Apsiguais (Saffré)	/	1 950 m de recharge 220 m de déplacement de lit 170 m de reméandrage	/
	Ruisseau de Marignac (Saffré)	/	/	1 700 m
	Ruisseau des Landes du Luc (Saffré)	/	/	/
	Ruisseau du Ban Morre (Saffré)	/	/	/
	Ruisseau du Pont Serin (Fay de Bretagne)	/	Création de 2 mares	/
	TOTAL	**5 500 m**	**10 400 m**	**5 200 m**





Restauration avant et après travaux sur le ruisseau de Lurdin/verdelets à Jans CCCD



Déplacement du lit d'un affluent de l'Apsiguais à Saffré CCN

Evaluer l'impact : le suivi scientifique des milieux

Afin d'évaluer les effets des travaux, le Syndicat met en œuvre un protocole de suivi reposant sur des analyses biologiques et physiques réalisées en amont des chantiers, puis trois ans après leur finalisation, permettant ainsi de comparer l'évolution de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques.

Le Syndicat mandate des prestataires spécialisés pour la mise en œuvre de plusieurs indicateurs :

- L'Indice Poissons Rivière (IPR) : évaluation de la santé des peuplements piscicoles par la Fédération de Pêche 44
- l'Indice Invertébrés Multi-Métriques (I2M2) : étude des insectes macro-benthiques peuplant le fond de nos cours d'eau, par le bureau d'étude SCE (Aménagement et Environnement).

En complément de ces suivis biologiques, le Syndicat intègre désormais le protocole CARHYCE (Caractérisation Hydromorphologique des Cours d'Eau). Ce diagnostic technique approfondi permet de quantifier précisément l'amélioration de la structure physique du lit et des berges après nos interventions. ***L'ensemble de ces indicateurs constitue un tableau de bord essentiel pour valider l'atteinte de nos objectifs de reconquête écologique et l'efficacité des investissements réalisés sur le territoire.***

Etats			Années prélèvements	IPR		I2M2 (MPCE)	
Bassin Versant	Ruisseau	Commune	Avant/après travaux	Avant travaux	Après travaux	Avant travaux	Après travaux
Chère	Le Néant	St Aubin des Châteaux	2021/2025	Très Mauvaise	Médiocre	Moyen	Bon
	L'Aujuais	Soudan	2022/2025	Très Mauvaise	Très Mauvaise	Mauvais	Bon
	La Gohardière	St Sulpice des Landes	2025/2028	Très mauvaise	x	Moyen	x
Don	Le Petit Don	Chapelle Glain	2020/2025	Très mauvaise	Médiocre	Mauvais	Médiocre
	La Mare	Erbray	2021/2025	Très Mauvaise	Mauvaise	Mauvais	Médiocre
	Les Pautière	St Vincent des Landes	2022/2025	x	x	Moyen	Médiocre
	La Cône	Jans	2025/2028	Très Mauvaise	x	Moyen	x
Isac	Boutardière 1	Abbaretz	2020/2025	Très mauvaise	Mauvaise	Moyen	Mauvais
	Les Rochettes	Blain	2021/2025	x	x	Moyen	Mauvais
	Boutardière 2	Abbaretz	2021/2025	x	x	Moyen	Mauvais
	La Cave	Plessé	2021/2025	x	x	Moyen	Moyen
	Courgeon	Blain	2022/2025	Mauvaise	Très Mauvaise	Médiocre	Mauvais
	Apsiguais	Saffré	2025/2028	Médiocre	x	Mauvais	x

Bilan des suivis 2025 : des résultats contrastés mais riches d'enseignements

L'année 2025 a été marquée par une campagne d'expertise soutenue, 13 stations ont été diagnostiquées via l'indice I2M2, 9 avec l'IPR et 3 selon le protocole CARHYCE.

L'indice I2M2 montre une nette amélioration sur 5 stations, ce qui confirme l'efficacité des aménagements, mais une dégradation sur 5 autres. Cette baisse ne remet pas en cause la qualité des travaux. Elle s'explique surtout par des facteurs extérieurs importants, comme les assecs estivaux répétés et la présence continue de pollutions, qui freinent la recolonisation des milieux.

Le suivi piscicole révèle une amélioration ou une stabilisation sur 5 des 6 stations analysées, démontrant que la restauration physique des cours d'eau offre des habitats plus résilients et favorables au retour des poissons.

Les protocoles CARHYCE montrent une légère amélioration post-travaux.

Les données sont intégrées à la base de l'Agence de l'Eau pour un suivi et des analyses futures et sont accessibles sur https://naiades.eaufrance.fr/

Études et prospective : Redessiner l'Isac à Saffré

L'année 2025 a marqué une étape clé pour la restauration de l'Isac en amont de Saffré. Le Syndicat a confié à Hydros Solutions une étude visant à transformer durablement le site : diagnostic hydromorphologique complet et Avant Projet Détaillé.

L'objectif est de restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau en redonnant à l'Isac un tracé sinueux et des habitats diversifiés et ainsi d'agir sur :

- **La qualité et la quantité d'eau : Amélioration de l'épuration naturelle et soutien des étiages.**
- **La gestion des crues : Ralentissement des flux en amont pour mieux protéger le centre-bourg, sujet à des problématiques d'inondations récurrentes.**

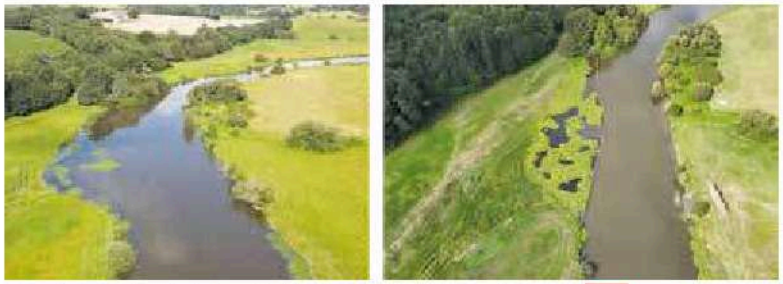


Projet de restauration de l'Isac en amont du bourg de Saffré CCN

La réussite du projet repose sur un fort appui politique. La mairie de Saffré, par un engagement constant auprès de la SAFER, avec le soutien d'Atlantic Eau, d'Eaux et Vilaine et du Syndicat, a réussi à acquérir des parcelles indispensables au futur tracé de la rivière. Cette maîtrise foncière sécurise les futurs travaux et illustre une coopération efficace entre élus et partenaires au service du territoire.

La basse vallée du Don : Retour sur trois années de travaux (2023-2025)

Le Syndicat conduit des travaux de restauration hydromorphologique sur la basse vallée du Don, située entre Massérac et Avessac, afin de contenir durablement la jussie. Cette démarche marque un tournant stratégique après plus de vingt ans d'arrachages coûteux (plus de 700 000 €) sans solution pérenne.



Restauration de la Basse Vallée du Don – Avant et après travaux RA

La technique mise en œuvre repose sur des structures de génie végétal : double rangée de pieux en châtaignier, fagots de saules inertes et plantation de boutures vivantes de saules.

Les premiers résultats sont encourageants :

- Réduction des surlargeurs du lit,
- Redynamisation des écoulements,
- Sédimentation progressive des bancs de jussie,
- Recolonisation par une végétation locale concurrente.

- **1,5 km** de structures végétales
- **10 500** fagots
- **5 300** pieux
- **4 000** boutures

Si la jussie reste présente, son développement est freiné par la modification durable des conditions du milieu. Cette première phase de travaux est encourageante pour la suite à donner face à la jussie et sa prolifération sur la basse vallée. Le Syndicat prépare désormais la poursuite du projet pour les 4 années à venir.

Une valorisation appuyée

- **Journées techniques** avec le groupe régional « Espèces Exotiques Envahissantes » organisées avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire (26 juin 2025) ; avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse (41), les Ports (fluviaux) de Loire-Atlantique (09 octobre 2025)
- Une **interview avec Aquagir**
- Un **article** dans le bulletin communal de Massérac
- Une **plaquette de présentation**



Journée technique du 26 juin sur le site de la Basse Vallée du Don RA

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES ET DE LA BIODIVERSITE

Lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes

La fin de l'accompagnement financier sur cette action contraint le Syndicat à revoir sa stratégie avec une réduction du nombre de jours confiés à l'entreprise d'arrachage : 18 jours au lieu de 35 les années précédentes.



Avant - après arrachage de jussie sur le site de pêche de Beaujouet à Jans CCCD

Il continue de développer une stratégie privilégiant une approche globale et préventive, limitant les opérations d'arrachage aux zones à forts enjeux écologiques et lorsque des résultats encourageants sont observés.

Le pôle réalise également plus de chantiers en interne : l'aval de La Chère (Pierric, Sainte-Anne-sur-Vilaine), a intégralement été géré par les agents du Syndicat, ainsi que certains secteurs sur le Don (Guémené-Penfao). Ce qui a permis de concentrer les efforts de l'entreprise sur d'autres secteurs du Don et de l'Isac.

Diagnostic territorial et concertation en vue d'un règlement d'eau sur les marais de l'Isac

La mission du bureau d'études Camille Alfada, achevée en septembre 2025, visait à rétablir un dialogue apaisé entre les usagers des marais de l'Isac, dans le cadre d'une étude menée par Eaux & Vilaine et le Syndicat. Elle a permis de définir collectivement des orientations sur la gestion des niveaux d'eau, l'état écologique du site et son devenir foncier.

La suite de l'étude s'organise autour de deux volets : écologique et foncier. Le premier vise à préciser les modalités de gestion des niveaux d'eau et à améliorer l'état des marais selon leurs spécificités. Le second porte sur la recherche de surfaces de compensation pour les agriculteurs impactés et la mobilisation d'opérateurs fonciers pour préserver les milieux. Des premiers échanges ont eu lieu dès 2025 avec ces acteurs et les EPCI concernés.

Diagnostic et programme d'actions sur les milieux humides d'intérêt pour la biodiversité

Les objectifs du projet, financé par le Fonds Vert :

- un **diagnostic des milieux humides d'intérêt pour la biodiversité :** milieux paratourbeux et tourbeux (en partenariat avec le CEN dans le cadre du Programme Régional d'Actions sur les Tourbières), mares, prairies humides, mégaphorbiaies, etc, afin de proposer un programme d'actions sur les zones identifiées qui sera intégré dans le futur Accord de territoire.
- des **restaurations de mares :** sur Plessé et Saint-Vincent-des-Landes (suite au stage de Master 2 réalisé en 2024) : Identification des sites et élaboration des conventions, soit 4 mares retenues sur Saint-Vincent-des-Landes et 6 à Plessé.
- un **travail de partenariat avec les collectivités** du territoire visant à les mobiliser dans la protection de leurs espaces naturels, via la **mobilisation d'outils de maîtrise d'usage ou foncière.**





Mares avant et après ouverture de la végétation à Saint-Vincent-des-Landes et Plessé CCCD RA



Signature d'une convention de coopération le 24 septembre.

Développement de partenariats

En 2025, un partenariat a été officialisé avec le **Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.** Ce partenariat vise à faire bénéficier chaque structure de ses compétences et agir en faveur des milieux aquatiques et de la biodiversité.

REDUCTION DE L'IMPACT DES PLANS D'EAU

Cette année, la DDTM44 a finalisé l'inventaire et l'expertise réglementaire des plans d'eau de la masse d'eau de la Farinelais. Un plan d'eau fera l'objet d'une suppression suivie d'une restauration complète du milieu naturel prévue pour 2027.

À **Ercé-en-Lamée**, le Syndicat a accompagné un propriétaire sur la suppression d'un plan d'eau illégal de 4000 m². Après accord de la DDTM35, le propriétaire a pu garder un plan d'eau d'une surface inférieure à 1000 m² et déconnecté du ruisseau. Celui-ci serpente aujourd'hui au milieu d'une vaste zone humide où une végétation adaptée s'est rapidement mise en place. Afin d'améliorer la biodiversité du site, une mare a été réalisée non loin du ruisseau.



Suppression du plan d'eau, déconnexion du cours d'eau et maintien d'une surface en eau inférieur à 1000m² à Ercé-en-Lamée BPLC

RESTAURATION DE LA CONTINUITE – OUVRAGES LISTE 2

Le Syndicat accompagne les propriétaires (privés ou publics) notamment pour la mise en conformité des ouvrages classés Liste 2 sur la Chère, l'Aron et le Don.

- **Moulin de Gault (La Dominelais, 35)**

Des travaux de mise en conformité ont été réalisés en 2024 par le propriétaire avec le soutien technique du Syndicat et de ses partenaires financiers (AELB, CD35). Les crues de l'hiver 2024/2025 ayant entraîné un engravement de la passe à poissons, des travaux ont permis de rétablir la fonctionnalité de la passe durant l'été 2025.

- **Moulin de Cherhal (Grand Fougeray, 35)**

Les différentes parties n'ayant pas trouvé de solution satisfaisante, le Syndicat s'est retiré du projet en décembre 2024 et les propriétaires n'ont pas avancé avec les services de l'Etat. Une dernière réunion de médiation est prévue par la DDTM 35 en mars 2026.

- **Barrage des Thénaudais (Jans, 44)**

En 2024, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Jans et avec l'appui du Syndicat, une étude confiée au bureau d'étude Fish Pass a démarré afin de restaurer la continuité écologique. Les différents scénarios d'aménagement ont été présentés en décembre 2024 mais sans validation. En mars 2025, une réunion avec les services de l'Etat a été organisée afin de trouver une solution. Le Syndicat espère une issue à ce dossier en 2026.

EXPERTISE, CONSEILS, INFRACTIONS

Le pôle milieux aquatiques est régulièrement sollicité par divers acteurs (riverains, élus, services de l'État) pour apporter son expertise sur la gestion des milieux aquatiques. Il agit comme un relais technique et administratif. Une **trentaine d'accompagnements** ont été réalisés par le pôle.

Il est également associé par Eaux et Vilaine sur les sujets liés à des enjeux d'inondation sur les secteurs de Châteaubriant, Soudan, Issé, Saffré.

Eaux et Vilaine et Chère Don Isac partenaires

En 2025, une étude globale GEMA-PI a été engagée sur une partie de la commune d'Issé, à la suite des inondations de 2018 et 2024. Portée par Eaux & Vilaine et confiée à DCI Environnement, elle vise à mieux comprendre le fonctionnement hydrologique du territoire et à proposer des aménagements privilégiant des solutions fondées sur la nature : restauration du bocage, ralentissement des ruissellements, renaturation des cours d'eau...

La phase de diagnostic a mis en évidence plusieurs facteurs aggravants : faible pente, nombreux drainages, densité bocagère réduite, rectification des cours d'eau, effets « digues » liés aux infrastructures routières et ferroviaires et ouvrages hydrauliques sous-dimensionnés.

COMMUNICATION

Afin de valoriser les travaux d restauration du cours d'eau de l'Étang Neu situé au sein de l'Espace Naturel Sensibl (ENS) de Saint-Eustache à Teillay (35), u panneau de sensibilisation a été conçu L'objectif est d'expliquer aux usagers le bénéfices écologiques des intervention réalisées.

En parallèle, le pôle milieux aquatique a travaillé sur le fond du guide du riverain *Plus d'information sur le guide en parti communication de ce rapport.*



Panneau de communication réalisé par le Syndicat et mis en place à Teillay **BPLC**

BILAN - EVALUATION : 2020-2025

Près de 110 km de cours d'eau restaurés, plus de 80 petits ouvrages aménagés ou supprimés, 5 plans d'eau supprimés... ne sont qu'une partie des réalisations milieux aquatiques.

75 % des partenaires enquêtés estiment que les actions du volet Milieux Aquatiques sont efficaces :
« À poursuivre car cela va devenir de plus en plus important au regard du changement climatique »,
« La biodiversité revient après chaque chantier »...

Sur Saffré, la limitation des inondations grâce aux travaux sur les cours d'eau a été soulignée.

Cependant, certains secteurs restaurés n présentent pas les résultats escomptés, notamment en raison d'à-coups hydrauliques. Le prochain programme intégrera davantage l'hydrologie du bassin versant.

BOCAGE

Les actions de restauration du bocage se poursuivent et sont facilitées en 2025 grâce à la levée de certains blocages : reste à charge du coût des travaux désormais financé par les EPCI et élargissement du territoire éligible à la plantation. La filière de valorisation locale du bocage se structure fortement avec la création de l'association ChoCoBN44.
Malgré un contexte général d'incertitudes, le pôle bocage retrouve une certaine stabilité au cours de l'année.



Des projets de plantations bocagères facilités.

Plantations de haies bocagères réalisées sur Lusanger CCCD

RESTAURATION DU BOCAGE / LES PLANTATIONS

(2025-2026, suite des concertations 2025)
Un programme de plantations recentré sur les agriculteurs

En 2025, le programme de financement des plantations bocagères et agroforestières a connu d'importantes évolutions. Le programme régional « Pays de la Loire Bocage » permet désormais d'obtenir 30 % de subventions, financées par l'Europe via le FEADER, l'État et la Région Pays de la Loire, complété par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui finance 50% des projets de plantations. Enfin, les 20% restants sont pris en charge par les EPCI sur le territoire desquels les projets sont réalisés. Ce nouveau montage financier permet ainsi d'atteindre une prise en charge à 100 % des projets de plantation, avec un reste à charge nul pour les bénéficiaires. Ce dispositif a contribué à maintenir une dynamique de plantation soutenue et a favorisé la mise en œuvre de projets de plus grande envergure, intégrant des aménagements à plus forte valeur environnementale.



Plantations sur billon à Derval CCCD

Sur le plan technique et administratif, les conditions ont également évolué. Désormais, seules les parcelles agricoles exploitées et déclarées (MSA, PAC, etc.) sont éligibles aux projets de plantation. Cette évolution a conduit, en cours d'année, à l'exclusion des projets portés par des particuliers, qui représentaient pourtant près de 20% des projets lors des campagnes précédentes.

27 concertations individuelles
15 bénéficiaires engagés (12 projets n'ont pu aboutir)
9,3 km de haies bocagères plantées (dont **1,7 km** sur billons/talus)
13 communes concernées

NB : 2,2 km de haies en régénération naturelle ont été accompagnées par le technicien bocage sur le terrain avec 5 bénéficiaires. Avec seulement une gestion différenciée de la part de l'agriculteur et parfois quelques piquets de clôture, une jeune haie poussera spontanément et viendra compléter le maillage bocager, avec un coût de dépense nul pour le Syndicat.

LES ÉTAPES D'UNE PLANTATION AVEC LE SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

Le Syndicat assure un encadrement des différentes étapes de la phase travaux en faisant appel à différentes entreprises.

1ère Etape : Les chantiers de billonnage

La plantation sur billon apporte de nombreux avantages par rapport à une plantation "à plat". Le relief permet de ralentir le cheminement de l'eau, de limiter l'érosion des sols et de favoriser l'infiltration de l'eau dans la parcelle. Etayant les différentes strates de la haie bocagère, le billon permet également d'abriter une plus grande biodiversité.

Le billon est réalisé par une pelleteuse pour le former (+aplanissement des bords et formation des extrémités).

1 710 mètres de haies plantées sur des billons, dont **992** mètres avec l'accompagnement du SCDI.
4 bénéficiaires ont planté sur billon, dont **3** accompagnés par le SCDI.



Réalisation de billons en vue d'une plantation de haies.

2ème Etape : Les plantations

Les plantations de haies bocagères se sont déroulées de janvier à mars. Elles ont été retardées et complexifiées par les conditions météorologiques de début d'année (neige/gel, puis fortes pluies et inondations).

Du côté **agroforesterie**, aucun projet n'a vu le jour, faute de bénéficiaires intéressés à temps pour cette campagne. Néanmoins, quelques projets potentiels ont été identifiés pour 2026.

3ème Etape : Le paillage

L'ensemble des linéaires plantés sont paillés en copeaux de bois déchiqueté issus de haies gérées durablement. Cela permet de limiter la concurrence des adventices et de garder la fraîcheur en saison estivale.

9,3 kilomètres de haies plantées (dont 3% des linéaires sont des haies doubles)
15 bénéficiaires

PRÉSERVATION DU BOCAGE

LES INVENTAIRES BOCAGERS, DIAGNOSTICS ET MESURES DE PROTECTION

Améliorer la connaissance du bocage, le protéger et maintenir les fonctionnalités qu'il assure

Après avoir accompagné les communes dans la réalisation d'inventaires bocagers jusqu'en 2023, le Syndicat a poursuivi son appui pour intégrer la protection du bocage dans les PLU. Ainsi les communes de Derval, Erbray, Fégréac, Issé, Jans, La Chapelle-Glain, La Meilleraye-de-Bretagne, Marsac-sur-Don, Saint-Aubin-des-Châteaux, Sion-Les-Mines et Soudan ont ainsi inscrit la préservation de leur maillage bocager dans leur document d'urbanisme (PLU).

Par ailleurs, Pays de Blain Communauté a sollicité le Syndicat pour un appui technique à un nouvel inventaire des éléments bocagers en zone urbaine, en complément de celui réalisé en 2021-2022 sur les espaces agricoles. Le Syndicat a contribué à cette démarche en apportant son expertise.

ANIMATIONS COLLECTIVES ET SENSIBILISATION

Pose d'un panneau pédagogique à Pierric

À l'hiver 2023-2024, 630 m de haies bocagères ont été plantés le long d'une voie douce à Pierric. À cette occasion, le Syndicat Chère Don Isac a conçu deux panneaux pédagogiques à destination du public (habitants, promeneurs, touristes) pour expliquer le rôle et les bénéfices des haies bocagères.





Atelier taille de formation des jeunes haies à Plessé

Le Syndicat a organisé un atelier de formation des agriculteurs et gestionnaires des haies le 17 décembre à Plessé, avec Antoine COUTON, élagueur. Les bons gestes pour tailler et former de jeunes haies et des haies adultes ont été montrés à plusieurs planteurs, agriculteurs et particuliers. Ce temps d'échange a aussi permis de se questionner sur l'objectif de tailler les haies. La sécurité et les bons gestes à avoir ont été un fil rouge de cet atelier, indispensable à prendre en compte lors de n'importe quelle taille sur un arbre.

GESTION DURABLE ET VALORISATION DU BOCAGE

Géré durablement, le bocage est source de nombreux services écosystémiques pour le territoire. Le développement de nouveaux débouchés pour la valorisation du bois bocager constitue un levier incitatif pour favoriser une gestion durable du bocage.

Des constats à l'échelle de notre territoire :

- La haie vue comme une charge économique importante tant pour les agriculteurs que pour les collectivités
- Un entretien impactant et souvent inadapté lié à un manque de moyens humains, de matériels et de temps
- Des réussites locales (chaufferies avec filières d'approvisionnement à l'échelle communale telles que La Grigonnais, Fégréac, Notre-Dame-des-Landes)

Enjeux pour le Syndicat Chère Don Isac

- Pérenniser le maillage bocager pour qu'il assure les nombreux services écosystémiques bénéfiques au territoire (limiter l'érosion et le ruissellement, filtrer les polluants, abriter la biodiversité, stocker le carbone, limiter le vent, apporter de l'ombre, etc.)
- Favoriser l'amélioration des pratiques de gestion
- Impulser une dynamique de structuration de filières locales de valorisation du bois bocager

Les axes de travail

- **MOBILISER** : Identifier, connaître, fédérer les acteurs du territoire
- **SENSIBILISER** les différents acteurs pour favoriser la réémergence d'une filière durable de valorisation des bois bocagers
- **ACCOMPAGNER** les acteurs qui s'impliquent dans la structuration de la filière de valorisation du bocage

Demi-Journée technique Gestion et Valorisation du bocage à la Grigonnais le 11 février 2025

Organisée en partenariat avec l'UCUMA PDL et le CIVAM 44, elle a rassemblé 40 participants. Au programme : témoignages d'un agriculteur et d'un agent des services techniques de la commune, puis démonstrations de matériels (tête d'abattage sur pelleteuse et combiné bois-buche). L'objectif à travers la réalisation des journées techniques est de sensibiliser aux multiples bienfaits apportés par les haies, de démontrer les différentes formes de valorisation possible du bois de bocage et de favoriser les échanges.


Démonstration de matériels de gestion et valorisation à la Grigonnais CCN


RA

Une seconde demi-journée technique a été organisée avec le CIVAM 44 le 12 décembre à Plessé

Elle a rassemblé une quinzaine de participants. Elle portait sur la phase préparatoire d'un chantier bois et l'observation des haies pour définir les interventions à réaliser. Le témoignage du GAEC sur la place des haies dans leur exploitation a permis de mieux comprendre le type de taille en fonction de l'objectif, en lien avec leur chaufferie bois-énergie, qui a été visitée à la fin de la journée.

Structuration de la filière de valorisation du bois bocager : création de CHoCoBN44

Le Syndicat a activement participé à la naissance de l'association CHoCoBN44 (Conservation de la Haie bocagère, Collectif Bois Nord 44). Il s'agit d'une association de préfiguration d'une filière locale et durable de valorisation des haies bocagères sur le territoire du nord de la Loire-Atlantique.

Créée le 16 mai 2025, elle rassemble des agriculteurs, des professionnels du bois, des collectivités, des associations, Fibois PDL, etc., pour structurer collectivement et concrètement la filière, à l'image des filières existantes dans les territoires voisins comme le Collectif Bois Bocage 35 ou la SCIC Mayenne Bois Energie.

CHoCoBN 44

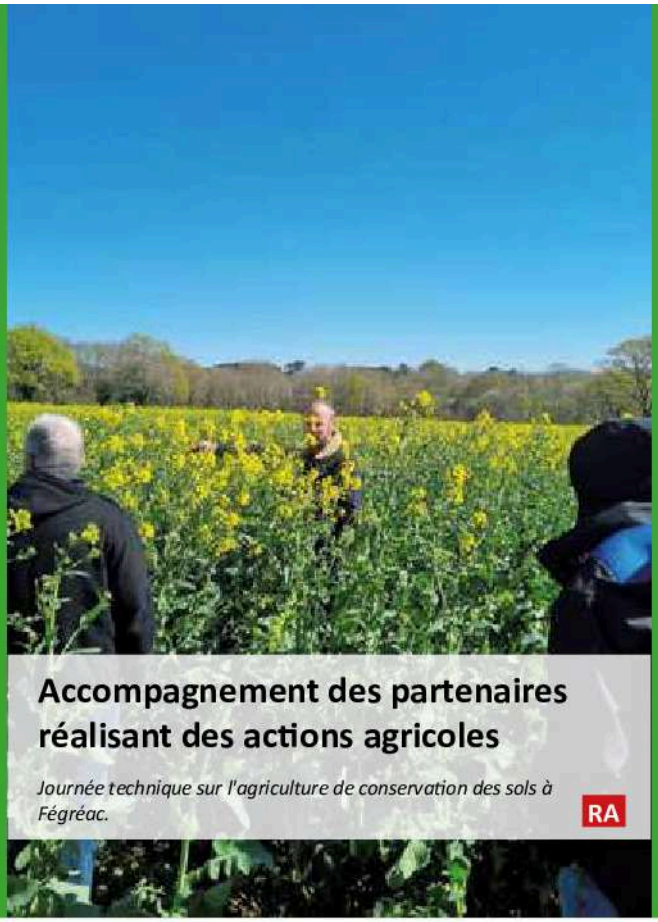
BILAN - EVALUATION :

- 57 km de haies plantées par le SCDI entre 2020 et 2025
- 891 arbres plantés en agroforesterie
- 100 % du territoire couvert par des Inventaires Bocagers, 26 réalisés par le SCDI entre 2020 et 2023.
- 10 journées techniques et ateliers de formation entre 202 et 2025.

AGRICULTURE

Bien que ne réalisant plus d'actions agricoles en direct, le Syndicat Chère Don Isac reste engagé auprès d'Atlantic'Eau et les collectivités sur l'accompagnement des agriculteurs.

L'expertise du Syndicat et son lien avec ses autres missions sur l'eau renforcent la transversalité des actions menées dans le cadre de Programmes Agricoles et Alimentaires de Territoires des EPCI qui les portent.



Accompagnement des partenaires réalisant des actions agricoles

Journée technique sur l'agriculture de conservation des sols à Fégréac. RA

SUIVI DES ACTIONS AGRICOLES DES PARTENAIRES

Le Syndicat Chère Don Isac poursuit son accompagnement des acteurs agricoles, en lien avec les deux Programmes Agricoles et Alimentaires de Territoire (CCEG et Redon Agglomération), auxquels il participe. La coordination et la transversalité des actions (pratiques agricoles, bocage, milieux aquatiques, biodiversité) restent essentielles.

Il suit également les actions menées par Atlantic'Eau sur la zone de captage de Saffré (en tant que maître d'ouvrage dans le Contrat Territorial Eau du SCDI). Du lien est fait régulièrement entre l'animateur de la Charte Tous InnEauv'acteurs et les techniciens bocage et milieux aquatiques du Syndicat.



Démonstration de récolte de colza RA

PARTENAIRE DU PROJET EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO PHYTO

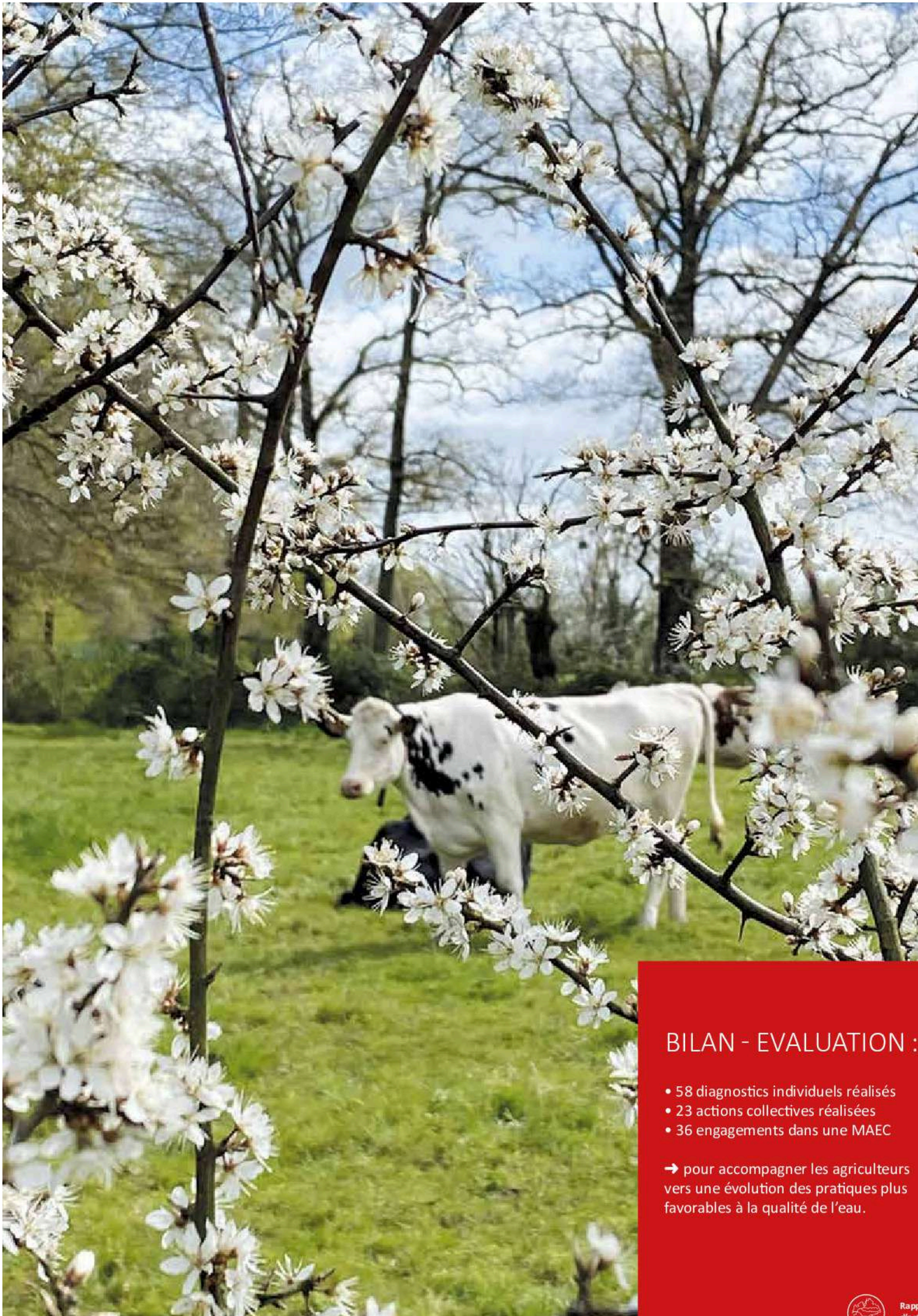
À l'automne 2025, le Syndicat Chère Don Isac s'est associé à un appel à projets porté par Redon Agglomération, avec les acteurs du territoire, dans le cadre du programme régional « Territoire zéro phyto ». Ce projet prévoit le recrutement, par Redon Agglomération, d'une personne pour travailler sur trois axes : mobilisation des acteurs autour d'une stratégie eau-agriculture, accompagnement économique des producteurs et développement des filières locales.



Groupe au milieu du colza lors de la journé technique organisée par le CETA 35 RA

DERNIÈRE JOURNÉE TECHNIQUE SUR LA CONSERVATION DES SOLS

Le 1er avril 2025, une demi-journée technique organisée par le CETA 35 a réuni 10 agriculteurs pour un temps de sensibilisation et de formation. Des essais sur le colza en agriculture de conservation des sols, menés à Fégréac chez Thomas et Martial Bouvier, ont permis de comparer différents itinéraires en semis simplifié, avec l'appui de l'institut Terres Inovia.



BILAN - EVALUATION :

- 58 diagnostics individuels réalisés
- 23 actions collectives réalisées
- 36 engagements dans une MAEC

➜ pour accompagner les agriculteurs vers une évolution des pratiques plus favorables à la qualité de l'eau.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

En 2025, l'activité d'accompagnement des collectivités s'est structurée autour d'un équilibre entre animation territoriale, expertise technique, et accompagnement stratégique, avec une attention particulière portée aux actions en amont des projets.

L'année se caractérise par une mobilisation sur les enjeux eau & urbanisme, en lien avec la planification, des temps dédiés à des démarches opérationnelles ciblées (sobriété, fossés, rejets, suivi Qualité de l'Eau), puis un temps consacré aux actions transversales, notamment à travers l'étude bilan-stratégie et enfin la conduite de certaines missions en binôme.



Un panel d'animations, de formations et d'actions de sensibilisation, indispensable à la diffusion d'une culture partagée de l'eau, a également été proposé en 2025 (ici, le Parcours Inspirant à Blain)

INTÉGRATION DES ENJEUX EAU EN AMONT DES PROJETS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

L'intégration des enjeux de l'eau dans les documents de planification et les projets d'aménagement a constitué l'un des axes majeurs de l'activité 2025. Sur un territoire majoritairement rural, soumis à des dynamiques d'évolution urbaine mais aussi paysagère, la planification (PLU(i)) constitue la phase-clé pour intégrer les enjeux de l'eau avant qu'il ne soit trop tard.

En 2025, le Syndicat a continué d'appuyer plusieurs collectivités dans la rédaction ou la mise à jour de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT, PCAET). L'objectif est de garantir que les enjeux liés à l'eau — *zones humides et autres milieux aquatiques, continuités écologiques, ruissellement…*— soient pris en compte dès la planification.

• Pour le PLUi de Pays de Blain Communauté et celui de la CC Nozay , l'ex-étude inondation du BV Isac a été intégrée et les inventaires de zones humides ont été actualisés.

• Pour le PLU de communes comme Louisfert ou Lusanger, l'intervention a porté sur le CCTP de l'inventaire ZH « à la parcelle » et/ou l'accompagnement des élus et des bureaux d'études sur le volet environnemental du règlement ou des OAP.

Pour des projets d'aménagement ou des projets structurants impactants, les divers accompagnements en conseil-expertise visent à apporter ou conforter des données et vise à éviter des erreurs de conception ou des impacts environnementaux à terme, en s'appuyant sur les services du SAGE Vilaine notamment pour les documents les plus structurants.

SOBRIÉTÉ ET GESTION RAISONNÉE DES USAGES DE L'EAU

Face aux tensions sur la ressource en eau et au nombre important d'équipements publics, parfois sources de fuites ou de consommations élevées, la sobriété s'est imposée comme un sujet central. L'objectif est à la fois de mieux connaître le patrimoine et de faire évoluer les pratiques.

La démarche de sobriété en eau prend donc une place importante dans l'activité 2025, avec du temps accordé aux diagnostics de terrain et aux échanges avec les acteurs.





Le Syndicat conduit cette démarche depuis 2024 avec le bureau d'étude Enviro Développement.

En 2025, **21 diagnostics "économie d'eau"** ont été menés sur des équipements publics (écoles, salles municipales, complexes sportifs, etc.). 3 collectivités ont rejoint le groupe Sobriété 2024, malgré la fin de mandat proche.

Ces diagnostics ont permis :

- D'analyser les usages et d'identifier des pistes d'économies (gestes simples, maintenance, équipements adaptés, etc.).
- De sensibiliser les collectivités gestionnaires. Le partenariat avec Atlantic'eau a permis d'ancrer plus fortement la démarche en créant un lien fort entre équipement, usages, ressources et prix de l'eau.

Bilan et perspectives

Les retours sont très positifs et inspirent déjà de nouvelles actions. Une dynamique s'est créée et dépasse les 11 collectivités initiales. L'objectif est de poursuivre la démarche, de partager les exemples concrets et de capitaliser sur les retours d'expérience pour élargir l'impact.

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

À la suite d'une demande locale, le Syndicat a fait appel à l'entreprise Terra Aménité pour adapter une formation sur l'entretien durable des terrains engazonnés, destinée aux acteurs concernés (agents, DST, élus).

Les participants ont découvert des méthodes alternatives et échangé sur leurs pratiques, notamment grâce aux retours personnalisés issus des analyses de sols. La formation, très appréciée, a mis l'accent sur les plans d'entretien et le lien entre agronomie et fertilisation. Elle a aussi permis de remettre en question certaines idées reçues sur les besoins en engrais et en arrosage, tout en présentant des espèces plus résistantes à la sécheresse.



17 participants pour **8** communes ont vu l'importance de concilier usage sportif, santé des sols et préservation de l'eau.

La visite de sites naturels lors de la journée technique du Département de Loire-Atlantique (voir volet Animation p. 31) a permis d'aborder la gestion des prairies humides et les interactions entre projets résidentiels et espaces publics : comment gérer les lisières, anticiper l'intégration du projet et limiter les risques.

GESTION DES FOSSÉS, EAUX PLUVIALES ET ASSAINISSEMENT

Le bon entretien des fossés, la gestion des eaux de ruissellement et des eaux pluviales, ainsi que la qualité des rejets vers les cours d'eau sont essentiels pour préserver la ressource en eau et limiter les risques d'inondation et de pollution. Ces actions sont en progression. En 2025, une première stratégie territoriale « fossés » a été engagée pour mieux structurer leur gestion et améliorer les connaissances.

Lancement de groupes de travail

Le Syndicat a engagé plusieurs groupes de travail « fossés » (Don & Cone Amont, Isac Ouest, sud de l'Ille-et-Vilaine…), réunissant communes, techniciens, élus et partenaires.

Ces échanges visent à partager les pratiques, mieux connaître et cartographier le réseau, et planifier des actions pilotes. Ils ont déjà permis d'identifier les liens entre fossés et milieux sensibles (cours d'eau, zones humides) et de promouvoir des modes de gestion adaptés, contribuant à améliorer le fonctionnement hydraulique du territoire.



Groupe de travail « Fossés » Don/Cone Amont CCCD

Organisation de journées techniques

En 2025, à Bouvron, le SCDI a organisé une journée technique dédiée à la gestion durable des fossés routiers, en partenariat avec le Syndicat du Bassin du Brivet, la commune et l'entreprise 2LTP. L'objectif était de présenter des pratiques conciliant sécurité routière, gestion des eaux et préservation des milieux, tout en favorisant les échanges entre acteurs. La matinée a été dédiée aux démonstrations sur le terrain. L'après-midi s'est poursuivie autour d'ateliers participatifs.





Journée Technique « Fossés » à Bouvron PBC

50 participants représentant
30 collectivités y ont pris part.



Enfin, le Syndicat a apporté un appui technique dans des projets divers de rejets aux milieux récepteurs ou d'infrastructures : abandon de forage, gestion de l'eau pluviale, prise en compte de la qualité du milieu récepteur pour des assainissements individuels...

ANIMATION, SENSIBILISATION, FORMATION ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

La réussite d'une politique de l'eau repose autant sur les compétences techniques que sur l'adhésion des acteurs locaux (élus, techniciens, décideurs, usagers...). Sans cela, les actions peinent à se mettre en place et à durer dans le temps. Le Syndicat a poursuivi et amplifié son rôle d'animateur territorial en organisant des journées techniques, ateliers, formations et en valorisant le contenu et les constats partagés lors de ces évènements. Plusieurs livrables ont d'ailleurs été produits : des supports pour l'atelier Eau & Urba de Sévérac, les éléments des Parcours Inspirants, ainsi qu'un rapport co-rédigé avec le CEREMA dans le cadre de l'AMI GEMAPI II. Une fiche mémo sur l'entretien des terrains de sport est également en cours de réflexion. Par ailleurs, un guide sur les fossés, initialement envisagé reste à finaliser.


Gérer ses espaces naturels à Sévérac CCPSG


Zones humides et aménagement à Saffré CCN


Désimperméabilisation et pluvial PBC

Les temps forts en sensibilisation :

- L'atelier « Milieux naturels & Urbanisme » lors de la journée technique Département Loire-Atlantique à Sévérac permet de sensibiliser élus et techniciens aux enjeux d'intégration des milieux naturels dans l'urbanisme.

- Les « Parcours Inspirants Eau & Urbanisme », co-construits avec le CEREMA et avec l'appui de plusieurs partenaires (communes, bureaux d'études...), ont proposé aux élus, techniciens et acteurs locaux des demi-journées associant visites de terrain et échanges. Organisés à Blain et Saffré, ils ont mis en lumière des réalisations concrètes en matière de désimperméabilisation, de gestion intégrée des eaux pluviales et d'intégration des zones humides dans les projets d'aménagement. Ces temps ont permis de valoriser des retours d'expérience, de partager des solutions opérationnelles et d'encourager leur adaptation à d'autres contextes communaux. Ouverts à l'ensemble des communes du bassin versant, ces échanges ont encouragé le dialogue entre collectivités et conforté l'intégration des enjeux liés à l'eau en amont des projets, afin qu'ils structurent la conception des opérations d'aménagement.

- Le 2 décembre 2025 s'est tenue, avec succès, une demi-journée de formation « Eau & Urbanisme ». Rassemblant une soixantaine de participants, dont une trentaine d'élus, elle visait à partager les méthodologies et les succès d'accompagnement des collectivités sur nos territoires.

BILAN - EVALUATION :

« [Le SCDI incarne] un véritable accompagnement pour les collectivités. Il est devenu un véritable partenaire. »

La mission d'accompagnement portée par le Syndicat Chère Don Isac a structuré un appui aux collectivités centré sur la prise en compte des enjeux eau et urbanisme. Elle a renforcé le rôle du Syndicat comme acteur ressource et facilitateur en amont des projets. L'approche a privilégié le conseil et l'expertise, générant des effets leviers sur les pratiques locales. Les actions de sensibilisation et de formation ont contribué à diffuser une culture de l'eau auprès des acteurs territoriaux. Bien que certaines ambitions initiales aient été ajustées, la démarche a permis de capitaliser des retours d'expérience utiles. Les collectivités accompagnées expriment globalement un retour positif, confirmant la pertinence de l'intervention. Les livrables produits et l'étude bilan-stratégie constituent une base d'apprentissage et d'amélioration continue. La poursuite de la mission, adaptée aux enjeux futurs, visera à consolider les acquis et à renforcer la résilience territoriale.

COMMUNICATION

L'année 2025 marque la fin du Contrat Territorial Eau 2023-2025. L'étude « bilan-évaluation du CT Eau » a permis d'analyser l'impact de la communication et sa performance.

En 2025, à l'approche des élections municipales 2026, l'accent a été mis sur les outils de compréhension de nos métiers et de nos actions par les élu.e.s. En parallèle, les actions de communication internes/externes et institutionnelles se sont poursuivies telles que l'organisation d'événements emblématiques comme la Journée Mondiale de l'Eau.



Les images drones permettent d'avoir une vue d'ensemble, comme lors de la journée technique « fossés » sur l'ampleur des travaux et des personnes présentes.

Crédit photo : Julien Barreau (Bouvron)

LA COMMUNICATION : UN LEVIER TRANSVERSAL AU SERVICE DES ACTIONS

La communication opérationnelle accompagne les initiatives menées par l'équipe du Syndicat Chère Don Isac, qu'il s'agisse des milieux aquatiques, du bocage, de l'agriculture ou encore de l'accompagnement des collectivités. Elle vise à valoriser les actions réalisées en les traduisant par des résultats concrets en termes d'image, de notoriété et d'engagement. Information et pédagogie sont aussi les atouts d'une bonne compréhension de nos actions par les publics.

Parallèlement, la communication institutionnelle joue un rôle clé dans la construction et la diffusion de l'identité de la structure, notamment à travers des leviers comme la marque employeur, la parole aux élus, le développement des réseaux...

Aperçu en images d'événements et actions marquantes de l'année 2025

Janvier



Inondations. Les élu·e·s ont publié un communiqué soulignant l'urgence des travaux de restauration des milieux aquatiques et d'aménagement des bassins versants qui permettent aux cours d'eau de déborder dans les zones non urbanisées,

Mars



Journée mondiale de l'eau. Le Syndicat Chère Don Isac a proposé au public une immersion au sein d'une zone humide, en bordure d'un cours d'eau récemment restauré à Abbaretz.

Juin



Programme pédagogique en milieu scolaire. À Puceul (44), les élèves marqu les avaloirs d'égouts pour rappeler leur lien direct avec la rivière et sensibiliser à la protection des milieux aquatiques. *(lire p. 34)*
Une vidéo a été mise en ligne :

COMMUNICATION MEDIA 2025

QUELQUES CHIFFRES

Site internet

- **756** visiteurs uniques par mois (+17% par rapport à 2024)
- **2 min** : le temps passé par visiteur en moyenne
- **Top 5 des pages les plus vues :**

L'équipe ; Qu'est-ce qu'un bassin versant ? (ci-contre) ; La restauration du maillage bocager ; Inscrivez-vous aux parcours inspirants ; Le guide de la préservation des cours d'eau.

Réseau social LinkedIn

- **550** abonnés au total en décembre 2025 (+ 75 personnes)
- **Le post le plus interactif de 2025**

Sècheresse 2025 :
- Appel à la mobilisation collective !
La situation hydrologique sur les bassins versants de la Chère, du Don et de l'Isac est très préoccupante.

Plateforme YouTube

- Le bon arbre au bon endroit (1000 vues)
- Restauration du lit du cours d'eau de la Boutardière à Abbaretz (580 vues)
- L'activité 2024 en 4 min chrono ! (250 vues)

Articles de presse et bulletins communaux

- **17** communiqués de presse et articles de bulletins communaux
- **11 points presse**

o Transversalité : impact de nos actions sur les réductions de risques d'inondations

o Sensibilisation : Journée Mondiale de l'Eau à Abbaretz (44), programme pédagogique

o Milieux aquatiques : travaux sur la CCCD, convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels, travaux sur la basse vallée du Don pour lutter contre la jussie

o Collectivités : diagnostics Economie d'eau, parcours inspirants

o Bocage : journée technique gestion et valorisation, panneau pédagogique à Pierric su des travaux de plantations

Affichages sur le terrain et dans les accueils des communes

- Affiches, flyers événements, panneaux pédagogiques, plaquettes Milieux Aquatiques e Bocage

Divers supports de communication

- Stand parapluie pour l'événementiel
- Réflexion sur le guide des nouveaux élus et un film pour les nouveaux élus
- Guide de préservation des cours d'eau pour les riverains

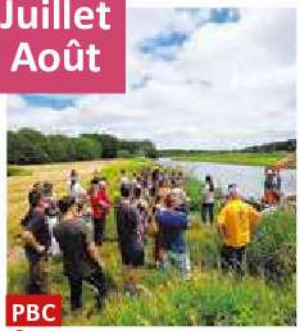


Pour le télécharger :

Un guide pour comprendre les cours d'eau qui nous entourent

En 2025, le Syndicat a mené un projet structurant avec la réalisation d'un Guide de préservation des cours d'eau. Destiné aux élu·e·s, aux riverain·e·s ainsi qu'à toute personne intéressée par les milieux aquatiques, cet outil de sensibilisation et d'accompagnement, imprimé en grand nombre, a été largement diffusé aupr des communes et communautés de communes du territoire. Pensé comme un véritable support de proximité, ce guide a vocation à s'inscrire dans la durée. Il est disponible pour les collectivités qui en font la demande et constitue un outil d médiation privilégié lors des événements et actions de sensibilisation du Syndica Chère Don Isac. S'appuyant sur une base de travail mutualisée avec plusieurs Syndicats de bassins versants voisins, notre structure a entièrement repensé et adapté le contenu afin de répondre aux enjeux et aux spécificités propres à notr territoire.

Juillet Août



Visite de nombreux acteurs et partenaires sur les rives du Don aval, restauré de sa jussie grâce à une technique innovante de plantation de pieux et fagots de saules. De nombreux outils de com ont permis de valoriser cette réussite : plaquette, site internet

Décembre



À Pierric (44), la pose de deux panneaux pédagogiques pour informer de la plantation de 630 m de haies, a été l'occasion d'un point presse. Objectifs : valoriser les travaux menés et l'engagement de la mairie en faveur de la renaturation des villes.

BILAN - EVALUATION :

Si le bilan met en évidence une présence reconnue du Syndicat ainsi qu'un déploiement significatif des outils de communication, les partenaires expriment néanmoins une attente forte quant au renforcement des actions de sensibilisation et de pédagogie notamment sur les plans d'eau ou la valorisation des travaux réalisés à travers des approches concrètes « avant / après ».

SENSIBILISATION

Dans le prolongement des actions d'accompagnement menées auprès des collectivités, le Syndicat poursuit son engagement en matière de sensibilisation en développant des actions à destination des établissements scolaires et du grand public.

Ces actions prennent la forme de programmes pédagogiques structurés ou d'animations organisées à l'occasion d'événements ponctuels sur le territoire. Elles constituent des leviers essentiels pour diffuser une culture de l'eau, faire connaître les missions du Syndicat et renforcer la compréhension des enjeux liés à la gestion et à la préservation de la ressource. À travers ces temps d'information et d'échanges, les équipes contribuent à sensibiliser durablement les habitants — enfants comme adultes — et à encourager l'adoption de pratiques plus responsables.



Programme pédagogique « séance 3 » à Jans. CCCD

ANIMATIONS VERS LES SCOLAIRES

Programme pédagogique sur l'eau



Maquette pédagogique de bassin versant

Ce programme, gratuit et multipartenaires, est ouvert aux classes de CM1-CM2 du territoire. Il repose sur :

- Une pédagogie active et participative
- Des supports variés (maquette, manipulations, observations, quiz)
- Une alternance classe / terrain
- Une co-animation avec des structures spécialisées

Le programme est coordonné par le Syndicat et co-animé avec quatre structures : **CPIE Val de Vilaine-Association Nature et Mégalithes, Bretagne vivante** section Loire-Atlantique, le Syndicat d'eau potable **Atlantic'Eau** et la **Fédération de Pêche et de protection des Milieux Aquatiques de Loire-Atlantique.**

Organisation du programme : 3 thématiques pour comprendre l'eau autrement

En participant à ce programme, l'ensemble des élèves est initié au fonctionnement d'un bassin versant et à ses différentes composantes en lien avec la situation de la commune. En fonction de la thématique retenue, ils approfondissent :

Aux arbres citoyens

- Rôles /services rendus par la haie
- Evolution des paysages
- La biodiversité de la haie
- Journée au pied de la haie



1000 Lieux Humides

- Une zone humide qu'est-ce que c'est ?
- Rôle des zones humides
- La biodiversité des zones humides
- Découverte d'une zone humide



Eaux bicycles

- Les différents éléments du petit cycle
- Réalisation d'ateliers en classe
- Visite d'équipements



Classes inscrites au programme 2025-2026 : **240 élèves, 8 écoles, 12 classes, 8 communes**

Nom de l'école	Commune	Thématique choisie
École Bois Viaud	Vay	**EAU BICYCLES**
École Charles Perron	Le Gavre	
École Les Grands Chênes	Sion-Les-Mines	**1000 LIEUX HUMIDES**
École Maxime Le Forestier	Teillay	
École Henri Rivière	Fay De Bretagne	
École Anatole France	Blain	
École Sainte Marie	Notre-Dame-Des-Landes	
École Notre Dame	St-Vincent-Des-Landes	**AUX ARBRES CITOYENS**
École Anatole France	Blain	


CCN

Pour l'année scolaire 2025-2026, le nombre de classes a été réduit à la suite de l'arrêt du soutien financier de l'Agence de l'Eau.

Animations ponctuelles


RA

Le Syndicat peut aussi être sollicité pour intervenir auprès des scolaires hors programme pédagogique. Par exemple, le SCDI est intervenu auprès de 4 classes de 6ème du collège Bellevue (Guémené-Penfao) sur la thématique des milieux aquatiques. Au total, une centaine d'élèves a été sensibilisée.

ACTIONS GRAND PUBLIC

Journée Mondiale de l'Eau


CCN

À travers un parcours pédestre, ponctué de plusieurs points d'arrêt (restauration écologique du cours d'eau, zone humide, plantations, mare…), une vingtaine d'élus et d'habitants ont pu découvrir les travaux réalisés par le Syndicat sur la commune d'Abbaretz : restauration du cours d'eau de la Boutardière (remise du cours d'eau dans son talweg, installation d'un pont-cadre, plantations de ripisylve).

Autres évènements


CCN

À l'initiative des communes, le Syndicat était présent sur plusieurs évènements (Fête de l'environnement à Nozay, Saffré une fête…) afin de présenter les missions du Syndicat, d'échanger avec le grand public sur l'eau et de sensibiliser, grâce à la maquette de bassin versant sur le rôle notamment des haies et de la restauration des cours d'eau.

La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres s'est engagée dans une stratégie pour la transition écologique et sociétale, dont la sensibilisation citoyenne auprès de la communauté éducative est un enjeu majeur. Dans ce cadre, notre programme a été intégré à leur catalogue « offre parcours pédagogique citoyen ». Ce partenariat a plusieurs intérêts : diversifier la communication, optimiser les financements (éviter les doublons) et améliorer la visibilité du Syndicat. Sur ce même territoire intercommunal et en particulier à Fay-de-Bretagne, le Syndicat est aussi intervenu dans le cadre de l'Atlas Biodiversité Communale (ABC) » **(cf. MILIEUX AQUATIQUES)**

BILAN - EVALUATION :

Plus de 1 900 élèves de primaires sensibilisés, plus de 80 % des communes bénéficiaires au moins une fois du programme pédagogique.

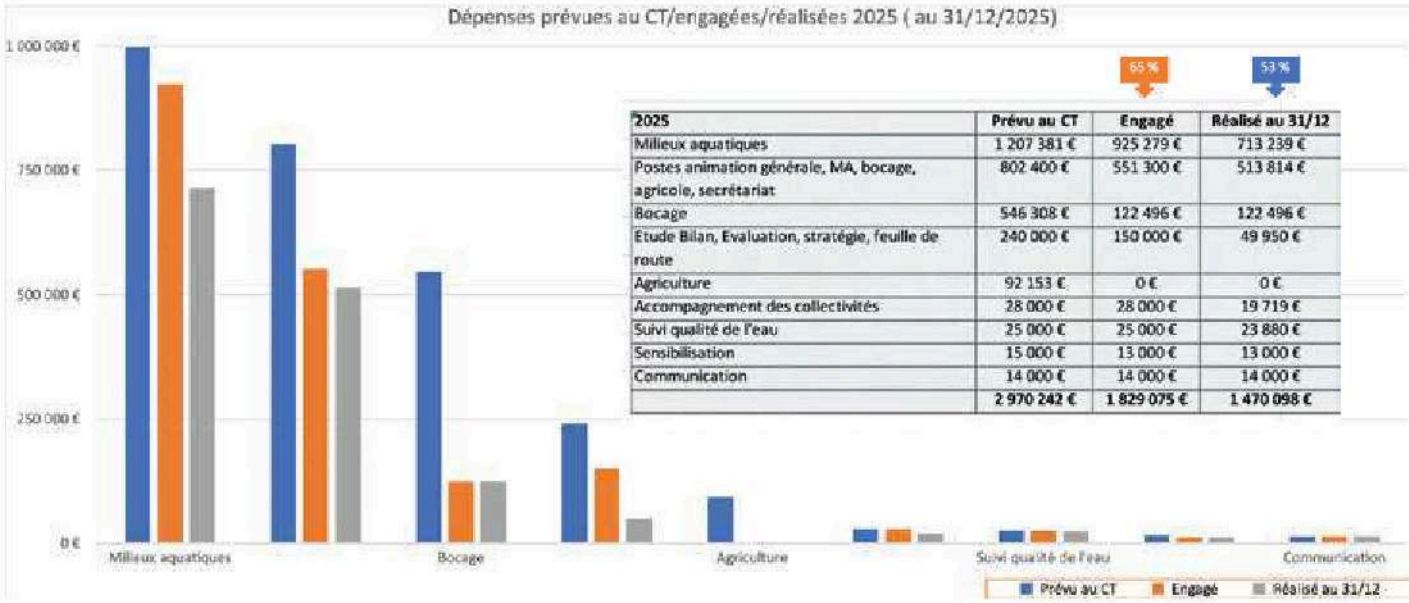
Le retour des enseignants montre « *un programme pertinent quant à son contenu pédagogique, avec des activités adaptées au niveau des élèves et facilement intégrable dans le programme scolaire. Ce qui a permis de faciliter l'enseignement de cette thématique* ».
Cette action est fortement appréciée des élus et des enseignants. Toutefois, au regard de l'évolution des financements et des retours des personnes enquêtées, la stratégie de sensibilisation vers les scolaires sera à repenser.

PARTIE 4 | Budget et financement

PLAN DE FINANCEMENT CT EAU 2025

(chiffres arrêtés au 31 décembre 2025)

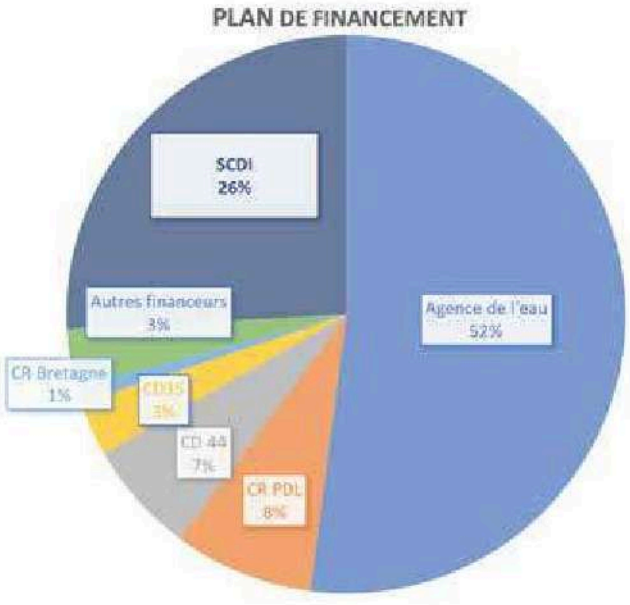
DEPENSES PREVISIONNELLES



2025	Prévu au CT	Engagé	Réalisé au 31/12
Milieux aquatiques	1 207 381 €	925 279 €	713 239 €
Postes animation générale, MA, bocage, agricole, secrétariat	802 400 €	551 300 €	513 814 €
Bocage	546 308 €	122 496 €	122 496 €
Etude Bilan, Evaluation, stratégie, feuille de route	240 000 €	150 000 €	49 950 €
Agriculture	92 153 €	0 €	0 €
Accompagnement des collectivités	28 000 €	28 000 €	19 719 €
Suivi qualité de l'eau	25 000 €	25 000 €	23 880 €
Sensibilisation	15 000 €	13 000 €	13 000 €
Communication	14 000 €	14 000 €	14 000 €
	2 970 242 €	1 829 075 €	1 470 098 €

Les chiffres présentés ci-dessus ne concernent que les actions portées par le Syndicat. Une partie de ces actions est réalisée sur 2 exercices comptables. Le bilan 2025 définitif ne sera connu que fin 2026.

RECETTES PREVISIONNELLES (SUR L'ENGAGÉ)



Agence de l'eau	952 287 €	52 %
CR PDL	147 403 €	8 %
CD 44	119 590 €	7 %
CD 35	58 376 €	3 %
CR Bretagne	18 000 €	1 %
Autres financements	61 248 €	3 %
SCDI	472 171 €	26 %

BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT	CA 2025
Dépenses de fonctionnement	**1 397 580 €**
Charges de personnel et frais assimilés	681 896 €
Charges générales	213 926 €
Prestations *	225 681 €
Autres charges de gestion courante	50 979 €
Charges financières	41 562 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	*183 536 €*
Recettes de fonctionnement	**1 877 487 €**
Participations des EPCI	990 000 €
Subventions (AE, CR PDL, CR BZH, Etat, Europe)	628 522 €
Remboursement rémunérations personnel, SS et prévoyance	21 905 €
Participations agriculteurs	75 360 €
Autres produits	8 135 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	*153 565 €*
Résultat de Fonctionnement	**479 907 €**

INVESTISSEMENT	CA 2025
Dépenses d'investissement	**2 566 085 €**
Actions MA (travaux, études…)	846 396 €
Matériel de bureau et matériel informatique, Mobilier	14 861 €
Remboursement Emprunts	698 402 €
Dépenses d'ordre Opérations patrimoniales	*852 861 €*
Opérations d'ordre de transfert entre section	*153 565 €*
Recettes d'investissement	**2 450 578 €**
Subventions Prog actions (AE, CR PDL, CD 44, CD35)	764 981 €
Fonds Compensation TVA	149 200 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	500 000 €
Recette d'ordre Opérations patrimoniales	*852 861 €*
Opérations d'ordre de transfert entre section	*183 536 €*
Résultat d'Investissement	**-115 508 €**

*Plantations bocagères, journées techniques, inventaire zones humides, suivi qualité, programme pédagogique, communication, inventaires faune flore, indicateurs de suivis.

Excédent de fonctionnement 2024	1 182 413 €
Part affectée à l'investissement 2025	500 000 €
Résultat final de fonctionnement 2025	**1 162 320 €**
Excédent d'investissement 2024	1 293 257 €
Résultat final d'investissement 2025	**1 177 749 €**

Résultat final global 2025	**2 340 069 €**
RAR dépenses d'investissement	1 518 €

PARTIE 5 | Analyse, bilan, perspectives

ANALYSE, BILAN, PERSPECTIVES

Michelle Darabi, directrice du Syndicat Chère Don Isac

Nouvelle stratégie pour 6 ans, gouvernance et organisation renouvelées

Fin 2025, nous terminons la 3e et dernière année du 2e CTEau (2023-2025). Cette période se conclut par une évaluation positive des six dernières années. Elle ouvre aussi de nouvelles ambitions pour la future stratégie.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts. Nous avons finalisé les actions de la dernière année de programmation. En parallèle, nous avons achevé l'évaluation des six années précédentes. Nous avons également construit la future stratégie. Enfin, un audit a été réalisé pour faire évoluer notre organisation.

Le Syndicat Chère Don Isac est reconnu comme chef de file de la politique de l'eau sur le territoire. Cette reconnaissance repose sur son expertise technique. Les résultats obtenus sont positifs. Ils concernent les milieux aquatiques, le bocage et l'accompagnement des collectivités. Ils ont un impact favorable sur les milieux naturels.

En plus des actions de restauration écologique, le Syndicat a su innover. Il a notamment mené des travaux sur la basse vallée du Don. L'objectif est de lutter durablement contre l'expansion de la jussie. Le Syndicat développe aussi un axe fort en faveur de la biodiversité. Cette démarche repose sur des partenariats.

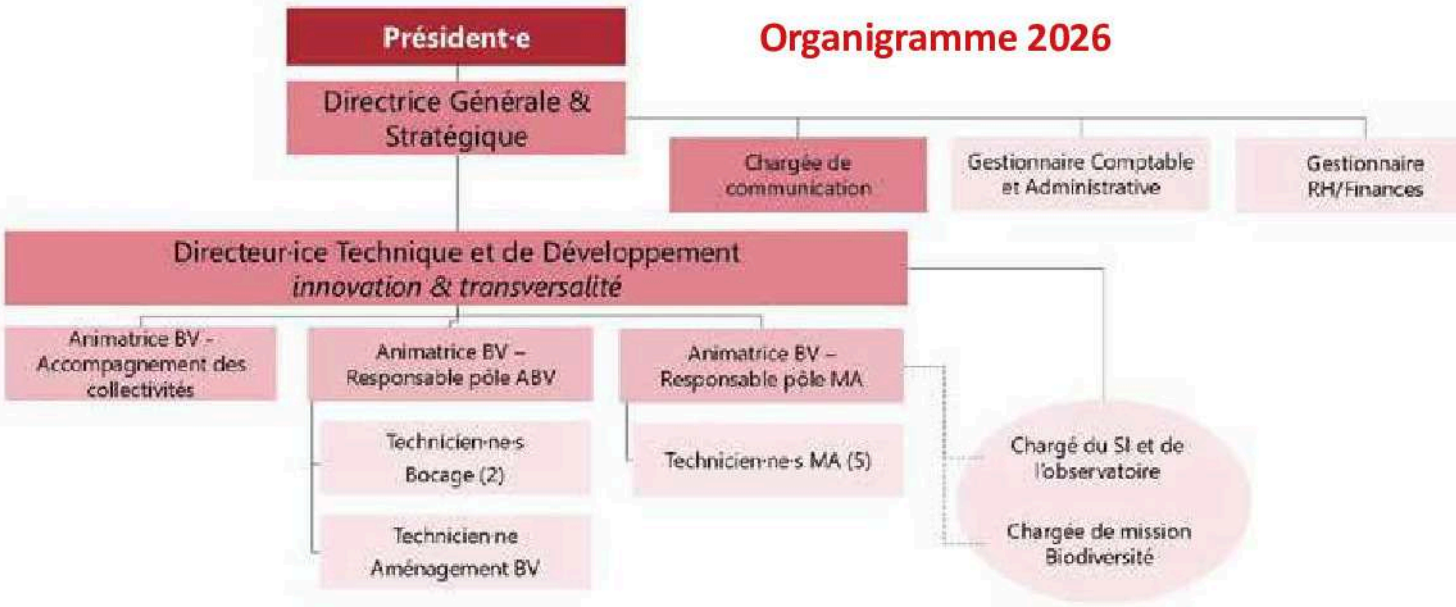
La création de l'association CHoCoBN44 marque une étape importante. Elle vise à structurer une filière locale et durable de valorisation des haies bocagères au nord de la Loire-Atlantique. Cette initiative montre la maturité du réseau d'acteurs. Elle permet de concilier écologie et économie au service du territoire.

L'accompagnement des collectivités est de plus en plus demandé. Il vise à mieux intégrer l'eau dans les projets d'aménagement du territoire. La sobriété est un enjeu central. Nos actions de sensibilisation et de communication y contribuent. Elles diffusent une véritable culture commune de l'eau. Celle-ci est au cœur de notre engagement.

Grâce à l'évaluation des six années de stratégie, une nouvelle feuille de route a été validée. Elle couvre la période 2027-2032. L'année 2026 est consacrée à construire la nouvelle programmation. La mobilisation des élus et des acteurs du territoire est essentielle. Celle des huit EPCI membres est particulièrement attendue. Elle permettra de valoriser le travail accompli et de porter une nouvelle ambition.

Le Syndicat a aussi réalisé un audit interne. Celui-ci vise à adapter son organisation aux nouveaux défis. Un nouvel organigramme en découle. La recherche de financements est également une priorité. Elle est indispensable pour pérenniser les actions et continuer à innover. C'est un levier clé pour l'avenir du territoire.

Organigramme 2026





STRATÉGIE INNOVANTE DE PLANTATION DE PIEUX ET FAGOTS DE SAULES POUR LUTTER CONTRE LA JUSSIE SUR LE DON RA

Syndicat
CHÈRE DON ISAC

1 ALLÉE DU ROCHETEUR - 44590 DERVAL
TÉL. 02 40 07 75 37
www.cheredonisac.fr

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Opérations financées avec une contribution de la Banque européenne d'investissement

AR-PRÉFECTURE

044-200072726-20261009-1-DE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Réception par le Préfet le : 09/10/2026

Publication le : 09/10/2026

Fin fichier - début à la page fusion : 98

IMPRIM'VERT

Impression : Imprimerie Castel, Châteaubriant – Juin 2026 © Syndicat Chère Don Isac. Tous droits réservés

Bassin de l'Oudon

Rapport d'activité 2025

Syndicat du bassin de l'Oudon

Validé en comité syndical

Du 25 février 2026



L'Oudon à Beaulieu sur Oudon

Gouvernance et territoire

Le Syndicat du bassin de l'Oudon intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon.

52 élus titulaires, 52 suppléants

13 agents techniques et administratifs



Les compétences du syndicat

GEMA
Gestion des milieux aquatiques



PI
Prévention des inondations



Lutte contre les pollutions diffuses (qualité de l'eau)



C.L.E. Animation de bassin versant



Gestion quantitative de la ressource BOCAGE sur CCPC et ABC



Ouvrages hydrauliques



Le cadre de l'action du syndicat

DCE
- Directive cadre sur l'eau et Loi sur l'eau
- Retour au bon état des eaux

S.D.A.G.E.
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Document de planification à l'échelle du bassin Loire-Bretagne

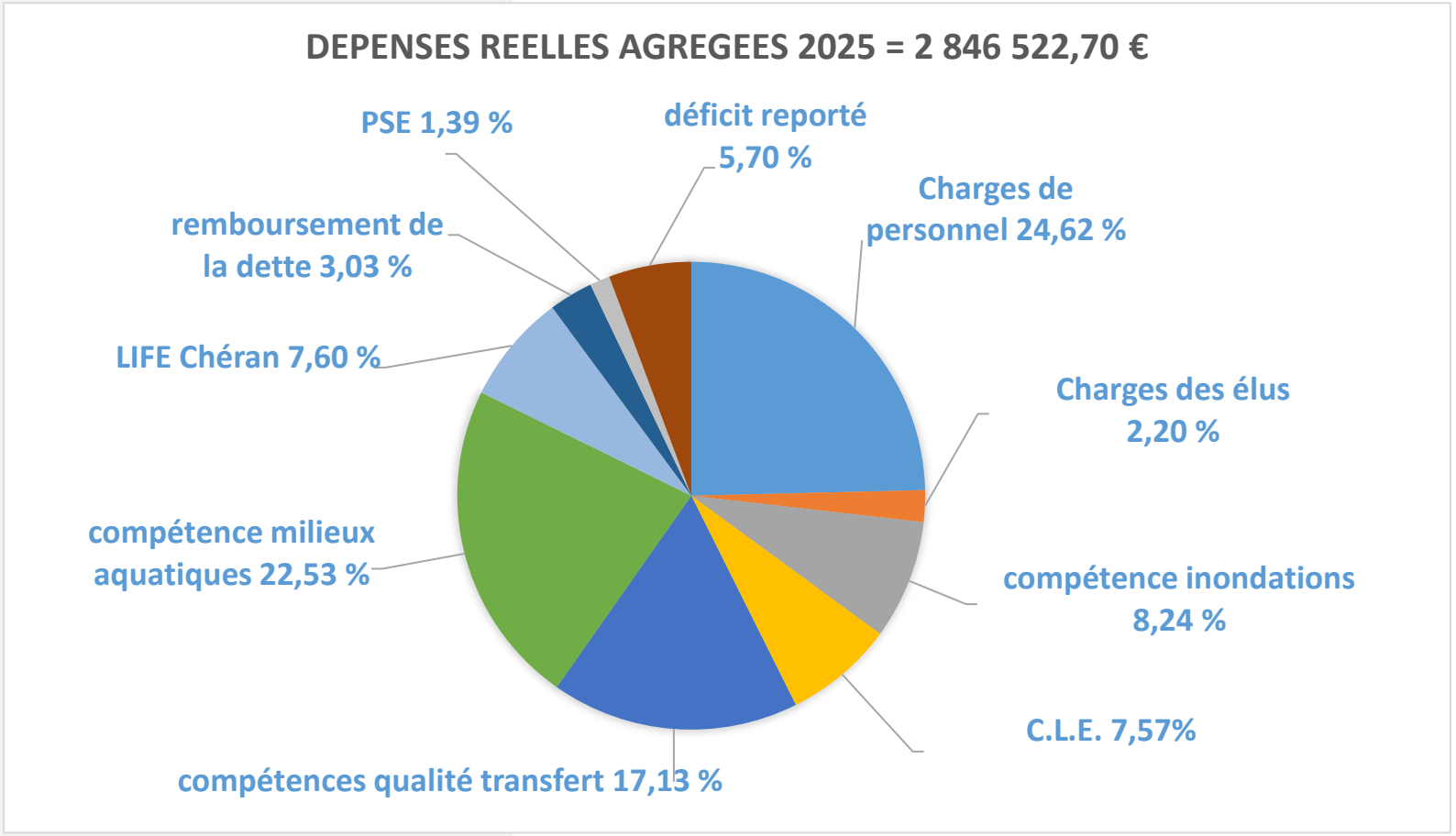


S.A.G.E.
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Document de planification élaboré et suivi par la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon



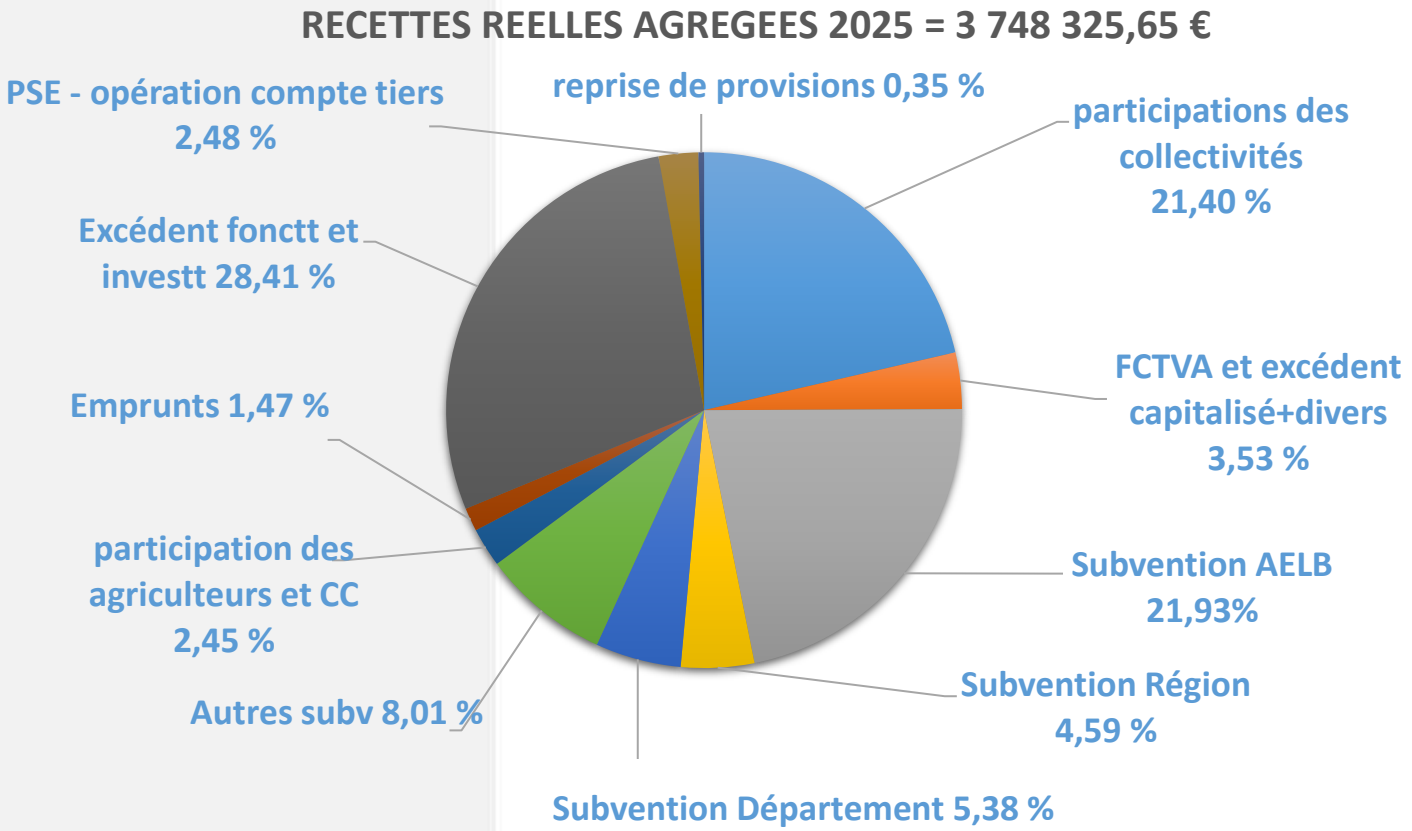
CTeau
- Contrat territorial eau multithématique signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région, les Départements
- Stratégie sur 6 ans – programme d'actions 2 x 3 ans

Synthèse du compte administratif 2025 – DEPENSES



Le compte administratif complet est annexé au rapport annuel sur www.bvoudon.fr

Synthèse du compte administratif 2025 - RECETTES



Bassin de l'Oudon

PREVENTION DES INONDATIONS





EXPLOITER LES OUVRAGES ECRETEURS

- Maintenance – entretien de 15 barrages et 1 digue
- 21 visites de surveillance
- 3 épisodes de crues gérés dont 1 vigilance orange, 2 vigilances jaunes
- 2 astreintes
- 1 commission paritaire d'indemnisation de perte de récoltes

MIEUX GERER LES GRANDS PLANS D'EAU

- Activation de l'ouvrage de Saint Aubin à Pouancé
- Visite à aspect technique (VTA) de l'ouvrage du TERTRE.
- VTA de l'ouvrage de la Pelleterie et de Bel Orient.

SUIVI REGLEMENTAIRE

- Mise à jour du document d'organisation





REDUIRE LA VULNERABILITE

- Démarrage de l'étude d'adaptation au changement climatique suite aux inondations de 2024
- Fin des travaux de la zone de temporisation de Loiron.

Bassin de l'Oudon

GESTION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES



Préserver la biodiversité

- Inventaires faune/flore avant travaux sur 4 sites
- Suivie de la Loutre, du Campagnol amphibie et du Castor
- 1 demande de dérogation « espèces protégées »
- Réalisation de suivis hydrobiologiques sur 2 stations après travaux

Réduire l'impact des plans d'eau

- 2 études préalables à Loiron-Ruillé et Ombrée d'Anjou
- Effacement de 4 plans d'eau



Restaurer la morphologie des cours d'eau

- 3 études préalables (Araize-Ponceau, Oudon, Ebeaupinière)
- 3,2 km de cours d'eau restaurés (Uzure, Argos, Biscaye)



Gérer espèces exotiques envahissantes

- Arrachage manuel de la Jussie (Oudon, Verzée, Courgeon)
- Apparition de la Crassule de Helms à Loiré
- 6 438 captures de rongeurs aquatiques envahissants

Gérer et restaurer les zones humides

- Etude de la zone humide du Thiberge (Erdre en Anjou)
- Etude de la zone humide de l'Oudon (Craon)
- Gestion de la zone humide de la Gravelle



Restaurer la continuité écologique

- 3 études préalables (Moulin de Blochet, moulin Neuf, moulin de la Pommeraye)
- Effacement de 6 seuils

Exemple de la restauration de l'Argos à Chazé sur Argos



Avant travaux
(étang sur cours d'eau)



Pendant les travaux



Après travaux
(L'Argos reméandrée)

Bassin de l'Oudon

GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES



Réflexion sur le devenir des seuils

- Délibération concernant le désengagement progressif de l'exploitation des ouvrages



Mise en œuvre de la règle de gestion du SAGE

- Fermeture du 3 mars au 13 mars 2025
- Ouverture du 8 décembre au 19 décembre 2025



Maintenance et entretien

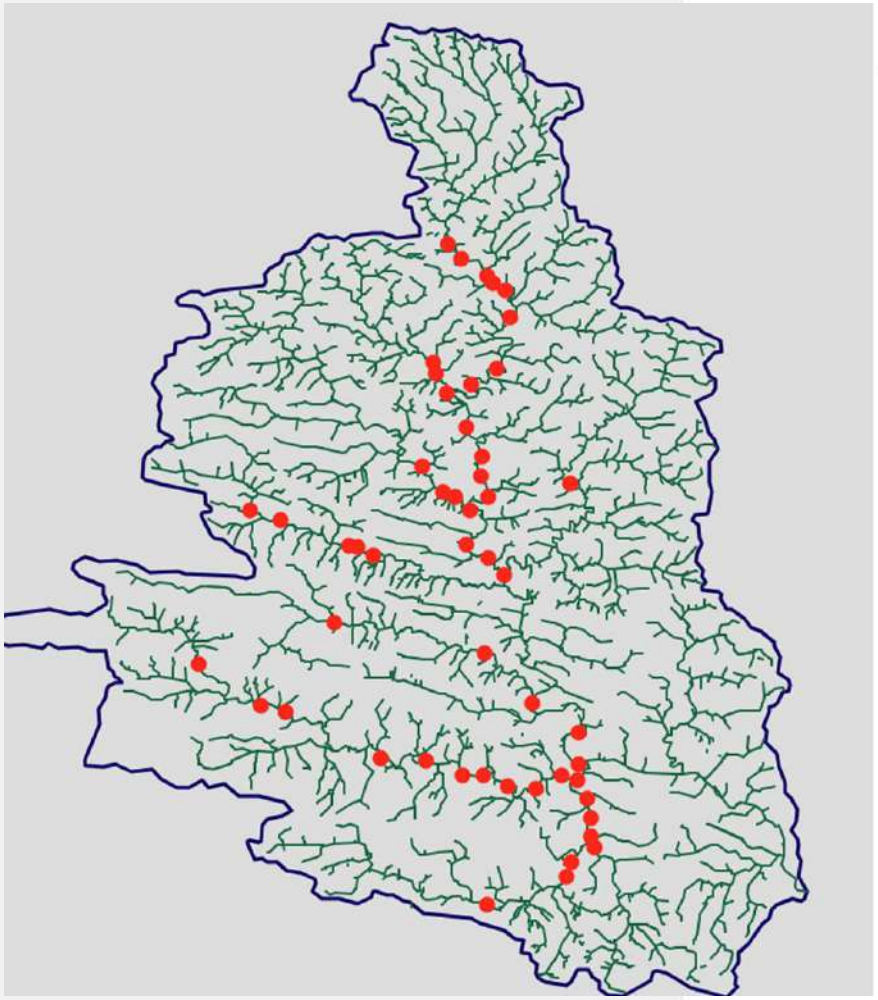
- Interventions sur les ouvrages suivants :
 - moulin Martin (Oudon)
 - clapet du bourg de Craon (Oudon)
 - moulin David (Uzure)
 - moulin du Bourg d'Iré (Verzée)
 - Moulin de l'Homme (Verzée)



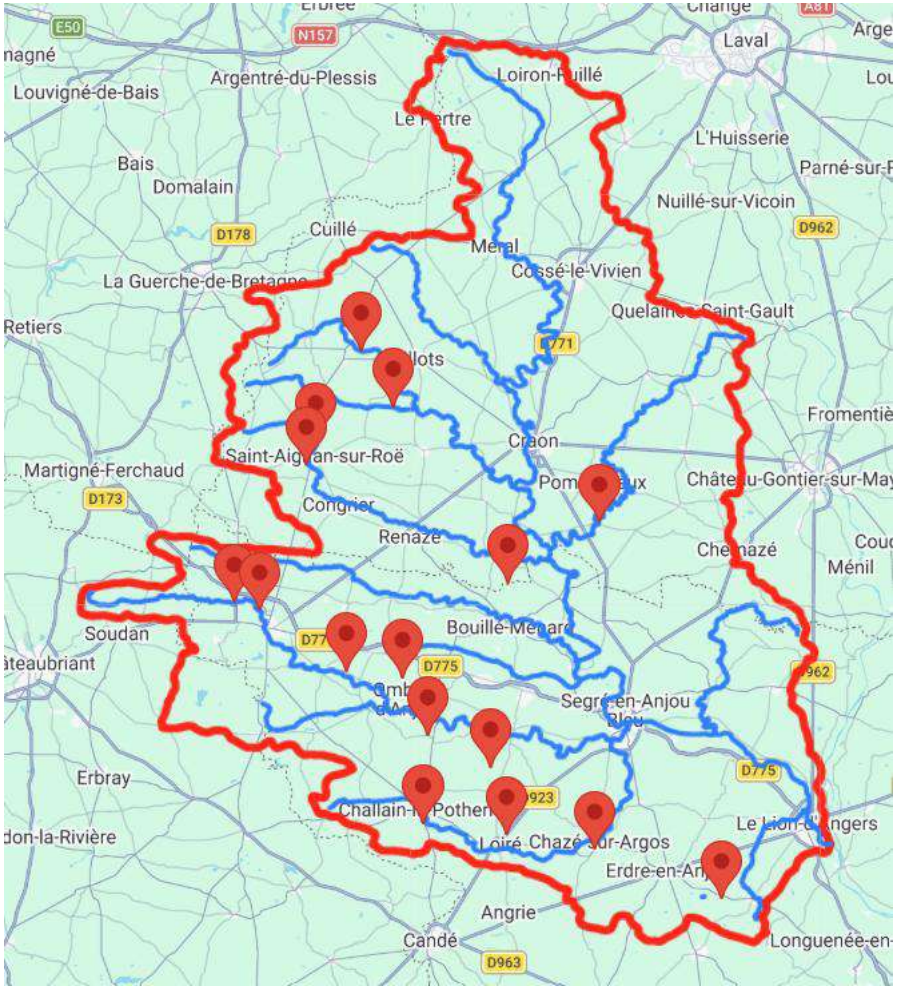
Enlèvement des embâcles

- Enlèvement des embâcles sur les sites stratégiques
- Sensibilisation des riverains (courriers, diffusion du guide)

Localisation des seuils exploités par le Syndicat du Bassin de l'Oudon



Localisation des ouvrages de surstockage pour limiter les effets des inondations



4 groupes d'agriculteurs accompagnés

1 Lettre agricole de l'Oudon





Amélioration de la qualité de l'eau – Actions agricoles

56 agriculteurs qui s'engagent en MAEC en 2025
101 agriculteurs engagés en 2024 accompagnés en 2025

Partenariat avec les préconisateurs agricoles, 3 nouvelles structures rencontrées



Bassin de l'Oudon

3 captages souterrains :
-Epronnière (Livré la touche
-Chalonge (St-Cyr-le-Gravelais)
-Fauvières-Cruchères (St-Cyr-le-Gravelais)

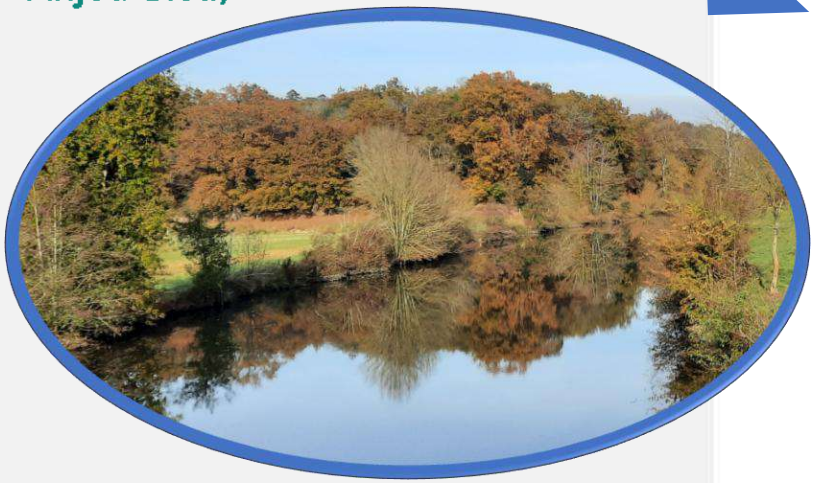


15 agriculteurs accompagnés dans la gestion de leur fertilisation



Amélioration de la qualité de l'eau brute pour l'eau potable

1 captage d'eau superficielle:
Saint-Aubin du Pavoil (Segré-en-Anjou-Bleu)



1 démonstration d'essai au champ



BOCAGE

PLANTATIONS BOCAGÈRES
21 km plantés sur l'hiver 24-25
21 km prévus sur l'hiver 25-26

Organisation du CONCOURS GÉNÉRAL AGROFORESTERIE-BOCAGE = 1 lauréat national!





3 formations à l'entretien et la taille des jeunes haies

PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX
9 exploitants accompagnés
Groupe LABEL Haie



Plan de Gestion des Haies
5 PGDH réalisés

Travaux

- Suppression de 4 seuils et restauration du Chéran à Congrier / Saint-Saturnin-du-Limet : 1 000 ml





LIFE REVERS'EAU CHERAN

Gouvernance

- 1 petite CLE du Chéran

Etudes :

- Sources du Chéran : Développement de l'hydrologie régénérative (triptyque eau, sol, arbres)
- Saint-Aignan-sur-Roë : Restauration hydromorphologique
- Congrier : Suppression plan d'eau
- Château de la Boissière : scénario en cours de validation



Sensibilisation, Formation

- Lettre du Chéran : « Préserver pour s'adapter»
- 6 Rdv Eau Chéran : 266 acteurs sensibilisées et/ou formées
- Suivis hydro-bio et morphologique
- Suivis biodiversité

Révision du SAGE :
- Diagnostic et enjeux
- Échanges sur les scénarios



Mise à jour des données géographiques et des outils de suivi



Commission locale de l'eau

Élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion quantitative de l'Eau
- Animation du groupe de travail
- Conduite des études
- Caractérisation des plans d'eau sur le Chéran aval

Etat des eaux et des milieux aquatiques



Suivi de la qualité d'eau de l'Oudon et des principaux affluents



Communication - Sensibilisation

100 personnes sensibilisées



Journée mondiale de l'eau

70 personnes sensibilisées



Mois du climat

Grand public

Foire de Segré

200 personnes sensibilisées

Plan Climat

10 personnes sensibilisées



Segré

Tout en élégance, Miss France a illuminé la foire-exposition



Communication - Sensibilisation



30 élus et techniciens



100 élèves sensibilisés

Formation Zones humides

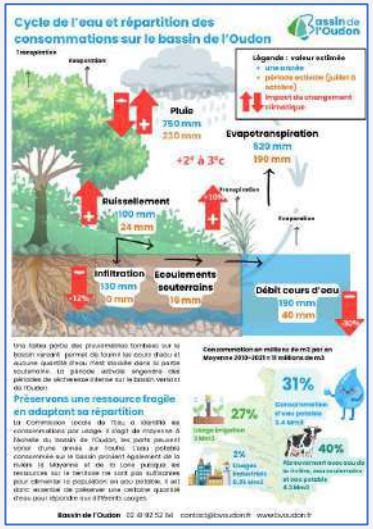
Élus

66 réunions organisées en 2025 (élus, partenaires, riverains,,,,)

Inauguration travaux inondation

scolaires

Communication - Sensibilisation







Refonte du site internet

1 Article bulletin communal

7 Panneaux pédagogiques

Supports

1 Lettre de l'Oudon

1 Guide du riverain

5 Newsletters

Flyers



1000 exemplaires



2000 exemplaires



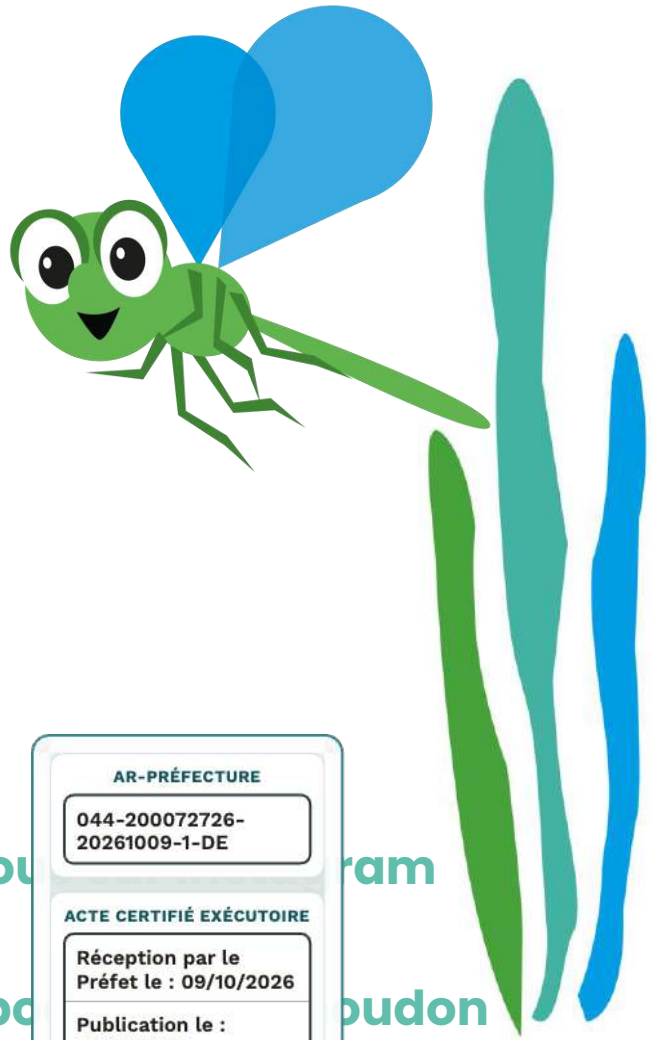
Bassin de l'Oudon

Pour en savoir plus sur les activités et les résultats

www.bvoudon.fr



Zone humide des Hunaudières
à Saint Saturnin du Limet



Suivez-nou… …ram

et sur Faceb… …oudon

AR-PRÉFECTURE

044-200072726-20261009-1-DE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Réception par le Préfet le : 09/10/2026

Publication le : 09/10/2026

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à dix-sept heures trente, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le premier octobre deux mille vingt-six et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Elisabeth RICHET			X	P	Mme Julie COTTINEAU
	M. Jean-Louis ARQUIER	X				
	Mme Julie COTTINEAU	X				
	M. Maxime HUPEL	X				
	Mme Anne LEGRAIS-OZBERK	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	Mme Anaïck GOUJON	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Pierre-Louis DOUART	X				
	Mme Stéphanie DRUART	X				
FERCE	Mme Marie-Amélie THOMEROT	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Yoan VETU	X				
ISSÉ	M. Jean-Marc LALLOUÉ	X				
	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	M. Christian RATTAZI	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Valérie CARTERON	X				
MARSAC SUR DON	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
	M. Dominique POUPARD	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	M. Samuel PLOTEAU	X				
	Mme Sylvie VANRENTERGHEM	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Marie-Josèphe LEMAITRE	X				
MOUAIS	M. Yvan MENAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Jean-Pierre DESFOSSES			X	P	M. Olivier POIRIER
ROUGE	Mme Jeannette BOISSEAU	X				
	M. Olivier PARIS	X				
	M. Michaël VERDIER		X			
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Michel GAUVIN	X				
	Mme Anne FAUCHEUX	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Anthony DEVALET	X				
	Mme Karine LEROUX	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Hubert POTIER	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Hubert POTIER
SOULVACHE	Mme Sandra HERSANT	X				
VILLEPOT	Mme Mélaine CHESNOT	X				

Secrétaire de Séance : M. Pierre-Louis DOUART

M. Georges-Henri NOMARI est arrivé à 18 h 07 lors de la lecture de la délibération n°064 relative au Rapport thématique régional de la Chambre Régionale des Comptes – La Gouvernance institutionnelle des Collectivités territoriales et de leurs groupements



Fin fichier - début à la page fusion : 157